Journal Quotidien d'Union Nationale

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaueluse, Gard 9 Mois 5 fr.

Nº 14.154 - QUARANTIÈME ANNEE - DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1915

LE NUMÉRO S CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

Annonces Anglaises, 12 ligne: 1 fr - Réclames: 2.75 - Faits divers: 5 fr - Chronique Locale: 10 fr. Les Insertions sont exclusivement reques

A Paris: A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

Aujourd'hui: Six Pages

Chronique Parisienne

Ce que l'on pense. — Le deuil nouveau. La mode actuelle. - Robes et bottes. Prix de la vie. - Boulangerie. - Pâtisserie. — Le gouverneur. — Le nouveau ministère. - M. de

Freycinet. - Fin d'année il ne faut pas demander si les procès de Il ne faut pas demander si les proces de toutes sortes se rapportant aux fournitures militaires intéressent le public français ; la réflexion que l'on fait généralement est celle-ci : Ce qui manque, c'est l'ordre.

En effet, l'ordre empêche les irrégularités et chacun sait que, de l'irrégularité à l'illégalité, il n'y a qu'un pas à faire, sur une mente.

En plus, on s'étonne de ce que, dans un pays comme le nôtre, où l'imprimerie officielle noircit d'innombrables papiers, où la paperasserie s'élèverait, au besoin, à des hauteurs fantastiques, les conditions légales des marchés ne soient pas affichées partout, de manière à ce que personne ne puisse dire : Je ne savais pas... j'ignorais... C'est bien le moins dans un pays où nul n'est censé ignorer la loi.

Mais il est bon que l'on sache aussi, par le retentissement de ces procès, que tout agissement illicite ou seulement d'appa-rence douteuse finit par être mis en lu-

La suspicion, injuste ou motivée, finira par entourer tous ceux qui retirent de la guerre un avantage pécuniaire trop évi-dent; un mouvement dans ce sens s'accuse. A mesure que les jours tombent dans le passé, la situation impose à tous des de-voirs plus sacrés, des sacrifices plus éten-dus, plus complets. Que chacun sache les

La semaine dans ses premiers moments a été le prolongement de la fête des Morts; en effet, il a fallu plusieurs jours pour que chacun ait accompli de multiples pèlerinages sur des points fort élolgnés l'un de l'autre.

sage du crêpe noué au bras ; cet usage, très courant en Anglèterre, tend à s'intro-duire en France, notamment dans les que l'on a repoussées jusqu'après la grandes villes.

en temps ordinaire; mais, il ne faut pas se dissimuler que, dans le temps où nous vivons, les ressources des familles étant si restreintes, les deuils survenus dans de nombreux foyers, entraînent une dépense à laquelle tout le monde ne peut faire face ; c'est pourquoi beaucoup de parents ont borné cette dépense à l'achat du crêpe, ce qui leur permet d'affecter l'économie ainsi réalisée à l'achat de sous-vêtements chauds pour les enfants et pour les soldats. C'est de la sagesse.

On entend beaucoup parler de la mode et de ses ridicules : on voit en effet nombre de femmes circuler en vêtements courts ce qui est leur droit.

Ces vêtements, avec les doubles jupes retombantes et des décors inharmonieux, sont fort laids ; il faut, pour les porter convenablement, qu'ils aient une coupe parfaite et une sobre ornementation. En outre, la bottine haute acquiert une importance capitale : confectionnée à bas prix, vite déformée, elle apparaît cho-quante. accusant tous les défauts du pied

L'argot qui disait : C'est moche ! déplace une lettre et dit : C'est boche ! Certains journaux donnent des silhouettes de femmes devant lesquelles il faut rire | un avis ; la récidive lui vaudra une puni-

ou hausser les épaules. La femme bien élevée, la femme distinguée — qu'elle soit riche ou pauvre — sait accommoder toutes les modes à sa grâce personnelle, au lieu de s'accommoder elle- dés » et une immense satisfaction aux « remême à toutes les modes ; elle s'en sert au

lieu de s'v asservir. Et elle reste simple, tout en restant élégante ; c'est la seule manière de se distinguer maintenant.

Passons au chapitre des ménagères elles se sont si bien habituées à la viande frigorifiée qu'elles la préfèrent à l'autre pour beaucoup d'usages ; mais, elles trou-vent que les prix qui devaient baisser se maintiennent trop élevés.

Elles arriveront bien à avoir gain de Voici maintenant les boulangères parisiennes qui menacent de fermer leurs ma-

gasins si leurs maris ne rentrent pas au Il ne nous paraît pas que la question soit facile à résoudre ; ce qui est sûr c'est que, même si les boulangères ferment leur boutique, Paris ne restera pas sans pain : poser un ultimatum c'est toujours facile,

trouver une solution l'est moins. Nous verrons ce qui résultera de ce conflit, car il y a conflit ; peut-être la difficulté sera tranchée quand paraîtront ces lignes. En attendant, un très petit procès vient de remettre sur le tapis l'affaire des croissants et d'apprendre au public que le com-

merce des croissants n'a pas été, quoi qu'on en ait pensé, interdit. Alors ? Un pâtissier a fait des croissants qui que, de la pâte à croissants, il a fait un gâteau carré.

Quelqu'un a dénoncé le truc ; il y a eu plainte, donc, jugement.

Il en est résulté cette précision que le pâtissier fait le gâteau qu'il veut faire et avec n'importe quelle pâte : c'est entendu. Seulement on a déclaré officiellement que le croissant n'est pas interdit chez les bou-Dans tous les cas, presque tous les bou-langers de Paris ont patente de pâtissiers, ira-t-on leur interdire tel ou tel gâteau? langers, attendu qu'il n'est pas un gâteau.

D'autant plus qu'il y a croissants et croissants : on sait bien que tels crois-sants sont du pain vulgaire dans lequel entrent un soupcon de beurre et de la graisse, tandis que tels autres, vendus d'ailleurs dans des maisons où la foule se précipite sont confectionnés selon la tra-dition et peuvent être considérés comme de véritables gâteaux. Ce n'est pas nous qui trancherons la

Paris a attendu, non sans impatience, la nomination de son nouveau gouverneur : il fallait aux Parisiens une figure sympathi-

que, et le général Maunoury a été le bien-Du nouveau ministère, on dit générale-ment que, tout au moins, ce n'est pas l'ex-périence qui lui fera défaut, car il s'y trouve des octogénaires et quelques septuagénaires ; mais on sait que ces conseillers sont, comme les avocats consultants, gens de métier dont l'avis est de haute impor-

Le peuple, lui, est disposé à ne consulter aucunement ses gouts personnels, il n'y a plus rien qui compte pour lui, en dehors

de la patrie.

Et puis, l'opinion de chacun est représentée, ce qui arrange bien des choses.

Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on a vu reparaître M. de Freycinet : le public ne sait guère que cet hon me d'Etat n'a jamais abandonné l'étude des grandes affaires politiques en par l'étude des grandes affaires politiques en par l'étude des grandes affaires politiques en par l'et des passes. affaires politiques : on ne l'a donc pas arraché à son repos, on l'a simplement remis au premier plan. Le siècle ne l'a pas trop usé... Maigre et sec, très soigné, il apparaît semblable à ceux qui s'en vont vers la centaine, sans infirmité, calmes et

Croyait-il rentrer jamais dans la vie po-litique militante, c'est peu probable et ce n'est pas une petite épreuve que d'y être rappelé dans un temps de combat. Heu-reusement ce ne sont plus les partis qui combattent : les divisions ont cessé ou deivent cosser deurnt l'intérêt de la dédoivent cesser devant l'intérêt de la dé-fense.

C'est l'opinion de ces anciens qui ont beaucoup vu, beaucoup retenu et savent que les dissensions sont surfout redouta-

La Grèce a eu ses sept sages dont quel-ques-uns ne l'étaient pas, la France peut bien avoir les siens ; espérons même qu'ils seront plus de sept.

Et l'année s'écoule, lentement semble-t-il ; ces deux derniers mois semblent plus lourds, ils enferment l'hiver ; surtout, on On a beaucoup remarqué les formes du croit que l'année qui s'approche est celle deuil, nombre de familles ayant adopté l'u- au cours de laquelle s'achèvera la guerre.

Nous ne savons pas en quel mois sera écrit le mot fin ! Il ne faut pas que quand ils reviendront définitivement, nos soldats rapportent un air de misère. Nos grands-pères ont entendu chanter

Voilà l' bataillon d' la Moselle, en sabots Mais ces soldats-là n'avaient pas vécu si longtemps dans les tranchées ; faisons en sorte que les nôtres reviennent mieux

UNE MARSEILLAISE

PROPOS DE GUERRE

Les Recommandations

Le général Galliéni vient de dresser une digue contre le flot envahissant des recom-mandations. « En conséquence, dit sa circu-laire, toute lettre adressée par un tiers quel Ce costume actuel souligne toutes les vi-laines démarches, les vilaines tournures, le mauvais goût. Si, de plus, il est voyant, de sonnelle d'un officier ou d'un homme de sonnelle d'un officier ou d'un homme de couleurs heurtées, il devient franchement troupe, sera renvoyée à son auteur avec la mention : Retour au signataire, par application de la circulaire ministérielle du 4 no-

La première fois, le recommandé recevra

J'ignore quelle sera l'efficacité de cette circommandeurs ».

Le recommandeur, en effet, n'est jamais vo lontaire, il est passif ; il ne s'exécute pres-que toujours que contraint et forcé, sous la menace d'une brouille ; et il est toujours lontaire, il est passif ; il ne s'exécute presque toujours que contraint et forcé, sous la menace d'une brouille ; et il est toujours fâcheux de se brouiller avec les gens.

— Voyons, dit l'ami, rendez-moi donc ce petit service ; avec vos relations, rien ne vous est plus facile.

Et tout cela avait un air tranquille et effacé. La grisaille du temps. On sentait qu'avant la guerre, loin des chemins de fer, loin de tout, en ce pays terne et sans éclat, une population pacifique vivait des jours également ternes et sans éclat.

vous est plus facile. - C'est que, vous savez, en ce moment... - Essayez toujours, qu'est-ce que nous ris-

quons ? On brandit sous votre conscience la lame perfide d'une amitié de longue date. Quel-ques lignes à écrire, une signature, cela ne coûte rien. Les gens, du moins, se le figurent On s'exécute en ronchonnant, sans conviction, avec même le secret espoir que cela ne

réussira pas. Les demandeurs de recommandations sont très forts ; ils ont le talent de vous présenter le service qu'ils sollicitent comme une chose très simple, très anodine. « Notez, disent-ils, que ce que je demande n'est pas une faveur

(ce n'est jamais une faveur !), j'y ai droit, seulement, vous savez ce que c'est, en ce noment tout se fait par recommandation. C'est cette conviction profondément ancrée au cœur des foules qui fait pleuvoir chaque

jour dans les bureaux l'averse des lettres de qu'on en ait pensé, interdit. Alors ?

Un pâtissier a fait des croissants qui n'étaient pas des croissants : c'est-à-dire aussi, une mesure contre les recommandations. Sa circulaire aura subi le sort commun à toutes les circulaires. Là où l'un a échoué, l'autre réussira-t-il ? Nous avons une chance : le nouveau ministre n'est pas un homme politique.

Lire à la 4º Page

462° JOUR DE GUERRE

Communiqué

Paris, 6 Novembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, on signale pendant la nuit une nouvelle attaque contre nos tranchées de l'ouvrage de la Courtine. Elle a complètement échoué.

Entre Argonne et Meuse, au cours de la lutte de mines qui se poursuit presque sans interruption entre Argonne et Meuse, l'explosion d'un de nos fourneaux a endommagé sérieusement ce matin les organisations allemandes du secteur de Malancourt.

Nuit relativement calme sur le reste du front.



LES FRANCAIS EN SERBIE Au camp d'aviation, Français et Serbes fraternisent devant le gourbi des mécanos dit « Villa Cythéria »

Types et Choses de Guerre

MASSIGES

Des tranchées, novembre 1915. Je vis Massiges pour la première fois le 14 septembre 1914, vers les 5 heures du soir. Je vis... je devinai plutôt Massiges.

Caché derrière une touffe d'arbres, je re Caché derrière une touffe d'arbres, je regardai d'abord des formes confuses qui, dans la plaine, avançaient, se mouvaient lentement parmi le crépitement sec des fusils et des mitrailleuses. C'était une large vallée que bordaient, au Nord et à l'Ouest, de hautes collines et qui se perdait, à l'Est, en une immense plaine, apparue comme une immense bande verte à l'horizon.

Or, les collines n'étaient autres que le Cratère, l'Annulaire, le Médius; n'étaient autres que les doigts de la fameuse « Main ». La bande verte c'était l'Argonne.

Dans la nuit commençante, les éclatements Dans la nuit commençante, les éclatements de marmites se faisaient lumineux. A mes pieds, deux grands brasiers jalonnaient la plaine noyée d'ombre, projetant dans le ciel crépusculaire de grandes traînées rouges. Deux villages flambaient. Le plus proche était Virginy, le plus lointain, blotti au pied des collines, était Massiges...

Massiges... Je ne devais y pénétrer que le 16 septembre. Quelques maisons déjà avaient brûlé, quelques-unes seulement. C'était alors un petit village triste, aux habitations basses et d'aspect presque miséreux. Seule, une mairie-école en briques rouges s'élevait orgueilleusement parmi les constructions grises aux murs verdis par la mousse et l'hu-

Des arbres fruitiers entouraient le village d'où chaque matin, sous les obus, filaient vers les champs, des troupeaux rouges et blancs de vaches paisibles.

Car je les ai connus les habitants de Massiges, et le père V..., et les demoiselles R..., et bien d'aufres. Ils ne sont partis que lorsqu'ils n'ont plus pu faire autrement, lorsque leurs bicoques ont été jetées bas, lorsqu'enfin l'autorité militaire les a forcés à s'en

Ce fut ensuite l'écrasement du village. Les maisons, une à une, croulaient sous les mar-mites. Sous leurs ruines où fumaient encore un reste d'incendie, l'on trouvait parfois quelque squelette calciné de cheval ou de

Puis, les longs mois d'hiver. Des débris des maisons chacun tirait ce qu'il pouvait pour se fabriquer un petit abri, un coin à soi où il ne pleuvrait pas, où l'on ne rece-vrait pas d'éclats, où l'on pourrait vivre son existence de taupe.

Des hauteurs de la « Main » on descendait dans Massiges un jour sur deux, mais la vie n'y était pas toujours drôle. Les marmites (des 210, je vous prie) s'acharnaient sur le malheureux village, martelaient ses ruines. D'un point assez lointain, l'ennemi nous dominait, et les balles des mitrailleuses balayaient sans cesse l'espace. Cependant, on vivait sans trop de souci,

on se promenait. Parfois quelqu'un tombait pour ne plus se relever. Et cela ne rendait personne plus circonspect. On avait parfois un petit sursaut lorsqu'une balle venait en face de vous, à la hauteur de votre nez, cas-ser quelque branche ou s'aplatir sur quel-que mur. Puis, on continuait sa promenade. Il semblait alors que l'infortuné hameau fût désormais à l'abri de tout autre outrage. Et cependant il devait connaître une destinée pire encore. Lorsque le 3 février, les Allemands s'installèrent sur les crêtes, ce fut Provence pour la Nord dans Massiges un travail nevreux.

Les Allemands avaient rasé la ville, les l'erreurs de l'intendance.

Français en labourèrent l'emplacement. En quelques jours, des tranchées multiples sil-lonnèrent les ruines. Aux premières tranchées s'en ajoutèrent d'autres, et d'autres en-core. Le sol fut éventré comme par de géan-tes charrues. De larges blessures y furent faites dont la cicatrice, longtemps après la paix, sera encore visible.

Qu'es-tu devenu paisible village ? Malgré tous les désastres, à cause d'eux peut-être, tu m'es cher. Et si je dois revenir vivre parmi l'atmosphère lumineuse de la Méditerranée, longtemps, toujours, restera dans mon esprit et dans mon cœur le souvenir de l'humble cité où, pendant un an, j'ai vecu, j'ai souffert ; de l'humble cité où, bercés par la chanson formidable des canons, dorment de leur dernier sommeil ceux d'entre nous que la Mort a choisis.

PAUL EMMANUEL.

IL Y A UN AN Samedi 7 Novembre

L'avortement de l'offensive allemande sur l'Yser est complet ; nos fusiliers marins, soutenus par l'artillerie alliée, repoussent les ennemis au delà de Dixmude et de Bixchoote. D'autre attaques de l'ennemi sont repoussées avec le même succès entre Armentières et La Bassée, vers Neuve-Cha-pelle, à Vermelles, à Aix-Noulette, entre Ar-ras et Soissons, à Vailly, etc.; en Argonne, combats à la baïonnette ; au nord-est de Verdun, les Français prennent Haucourt et Mozeville ; au sud-est de Saint-Mihiel, près de Saint-Remy, ils occupent les tranchées al-

Dans le Caucase, à l'est d'Erzeroum, les Russes marchent sur Varna. Le port russe de Poti, sur la mer Noire, est bombardé par le Breslau.

Dans le golfe Persique, on signale l'occu-pation de Fao par les Anglais. Sur la mer Jaune, les Japonais s'emparent

Dans la colonie du Cap, des engagements ont lieu entre Boers rebelles et Boers loya-On publie un manifeste des Universités

L'Ingéniosité de nos Poilus

françaises contre la barbarie germanique.

Elle est inépuisable. Le Cri de Paris nous en donne un nouvel exemple :

Nos jeunes briscards ayant remarqué, à 'usage, que le bidon individuel du dernier modèle est d'une contenance sensiblement inférieure à celle de l'ancien et que, souvent, il ne tient pas le litre, voici l'ingénieux moyen qu'ils emploient pour le ramener à

Le bidon est couché à plat et maintenu par le poids d'une grosse pierre. Dans le goulot ouvert, le soldat introduit le canon de son fusil et tire une cartouche Lebel, préalablement diminuée de sa balle et d'une noitié environ de sa poudre.

L'expansion des gaz de la décharge produit une légère extension des parois du bidon et lui rend la contenance normale d'un litre, parfois même — o bonheur I — de quelques centilitres de plus.

Tout le succès de l'opération réside dans le juste dosage de la poudre. Trop peu, l'ef-fet est nul ; trop, le bidon se déchire. C'est un tour de main à attraper.

C'est ainsi que l'on corrige les petites

Importante Victoire dans les Balkans

Les Serbes et les Alliés mettent en fuite l'armée bulgare Paris, 6 Novembre. L'Officiel publie un arrêté fixant les règles de discipline applicables aux chefs de service des retraites dans les préfectures et à leurs adjoints, dépendant du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

LA SITUATION

- De notre correspondant particulier -

La plupart des journaux de France et d'An-gleterre s'accordent pour dire que la crise grecque pose un problème militaire. Un de nos confrères, M. Georges Bienaimé, envisage la situation sous le triple aspect que les événements prochains peuvent tut douner : avec les Grecs, sans les Grecs, et contre les

Si la Grèce intervient, dit-il, les trois divisions bulgares rassemblées entre Stroumitza et la région de Cavalla, ne résisteraient pas longtemps aux 150.000 soldats que leur oppo-serait la Grèce. La Bulgarie serait obligée de dégarnir son front sur Nich et sur Uskub, et d'abandonner la poursuite des Serbes. L'armée franco-anglaise s'avancerait dans le Nord, elle atteindrait Uskub et, de là, mena-cerait Sofia. Les Serbes, délivrés des Bul-gares, reporteraient toutes leurs forces con-tre les Austro-Allemands, qui devraient recu-ler, ou bien ceux-ci, pour renforcer l'armée Mackensen, se trouveraient encore obligés de dégarnir leur front russe, déjà ébranlé, et peut-être même leur front occidental. La Ser-bie serait sauvée, l'honneur de la Grèce et son avenir de même.

Si la Grèce n'intervient pas, l'armée franco anglaise aura seule le devoir d'empêcher l'encerclement de l'armée serbe, en arrêtant les Bulgares. Cette armée devra être considérablement augmentée pour faire face à la si-tuation. Cette nécessité est prévue.

Si la Grèce marchait contre nous, elle aurait à compter avec la flotte de l'Entente, qui constitue une menace qu'aucun gouvernement d'Athènes ne saurait négliger.

En attendant les événements, voici la situation actuelle : si l'armée bulgare menace tro-allemande sont lents. L'armée serbe s'appuie sur une région extrêmement forte et qu'elle pourra défendre pied à pied. L'armée Sarrail avance vers le Nord-Ouest, sur la route de Velès à Prilep où elle donne la main aux Serbes. Les détachements anglais sont, paraît-il à la veille d'attaquer Strou-

MARIUS RICHARD.

Les Propositions de Paix

La France ne veut pas de paix prématurée

Rome, 6 Novembre. Dans un éditorial consacré aux déclara-tions de M. Asquith et de M. Briand, le Corriere della Sera fait remarquer que la France, qui donna au cours de la guerre des preuves merveilleuses de sa vitalité latine preuves inervenieuses de sa vitante l'atthe et de sa force à passer de tristes dépressions aux hauteurs les plus sublimes, ne pouvait pas mieux répondre aux bruits pacifistes qui étaient venus de Suisse. Après avoir rappélé les erreurs diplomatiques qui furent commises dans les Balkans, le journal condut.

« La tâche que ces hommes politiques assu-« La tâche que ces hommes politiques assument est certes effrayante, mais la nécessité les presse et il faut resserrer autour de l'ennemi l'immense réseau d'acier. Les nations de la Quadruple-Entente veulent aller vers une phase nouvelle, avec l'assurance qu'aucun des éléments considérables des supériorités qu'elles possèdent encore pour arriver à la victoire, ne sera employé trop tard ou gas-

« Après quinze mois, les empires centraux voient toujours s'éloigner davantage, malgré leurs invasions, le mirage d'une paix dictée par eux. Ils sentent que rien n'a pu altérer la résistance morale des peuples contre laquelle les canons et les mortiers de Krupp sont impuissants. Que tout cela ne reste pas vain pour ceux qui défendent la liberté et la justice ».

Madrid, 6 Novembre.

La Correspondencia Mülitar dit que la déclaration ministérielle française démontre qu'il existe en France un grand entrain pour continuer la guerre. La France possède de telles qualités d'énergie et d'endurance qu'il est impossible de marchander l'admiration pour la ténacité de ses résolutions, qui montre à l'Allemagne combien ses espérances de paix sont vaines. paix sont vaines.

« L'attitude de la France en Serbie est généreuse et grandiose ; envahie elle-même, la France accourt au secours d'une alliée plus faible ; cet acte nous la rend plus symplus faible; cet acte nous la rend plus sympathique encore.

« L'énergie de M. Briand saura sauver la France des cas les plus difficiles. Elle saura établir et conserver l'union dans le Cabinet qui, composé des politiciens les plus illustres, jouit d'un grand prestige et constitue véritablement l'unité nationale.

« L'union sacrée en France, est trop forte, pour qu'il puisse être question de paix prématurée ».

Les intrigues du prince de Billow

Rome, 6 Novembre. On assure ici dans les milieux diplomatiques que le but du voyage en Suisse et la mission en Espagne du prince de Bülow serait de constituer une ligue des neutres dont feraient partie la plupart des petits Etats : la Suède, la Holande, la Suisse, l'Espagne et dans laquelle le gouvernement allemand s'efforcerait d'enrôler le Saint-Siège luimème. Cette Ligue une fois constituée, devrait prêter son coucours à l'Allemagne pour une prompte conclusion de la paix.

Un projet de Congrès à Berne Berne, 6 Novembre.

La direction du Congrès qui a pour but l'étude des bases d'une paix durable fait savoir que récemment elle a envoyé en Italie une délégation chargée de s'aboucher avec des professeurs de droit, des députés et des hommes éminents, qui s'intéressent au but du Congrès

Cette délégation a rencontré le meilleur ac-cueil et a acquis la certitude que les Italiens participeraient avec entrain au Congrès sous la route de Nich à Pirot. Dans le Sud. une

une forme ou sous une autre. La délégation a en particulier réussi à faire revenir certaines personnalités sur cette idée préconçue qu'il s'agissait de manifestations en faveur de la cessation des hostilités ou d'une immixion dans les pourparlers qui précèderont les conclusions de la paix.

La collaboration des millieux politiques et savants italiens à l'œuvre du Congrès serait donc assurée. Etant donné par ailleurs que la liste des participants des autres pays s'allonge chaque jour, on peut prévoir que le Congrès suffira à la belle tâche qu'il s'est imposée de préparer un plan des problèmes qui devront être résolus dans le futur traité de paix.

DANS LES BALKANS

La Bataille de Babouna

L'Armée bulgare battue par les Serbes et les Alliés

Athènes, 6 Novembre.

La légation de Serbie annonce que l'armée bulgare a été battue, hier, au défilé de Babouna, après une bataille qui a duré plusieurs jours, et à laquelle ont pris part l'infanterie Nich, par contre les progrès de l'armée aus- Ilançaise et la cavalerie Dil-

tannique. Rome, 6 Novembre. On mande d'Athènes au « Giornale d'Italia » que les troupes serbes, aidées

par les troupes françaises, auraient repris la gorge de Babouna et Isvor. Les pertes totales bulgares s'élèveraient actuellement à quatre-vingt mille hommes.

La résistance serbe sur le théâtre oriental est toujours plus énergique et cause à Sofia des préoccupations.

Salonique, 6 Novembre. Une dépêche arrivée hier soir dit que les Bulgares ont attaqué les Français sur le front de Kavadar. Après une longue préparation d'artillerie, ils se sont élancés à la baïonnette, mais ils ont été repoussés avec

de grosses pertes.

La légation de Serbie nous communique la dépêche suivante qu'elle vient de recevoir : L'armée bulgare, descendant pour envahir la Macédoine par la voie de Velès et Prilep, a été définitivement battue par l'armée serbe à Isvor, à l'entrée du col de Babouna.

Au cours de la bataillé, qui durait depuis plusieurs jours, des détachements d'infanterie française et de cavalerie anglaise, arrivant de Krivolak, ont accéléré la victoire serbe. Isvor et Gradeko sont pris par notre

L'armée bulgare, décimée, fuit à la débandade dans la direction de l'Est. La rive droite du Vardar est nettoyée

des Bulgares. La situation sur le front

Genève, 6 Novembre. De la Tribune de Genève :

Une dépêche d'Athènes donne des détails assez curieux sur l'état d'esprit en Grèce. Le roi et le gouvernement sont d'accord pour Le roi et le gouvernement sont d'accord pour rester neutres, mais on reconnaît que l'opinion publique est tout à fait favorable aux Alliés et que c'est la Bulgarie qui est « l'ennemie héréditaire ». La Grèce est décidée à continuer à donner aux Alliés toutes les facilités pour porter secours aux Serbes et elle est persuadée que si le besoin s'en faisait sentir, le gouvernement grec saurait faire « le geste necessaire ».

geste nécessaire ».

Autrichiens et Allemands sont d'accord pour reconnaître que l'invasion de la Serbie ne va pas toute seule. Vienne mentionne la « très tenace résistance de l'adversaire » la « tres tenace resistance de l'adversaire » et Berlin dit que « l'ennemi oppose encore une résistance opiniâtre ». C'est l'aven indirect de pertes énormes et pour un résultat encore assez minime. Les Autrichiens sont à Ujize, à trentaine de kilomètres de Vizegrad. Les Allemands mentionnent toujours la ligne Tchatchak-Kragujewatz et les rives de la Morava, sans ajouter autre chose que l'énoncé de leurs prises.

Les Bulgares mentionnent aussi les mê-

Les Bulgares mentionnent aussi les mêmes points que précédemment, Plainnica à l'ouest de Zaïchar, Svrljig sur la route de Nich, Vrandol sur la Nichawa. Ils signalent la présence du roi Pierre sur le front serbe. Malade, ayant une peine énorme à marcher, le vieux roi tient à ranimer personnellement le courage de ses soldats qui n'en ont d'ailleurs nul besoin, car ils sont décidés à se faire tuer plutôt que de céder.

Le front bulgare de Macédoine est encore mal défini Les Français ont été attaqués à leur tête de pont de Krivolak sur le Vardar et ont aisément repoussé les Bulgares. Ils progressent aussi au sud de Stroumitza.

Les Monténégrins font aussi une superbe résistance à l'envahisseur qui cherche à les réduire. Les Bulgares mentionnent aussi les mê-

réduire. Les Serbes reconnaissent avoir dû se replier au sud de Kragujewatz et, dans l'est, sur la Muhawa, mais ils annoncent avoir battu les Bulgares vers Nic-Palanka, sur

L'Action des Alliés

Les premiers combats

Le débarquement des troupes

Paris, 6 Novembre. L'envoyé spécial du Petit Parisien à Salonique télégraphie le 5 novembre :

lonique télégraphie le 5 novembre :

Les états-majors français et anglais, tout en reconnaissant la situation grave, disent qu'elle est, depuis hier, un peu meilleure.

Les troupes anglaises sont sur le front de combat en première ligne, marchant au feu avec une allure magnifique.

Sur le front français, les Bulgares canonnent violemment les positions de Krivolak. Ils ont obtenu, en quarante-huit heures, comme seul résultat, de nous blesser un homme.

Du côté de Prilep, avant-hier, les Bulgares tenaient ferme, progressant même dans leur attaque. Hier à midi, les nouvelles sur ce même point disaient que les Serbes résistaient encore avec acharnement ; cette nuit, d'après un marconigramme, le combat contid'après un marconigramme, le combat conti

nuait.

De nouvelles troupes partent aujourd'hui pour le front serbe. Elles ont été inspectées par le général Sarrail avant leur départ. Leur aspect comme tenue et allure a produit une forte impression ici. En même temps, des convois de munitions, d'armes et de vivres sont expédiés sur le front serbe.
L'armée serbe, également ravitaillée, refait lentement sa concentration.
On a annoncé par erreur la concentration

de troupes grecques vers Monastir. Il n'y a pas de concentration spéciale sur ce point. L'armée grecque est normalement concentrée sur ses frontières, selon son plan de mobilisa-tion, déclarent tous les officiers grecs.

L'Intervention de l'Italie

Une expédition en Albanie

Rome, 6 Novembre.

Dans les cercles bien informés on assure qu'une expédition italienne en Albanie serait chose décidée, mais elle ne s'effectuera pas avant que les Italiens se soient emparés de Gorizia, dont la chute est imminente.

Rome, 6 Novembre. Un télégramme de Corfou à l'Idea Nazionale, dit qu'on restaure la route de Santi-Quaranta, Monastir et celle d'Antivari-Rieka. Grace à ces travaux, ces routes pourront être commodément parcourues par les camions automobiles. On pourra donc facilement ravitailler l'armée serbe à travers l'Albanie et le Monténégro ; 300 camions fournis par l'Entente suffiront pour garantir la sûreté des communica.tions. Les Alliés enverront des troupes à Santi-Quaranta et en Albanie.

L'Intervention Russe

Un sous-marin allemand coulé

Londres, 6 Novembre. On mande d'Amsterdam qu'un sousmarin allemand aurait été coulé dans la mer Noire par la flotte russe bombar-

dant Varna. En Bulgarie

Les Bulgares se méfient de la Roumanie

Milan, 6 Novembre. On mande de Zurich au Corriere della

« On trouve la preuve certaine que la Bulgarie ne se trouve pas sûre de la Roumanie du fait d'une dépêche de Sofia à la Gazette de Francfort, par laquelle on vient d'appren-dre la mise immédiate en état de défense de la rive bulgare du Danube, défense pour la-quelle la Bulgarie demande sans délai à l'Al-lemagne de lui fournir les matériaux néces-

« Cette nouvelle est intéressante, par cela même que l'allusion à la possibilité d'une surprise de la part de la Roumanie est évi-

Les Buigares vont à Berlin

chercher de l'argent Genève, 6 Novembre.

On télégraphie de Berlin : MM. Tontcheff, ministre des Finances de Bulgarie et Stojanoff, directeur de l'admi-nistration de la Dette publique de Bulgarie sont arrivés vendredi matin à Berlin.

LA CRISE GRECQUE

La démission du Ministère est définitivement acceptée

Athènes, 6 Novembre. M. Zaïmis a refusé de conserver la présidence du Conseil qui lui avait été offerte par le roi. Il a allégué qu'il avait accepté ce poste provisoirement, pour faciliter les cho-ses, mais que, comme il l'avait déclaré anté-rieurement, il était décidé à s'abstenir d'une participation active à la politique intérieure

qu'une dissolution nécessiterait.

Le roi a convoqué le Conseil des ministres. Athènes, 6 Novembre. Les journaux annoncent que le roi

Constantin a accepté définitivement la démission du Cabinet Zaïmis.

La vie de M. Venizelos en danger

Londres, 6 Novembre.

On télégraphie de Rome au Daily News « Suivant une information de source diplomatique le roi de Grèce serait enclin à rappeler M. Venizelos au pouvoir. Des nouvelles non censurées reçues

d'Athènes prétendent que la vie de M. Ve-nizelos est considérée comme en danger. Les Allemands intriguent contre lui au palais et on craint qu'ils n'hésitent pas à

le faire supprimer.

« M. Venizelos a reçu de nombreuses lettres de menaces et ses amis veillent attentivement sur sa personne. »

Les incidents de la Chambre

Rome, 6 Novembre. Le correspondant de l'*Idea Nazionale* à Athènes donne sur la séance de la Chambre les détails suivants :

les détails suivants :

« Après l'incident provoqué par le départ de la Chambre du ministre de la Guerre, la séance avait été suspendue ; le Conseil des ministres s'était retiré pour délibérer, tandis que le président de la Chambre demandait avec insistance à M. Venizelos de considérer l'incident comme clos.

L'ex-premier refusa énergiquement d'entrer dans ces vues et il prit la parole.

Dès que la séance eut été reprise, un tumulte violent se produisit, lorsque le ministre de la Guerre rentra dans la salle des séances, alors que M. Venizelos terminait son discours.

Dans les milieux politiques italiens, toute-fois, on semble assez peu rassuré sur l'issue de la lutte. On remarque que la partie qui s'engage est fort inégale ; le retour de M. Venizelos au pouvoir paraît improbable ac-

La solution de la crise dépendrait alors de la dissolution de la Chambre. Cependant, l'armée étant mobilisée, de grandes difficultés s'opposent à de nouvelles élections. On tend donc à admettre que la Grèce s'achémine vers des crises intérieures, ce qui ne contribuerait pas à amener un éclaircissement dans la situation balkanique.

L'opinion en Italie

La crise grecque a provoqué au premier abord une certaine surprise en Italie. Les derniers incidents soulevés par la proposition du premier ministre, M. Zaïmis, de restituer aux musulmans sujets grecs les biens qui leur avaient été confisqués, avait donné l'impression que M.Venizelos désirait éviter une nouvelle crise intérieure dans un mo-ment aussi délicat. Les nouvelles parvenues aux journaux ita-liens confirment en partie cette impression. La démission de M. Zaïmis est, en effet, cau-sée par un incident imprévu.

En Roumanie

La navigation sur le Danube

Genève, 6 Novembre. On annonce de source officieuse qu'à la suite de l'occupation de la rive serbe du Danube par les troupes allemandes et autrichiennes, les autorités roumaines ont pris des mesures nécessaires en vue d'amener dans les ports roumains et de les désarmer, les navires chargés d'armes et de munitions destinés à la Serbie, et naviguant sous pavillon russe, au cas où ils se réfugieraient dans les ports roumains du Danube.

L'attaque des Dardanelles

Communiqué officiel anglais

Londres, 6 Novembre. Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant.

Dans la soirée du 4 novembre, entre 8 heures et demie et 9 heures et demie, les Turcs ont attaqué quatre fois l'extrême droite de la position britannique, occupée par les troupes australiennes et néo-zélandaises. Avançant avec des sacs remplis de terre, ils ont élevé de petites barricades, mais ont été chaque fois repoussés par no-

tre fusillade et des bombes. Tout est redevenu calme, vers onze heures du soir. Les Turcs n'ont tenté aucune autre attaque bien qu'ils aient dirigé un feu violent contre les différents points de notre

Nos pertes ont été très légères.

Sur le Front anglais

Londres, 6 Novembre.

Le quartier général britannique fait le com-muniqué officiel suivant : Hier, cinq combats aériens ont eu lieu ; l'un d'eux s'est terminé par la chute dans nos lignes d'un aéroplane allemand.
Depuis le 1er novembre, le temps a été
très humide. L'activité du travail des mines se poursuit des deux côtés.

FRENCH. _____

La Situation militaire d'après un Critique allemand

Amsterdam, 6 Novembre. Dans le Berliner Tageblat le major Moraht étudie la situation militaire :

Nous attendons avec impatience de voir ce que le général Galliéni va faire pour con-duire la France à la victoire. En Russie, notre front n'a pas varié, mais, il ne faut pas oublier que nous sommes obli-gés de faire front de tous les côtés, et que, malgré notre audace, nous sommes obligés, avant d'engager une bataille, de tout peser. Les attaques russes sont moins violentes au nord du Pripet, mais par contre elles ont augmenté sur le front de la Strypa. elles ont augmenté sur le front de la Strypa.

En Galtice, la Russie nous menace égalément d'envoyer une forte armée en Bulgarie, mais cela ne nous fait pas peur, car il y a trop d'obstacles à surmonter pour y arriver.

La domination de la mer Noire sera une condition, et l'autre d'obtenir un passage à travers la Roumanie. Or, la Russie ne se risquera certainement pas à entreprendre une expédition sur mer. Quant à la Roumanie, nous n'avons aucune raison de croire qu'elle favorisera l'Entente.

En Serbie nous menacons Nich et les Serbes

En Serbie nous menaçons Nich et les Serbes doivent envisager l'éventualité d'une retraite vers le Sud. Ils pourront encore atteindre la frontière monténégrine, mais ils ne peuvent plus espérer leur jonction avec les Angio-Français. Il faut souhaiter, dans l'intérêt de l'humanité, que la Serbie se décide à capituler

Sur le front austro-italien, la lutte est acharnée. Les Italiens essayent de percer les lignes ennemies.

En Allemagne

Les manifestations

contre la cherté de la vie

La Haye, 6 Novembre. Le Vorwaerts, de Berlin, écrit dans son Le Vorwaerts, de Berlin, écrit dans son numéro du 4 novembre que des démonstrations populaires contre la cherté de la vie ont eu lieu à Leipzig, où, dès midi, la foule avait envahi la salle, bien que la conférence fût fixée à 2 h. 30. Les personnes qui n'avaient pu pénétrer dans la salle se sont formées en cortège et ont déflié en chantant devant l'Hôtel de Ville. A Brunswick, à l'issue de la conférence, des femmes ont voté l'envoi d'une délégation auprès du ministre d'Etat.

d'Etat. Le 500° anniversaire

des Hohenzollern

La Haye, 6 Novembre. La publication d'un ouvrage intitulé Les Hohenzollern et leur Œuvre, vient de jeter une note discordante au milieu de l'enthousiasme protocolaire avec lequel on fête, en Allemagne, le 500° anniversaire de l'entrée des Hohenzollern en possession de l'électorat de Brandshourg

des Hohenzollern en possession de l'électorat de Brandebourg.

D'après le journal catholique La Gazette Populaire de Cologne, le livre fourmille de réflexions haineuses et injustes à l'égard des catholiques. Le journal regrette que les autorités le recommandent au public et surtout aux écoliers, et que des agents de police aillent même de maison en maison pour engager les particuliers à l'acheter.

La Gazette Populaire de Cologne publie de nombreuses protestations de catholiques en vue. Un membre de la noblesse westphalienne appartenant à une des familles cléricales les plus connues de l'Allemagne, écrit notamment : « L'affaire doit être portée à la tribune de la Chambre, Si nous ne prenons pas immédiatement notre défense en mains, il arrivera ce qui s'est déjà passé au temps du Kulturkampf. On envoie nos fils sur le champ de bataille et, en guise de récompense, on nous foule aux pieds. La recommandation officielle pour ce livre est pour le moins une impertinence à l'adresse du ministre de l'Agriculture, M. von Shorlemer, dont le père est traité dans cet ouvrage d'ennemi intérieur. Si le gouvernement persiste dans sa recommandation il violera la trêve séances, alors que M. Venizelos terminait son discours.

Lorsque le député crétois eut terminé, M. Zaïnis lut une brève déclaration, disant que le ministre de la Guerre, M. Janachitsas, n'avait pas voulu offenser la Chambre et les membres de l'opposition, et il demanda un vote de conflance.

M. Venizelos reprit alors la parole et prononça son discours qui dura trois heures, de 11 heures du soir à 3 heures du matin.

La lutte, entre M. Venizelos et le roi paraît arrivée à la dernière phase, puisque la conciliation paraît impossible entre les yues du souverain et de l'ex-premier.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 6 Novembre. Le grand quartier général fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. - Près de Riga, nos troupes, le 4 novembre, ont progressé légèrement vers l'ouest du lac d'Akkel. La lutte d'artillerie et la fusillade se poursuivent le long de tout le front de cette région.

Dans la région de Jacobstadt et sur la Dvina, la situation est sans changement.

Près de Dwinsk, au sud du lac de Sventen, les Allemands, à 5 heures du matin, le 5 novembre, ont prononcé, contre le village de Platonoka, une attaque que nous avons repoussée, en infligeant de grandes pertes à l'ennemi. Sur le lieu du combat, on a compté jusqu'ici plus d'un millier de cadavres allemands.

Plus au Sud, jusqu'à la région-du Pripet, situation calme.

A l'ouest de Rafalovka, sur le Styr, l'ennemi, dans la soirée du 3 novembre, a attaqué le village de Kostiukhnovka. Après un opiniâtre combat de nuit, nos troupes ont contraint les Autrichiens à prendre la fuite, prenant deux canons, trois mitrailleuses, beaucoup d'armes et de munitions, et faisant 250 prison-

Dans la région du village de Volitza, au nord de Nouvel-Olexinetz, nos troupes sont passées à l'attaque contre l'ennemi qui s'était approché de nos défen-ses de fils de fer. Après un combat à baïonnette, l'ennemi a été rejeté. Nous avons fait prisonniers 3 officiers et 160 soldats.

Le combat acharné sur la rive droite de la Strypa, dans la région de Semi-Kowitze, continue. La lutte d'artillerie atteint des deux côtés une grande vio-

OPERATIONS DE LA MER BALTI-QUE. - Nos vaisseaux ont ouvert le feu contre les positions allemandes près de Schlock.

FRONT DU CAUCASE. — Aucun changement. L'offensive russe dans la région de Dwinsk

Pétrograde, 6 Novembre. Communiqué du maréchal French | Examinant la situation dans la région de Dwinsk, l'Invalide Russe, organe du ministère de la Guerre, dit :

« Il faut reconnaître que notre situation dans cette région est, non seulement parfai-tement stable au point de vue de la défen-sive, mais que nous commençons à prendre l'offensive sur presque tout le front. Nos po-sitions fortifiées menacent l'aile droite de l'ennemi. Au cours des jours derniers, les lignes ennemies sous Dwinsk ont reculé à quatre verstes de cette ville. »

dans l'industrie russe Pétrograde, 6 Novembre. Une enquête officielle sur la participation des capitaux allemands dans l'industrie russe a établi que sur 2.000 entreprises en-quêtées, 500 étaient allemandes ou autrichiennes, avec des capitaux dépassant un milliard de roubles.

L'arrêt des Allemands

sur le front oriental

Pétrograde, 6 Novembre.

Pétrograde, 6 Novembre.

Le total des forces ennemies sur le front oriental a sensiblement diminué à la suite du prélèvement de trois corps pour le front occidental, au lendemain de l'offensive de Champagne, et de cinq corps pour le théâtre de Serbie. Ces huit corps ont tous été enlevés au secteur central de Vilna-Pinsk.

Si l'on considère que les dernières offensives russes sur le théâtre du Sud y ont attiré encore quelques groupes du théâtre central, on peut estimer que ce dernier s'est vu privé de plus de deux armées. Néanmoins, il demeure, de l'avis des Cercles militaires russes, neure, de l'avis des Cercles militaires russes, e point le plus renforcé de l'ennemi, qui y disposerait encore d'un million, d'hommes ontre un demi-million sur le théâtre Sud et ois cent mille hommes seulement sur héâtre du Nord, dont trois divisions face à ovinsk et cent trente mille hommes sur la Dvina. Sur le front russe tout entier se trouveraient actuellement par conséquent un million huit cent mille hommes de troupes

L'arrêt des Allemands sur le front oriental

austro-allemandes.

L'arrêt des Allemands sur le front oriental est uniquement dù à la contre-offensive russe, devenue possible avec le nouvel afflux de munitions. Ce revirement inattendu pour eux, a obligé les Allemands à s'établir sur des positions bien en arrière, non seulement de la Bérésina et du Dnieper qui étaient leur objectif final pour cette année, mais encore de la majeure partie de la voie ferrée Vilna-Rovno, qui devait leur servir de base.

Sur les points où les Allemands occupent cette ligne, c'est-à-dire de Vilna à Baranovitchi, leur position est relativement ferme, mais là où elle leur échappe, de Louninets à Rovno, ils n'ont pas de point d'appui, ce qui explique la série de leurs revers récents. Or, ces revers n'ont fait que suivre l'échec, coup sur coup, de leurs deux grandes tentatives d'enveloppement, qui devaient les mener droit à la Bérésina et au Dnieper, par Minsk et Borissof, à savoir : L'enveloppement de Vilna, où ils espéraient couper la dixième armée russe, et l'incursion de toute leur cavalerie de Sventsiany sur Gloubokoïe.

Quand l'ennemi s'est rendu compte que son éternel système d'enveloppement n'avait plus prise sur nos alliés les chefs se son!

Quand l'ennemi s'est rendu compte que son éternel système d'enveloppement n'avait plus prise sur nos alliés, les chefs se sont sentis aussi découragés que leurs hommes, et les armées austro-allemandes durent s'arrêter, sur un front de fortune peu apte à être transformé en ligne de défense. L'approche de l'hiver, la fatigue indéniable des troupes et la soudaine abondance de munitions chez un adversaire, qui retrouvait de ce fait tout son mordant, leur enlevaient la faculté du choix.

Les Etats-Unis et la Guerre

Les complots allemands

New-York, 6 Novembre. On est convaincu parmi les fonctionnaires, que Fay est Hongrois ; son vrai nom serait Fiji. Il aurait été autrefois employé dans une maison anglaise de Cologne.

Le ravitaillement des Boches

Washington, 6 Novembre. Washington, 6 Novembre.

Le navire « Kristianf-Jord », appartenant à des armateurs américains et norvégiens, devait quitter New-York demain, à destination de Christiania, avec une cargaison d'endaubage. Mais les armateurs ayant appris que les autorités britanniques pourraient confisquer cette cargaison comme étant destinée en réalité à l'Allemagne, ont obtenu que le département d'Etat fasse à Londres des représentations. Ils déclarent que l'endaubage est uniquement destiné aux consommateurs suédois, et en attendant, ils ajournent le départ et en attendant, ils ajournent le départ

Washington, 6 Novembre.

L'Italie en Guerre

M. Salandra à Milan

Milan, 6 Novembre. Le président du Conseil, M. Salandra, a visité quelques établissements industriels consacrés aux travaux de défense nationale. Il a été l'objet de chaleureuses acclamations consacrés aux travaux de detense nationale. Il a été l'objet de chaleureuses acclamations de la part des ouvriers. Il a visité également deux hôpitaux des blessés de la guerre. M. Salandra a adressé aux soldats, des félicitations et des encouragements.

L'après-midi, dans une réception de l'Association Libérale, une ovation a été faite à M. Salandra par les nombreuses notabilités et le public présents. Rendant un hommage chaleureux au président du Conseil, M. le sénateur Ponti a exalté la guerre actuelle qui doit décider de l'unité et de la grandeur de l'Italie, qui prend une part glorieuse avec les puissances alliées, à l'instauration de la paix future de l'Europe, sur les bases inébranlables du droit et de la justice.

M. Salandra a répondu en soulignant l'union de tous les partis autour du roi, pour l'accomplissement de cette haute mission et en relevant l'exemple le plus large et le plus généreux de la concorde organisée et empressée telle que la donne la ville de Milan. Le discours de M. Salandra a été vivement applaudi.

L'Italie achète du blé en Australie

Perth (Ouest australien), 6 Novembre. L'Italie a prié le gouvernement de l'Ouest autralien, d'indiquer le prix demandé pour 100.000 tonnes de blé. Elle fournirait les va-peurs destinés au transport. Les négociations

Les Opérations des Sous-Marins allemands

Ce que disent les statistiques du Lloyd et du Véritas

Paris, 6 Novembre. Les statistiques publiées par les registres du Lloyd ou du Véritas permettent de se rendre compte d'une augmentation ou d'une atténuation dans les opérations des sous-marins allemands. C'est ainsi qu'une statistique de ce dernier pour le mois de juillet laisse constater une diminution assez sensible sur le mois précédent

nois précédent. Au mois de juin, qui ne compte que trente jours, les sous-marins allemands avaient coulé 94 navires (69 vapeurs et 25 voiliers), d'une jauge totale de 108.083 tonnes, tandis que pendant le cours de juillet dernier la jauge atteinte par leur destruction a été de 98.515 tonnes, c'est-à-dire de 10 % de moins. Le nombre des bateaux coulés a cependant un peu augmenté. Il est de trois unités de plus, soit de 97. Ceci s'explique par le fait que les sous-marins allemands, dont le rendement diminuait, ont voulu gagner en nombre et ont torpillé tout ce qu'ils rencontraient. Au mois de juin, qui ne compte que trente

Sur les 42 vapeurs anglais détruits en juin,

Sur les 42 vaneurs anglais detruits en juin, il y a 27 navires de moins de 300 tonnes. On trouve parmi eux l'Elizabeth, de 35 tonnes ; I.-M. et S., de 33 ; Monadaa, de 37 ; Ugiebruc, de 34, et si l'on examine le tonnage des voiliers on le trouve encore moindre. Le nombre total des vapeurs coulés par les sous-marins allemands s'élève à 61, jaugeant 85.319 tonnes.

Il va sans dire que c'est la marine commerciale anglaise qui supporte la plus grosse Il va sans dire que c'est la marine commerciale anglaise qui supporte la plus grosse part des pertes, plus de la moitié comme tonnage : 42 vapeurs de 48.663 tonnes, puis vient la Russie avec 6 vapeurs et 11.856 tonnes; la France, 2 vapeurs et 3.427 tonnes.

Les sous-marins allemands ne visent pas seulement les belligérants ; les neutres ont leur part de pertes : la Norvège, 5 vapeurs et 11.418 tonnes ; la Suède, 2 navires et 12.37 tonnes : le Danemark, 1 navire et 214 tonnes, et les Etats-Unis, 1 navire, le Leelanara, qui fit beaucoup parler de lui, 1.924 tonnes.

En prenant la direction du finitistere des Affaires Etrangères, M. Aristide Briand a adressé le télégramme suivant à M. Jovanovitch, ministre des Affaires Etrangères de Serbie :

A Son Excellence M. Jovanovitch, ministre des Affaires Etrangères, Kralievo.

En prenant la direction du finitistere des Affaires Etrangères de Serbie :

A Son Excellence M. Jovanovitch, ministre des Affaires Etrangères de Serbie :

Les sous-marins allemands ne visent pas seulement les belligérants ; les neutres ont leur part de pertes : la Norvège, 5 vapeurs et 11.418 tonnes ; la Suède, 2 navires et 12.37 tonnes :

En prenant la direction du finitistere des Affaires Etrangères de Serbie :

A Son Excellence M. Jovanovitch, ministre des Affaires Etrangères et 12.416 serbie :

A Son Excellence M. Jovanovitch, ministre des Affaires Etrangères de Serbie :

En prenant la direction du finitister des Affaires Etrangères de Serbie :

A Son Excellence M. Jovanovitch, ministre des Affaires Etrangères et 12.427 tonnes des Affaires Etrangères et 12.427 tonnes des Affaires Etrangères et 12.427 tonnes et 1

Pour les voiliers coulés, l'Angleterre arrive

Pour les voiliers coulés, l'Angleterre arrive encore en tête avec 20 navires et 1.567 tonnes, puis la Russie, 2 navires et 2.445 tonnes.

Un voilier italien de 2.000 tonnes a été coulé par un sous-marin allemand. On ne sait comment le classer. Parmi les belligérants ?
L'Italie n'a pas déclaré la guerre à l'Allemagne. Parmi les neutres ? L'Italie fait partie de la Quadruple-Entente.

Les voiliers neutres ont été les vrais perdants. En effet, la Norvège figure pour 6 bateaux et 1.081 tonnes et le Danemark pour 4 bateaux et 437 tonnes. Il est à remarquer que parmi les neutres la Norvège a de beaucoup le plus souffert ; elle a perdu au total 11 navires d'une jauge de 17.084 tonnes. Elle se classe immédiatement après l'Angleterre, les pertes étant dans la proportion d'un tiers de celles de l'ennemi le plus visé par l'Allemagne.

Deux autres navires ont été coulés par des sous-marins, ce sont un vapeur turc de 784 tonnes et un vapeur allemand de 1649 ton. sous-marins, ce sont un vapeur turc de 784 tonnes et un vapeur allemand de 1.642 ton-nes. Les auteurs de ces torpillages sont des sous-marins des alliés bien entendu. Les mines sous-marines ont aussi fait parler d'elles. Quatre navires ont été coulés par leur explosion : 1 vapeur anglais de 148 tonnes, 1 vapeur belge de 1.810 tonnes, 1 vapeur norvégien de 2.013 tonnes et 1 voilier suédois de 449 tonnes.

En Angleterre

Les filateurs du Royaume-Uni

et les alliés

Londres, 6 Novembre. Un député ayant récemment mentionné à la Chambre des Communes que les alliés avaient commandé aux Etats-Unis quatre milavaient commandé aux Etats-Unis quatre millions et demi de mètres de drap, qui auraient pu aisément être fabriqués dans le West-Riding, le ministre du Commerce lui a écrit à ce sujet qu'il paraît établi, en effet, qu'un des gouvernements alliés a, récemment, fait une grosse commande de drap en Amérique, mais que le gouvernement anglais s'est hâté de demander aux gouvernements alliés de vouloir bien placer le plus possible leurs commandes dans le Royaume-Uni, et qu'actuellement les délégués des gouvernements alliés ont acheté, depuis le début de la guerre, environ vingt-deux milions de mètres de drap d'uniforme aux filatures anglaises, écossaises et irlandaises.

Les volontaires du Canada

Ottawa, 6 Novembre. Le mouvement des engagements volontaires au Canada, qui, depuis quelque temps, s'est grandement intensifié, n'est pas confiné aux jeunes ou aux hommes de la foule ; des homneunes ou aux hommes de la foule; des hommes de position offrent partout leurs services. L'avocat général du Canada, M. Meighen, qui a 41 ans, s'est démis de ses fonctions pour s'engager dans les grenadiers de la garde canadiens. Le député sir W. Aitzken, en ce moment en France comme « témoin oculaire » auprès des troupes canadiennes, demontel à s'enryler dans un hatillon du Noumanye à s'enrôler dans un bataillon du Nou-veau Brunswick, ou à lever un bataillon dans cette province.

Le Yukon va prochainement envoyer un régiment de mineurs et de forestiers, commandé par le gouverneur de ce territoire, M. Black, qui se démettra de ses fonctions pour conduire au feu ses éclaireurs.

La santé du roi

Londres, 6 Novembre (Officiel). Le roi a passé une meilleure nuit. Il a été possible de le transporter sur une chaise-lon-gue pendant quelques heures. La guérison fait des progrès satisfaisants, mais le roi pe pourra quitter la chambre que dans quelque temps. On ne publiera plus de

Le service militaire en Nouvelle-Zélande

Londres, 6 Novembre. Du correspondant du « Times » à Welling-

loi relative aux marins et à la sûreté en mer en ce qui concerne les navires construits à l'étranger et devenus américains conformément à la loi sur l'inscription maritime de 1914.

Les inconvénients résultant de l'inspection prescrite à partir du 1st novembre ont soulevé des protestations générales.

Le projet gouvernemental propose d'établir un registre de tous les hommes entre 17 et 60 ans, avec détails complets de leur profession ou occupation, conditions physiques, expérience militaire et des personnes à leur charge. De plus, les hommes entre 19 et 45 ans auront à répondre aux questions suivan-

1º Vous êtes-vous présenté pour servir dans in corps d'expédition pendant la guerre ac-uelle ? Si vous avez offert vos services ont-le été acceptés ou rejetés ?

ils été acceptés ou rejetés ?
2º Si vous ne vous êtes pas encore présensenté comme volontaire, êtes-vous disposé à vous engager dans un corps d'expédition ?
3º Si vous ne vous êtes pas offert comme volontaire ou n'êtes pas disposé à le faire, êtes-vous disposé à servir de toute autre manière, en connexité avec la guerre actuelle ?
Si vous ne voulez pas servir comme volontaire dans l'armée ou autrement, dites vos raisons ?

Une dernière clause édicte qu'afin de fixer à un service militaire actif des hommes auxquels la dite loi s'applique ces hommes peuvent être astreints à subir une inspection mé dicale devant un médecin nommé à cet effet.

LE CABINET BRIAND

L'échange de télégrammes

avec les gouvernements alliés Paris, 6 Novembre. En prenant la direction du ministère des Affaires Etrangères, M. Aristide Briand a adressé le télégramme suivant à M. Pachitch, président du Conseil des ministres de Serbie A Son Excellence Monsieur Pachitch, pré-sident du Conseil des Ministres, Nich.

En prenant la direction du Cabinet dont le président de la République m'a confié la présidence, je tiens à faire parvenir à Votre Excellence l'expression de mes sentiments personnels et à l'assurer de tout mon conours dans la poursuite de l'œuvre com-

La France, déjà remplie d'admiration pour cette héroïque armée serbe qui, continuant la glorieuse tradition de ses ancêtres, réussis-sait naguère à chasser l'envahisseur du sol sait naguère à chasser l'envahisseur du sol sacré de la Patrie, est fière auyourd'hui de voir ses fils combattre aux coiés des vaillants soldats de Serbie. Elle donne ainsi la mesure des sentiments qui l'animent à l'égard de la nation qui, à travers les viscissitudes de l'Histoire, n'a cessé de lutter pour sa liberté et son indépendance.

Je prie Votre Excellence de croire que, fidèle aux principes dont s'est inspirée la politique de mon prédécesseur, j'aurai à cœur de consacrer tous mes efforts à la poursuivre en étroite collaboration avec elle.

A. BRIAND.

A. BRIAND.

M. Pachitch a répondu par le télégramme que voici : A Monsieur Briand, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères. En remerciant Votre Excellence de son

En remerciant Votre Excellence de son télégramme annonçant au gouvernement royal que M. le président de la République vous avait confié la présidence du Cabinet, je m'empresse de vous transmettre mes félicitations les plus sincères ainsi que celles de mes collègues.

Ie tiens à vous assurer, Monsieur le Président, que le gouvernement royal est très heureux d'apprendre que le Cabinet français, scus votre direction, s'inspirera des mêmes principes que le précédent. Cette déclaration nous est d'autant plus chère, que la Serbie, résolue à supporter tous les sacrifices, poursuit, dans la voie tracée et s'oppose de toutes ses forces, aux envahisseurs austro-allemands et bulgares.

Soutenus par nos nobles alliés, nous irons jusqu'au bout dans cette guerre que la force brutale nous a imposée. — PACHITCH. Paris, 6 Novembre. En prenant la direction du ministère des Affaires Etrangères, M. Aristide Briand a

meme sentiment de solidarite, la poi qui unit aujourd'hui plus étroitement encore que par le passé, les deux nations qui luttent pour leur indépendance.

M. Jovanovitch a répondu par le télégramme que voici : A Son Excellence M. Briand, président du

Conseil, ministre des Affaires Etrangères, Paris. Je suis heureux d'apprendre que le président de la République vous confie la di-rection du Cabinet et le portefeuille des Affaires Etrangères, et je puis vous assurer que la collaboration de la Serbie ne manquera jamais pour aider à accomplir la grande œuvre si heureusement commencée par la France et ses alliés.

Les Lettres de Recommandation pour les Militaires

LES INSTRUCTIONS DU MINISTRE

Paris, 6 Novembre. En même temps qu'il a adressé aux commandants de région une circulaire relative aux recommandations, le ministre de la Guerre leur a envoyé des instructions ayant pour but, à la fois de préciser l'application de la mesure prise, et de sauvegarder les droits des militaires qui ont des demandes à présenter à leurs chefs.

présenter à leurs chefs.

Ces instructions stipulent que toute demande de militaire appelant sur sa situation l'attention de ses supérieurs doit, dans tous les cas, être transmise par la voie hiérarchique, et, si l'avis de ceux-ci est défavorable, il doit être motivé. De plus, au cas où le chef donnerait un avis défavorable, la demande n'en sera pas moins transmise à l'autorité supérieure, et au besoin jusqu'au ministère, qui statuera en dernier ressort.

en dernier ressort. L'interdiction aux militaires de se faire L'interdiction aux militaires de se faire recommander, ajoute le ministre, impose plus rigoureusement encore aux officiers, quel que soit leur grade, le strict devoir de s'abstenir de toute intervention qui ne serait pas justifiée par des considérations exclusivement militaires prévues par les règlements.

Les abus qui se produiraient à cette occasion engageront la responsabilité de leurs auteurs.

Les Pays neutres

Les exportations en Suède

Stockholm, 6 Novembre. Le gouvernement suédois a interdit, à partir du 6 novembre, l'exportation du bois de pin non ouvré, du fer siliceux, du ferro-manganèse siliceux, du cuivre non ouvré ou brut, du cuivre raffiné produit par les raffineries suédoises avec de la matière brute, des anodes, de la mitraille, des plaques, bandes, barres, clous, rivets, chevilles, tuyaux, fil, nickel, poudre de bronze.

En Espagne

Madrid, 6 Novembre. La Chambre a procédé à l'élection de son président. M. Gonzalez Besada a été élu par 225 voix sur 257 votants. Le nouveau président a prononcé un discours. Après avoir fait l'éloge de son prédécesseur, il a exprimé sa confiance dans le patriotisme des députés pour faciliter la solution des nombreuses et importantes questions à résoudre.

En France

La Serbie et ses luttes glorieuses

Paris, 6 Novembre. M. A.-H. Antoine, consul de Serbie en Bel-gique, a fait cet après-midi une conférence avec projections sur « La Serbie et ses luttes glorieuses. » Le conférencier qui est de na-tionalité belge, a puisé dans la similitude des malheurs de sa patrie et du pays dont il est représentant diplomatique, une émotion pro-fonde qu'il a su faire partager à son audi-

tracé l'histoire de ses longues et glorieuses luttes passées depuis le règne de Bouchan le Grand, contre les Turcs, les Magyars et les Germains. Vaincus un moment par les Turcs, mais jamais domptés, les Serbes se révoltèrent en 1813 sous la conduite de Karageorge, puis de Milan Obrenovitch. Consolidée en 1877 au traité de Berlin, l'œuvre d'émancipation fut reprise en 1912 contre les Turcs, puis affirmée sur les Bulgares, sur les Autrichiens, sur les Allemands.

Ce peuple, qui en est à sa quatrième ans Ce peuple, qui en est à sa quatrième an-née de guerre et qui a su repousser depuis un an trois invasions, mérite mieux que no

Le nom de miss Cavell à une rue d'Alger

tre pitié et notre sympathie.

Alger, 6 Novembre. Le Conseil municipal d'Alger, dans sa séance d'hier, a adopté, à l'unanimité et aux applaudissements de ses membres, une proposition du maire tendant à donner le nom de Miss Edith Cavell à une rue d'Alger. La plaque indicatrice portera, en outre, la mention ?

« Victime de la barbarie des Allemands. »

A travers les Journaux

Paris, 6 Novembre. L'Homme Enchaîné. - Venizelos. - De Ma G. Clemenceau:

G. Clemenceau:

Il vient de montrer qu'il était également capable de choisir son heure et d'agir. Cette fois, con c'est plus le roi Constantin qui a pris l'offensive, c'est le chef du seul parti autorisé à se qualifier, d'hellénique, qui répondant aux inexcusables violences d'un ministre de la Guerre de tempérament boche, s'est dressé devant le pouvoir personnel d'un autoérate affolé d'arbitraire pour lui dire : « Tu n'iras pas plus loin ! »

La lutte est maintenant si clairement engagée de part et d'autre, qu'il ne peut plus y avoir une Grèce vivante si le roi Constantin entend jouer jusqu'au bout le rôle dont le manusorit lui a été expédié de Berlin. Se soumettre ou se démettre. Entre les deux alternatives, Sa Majesté le roi des Hellènes peut choisir. Ce serait mal la connaître de supposer qu'il ne voudra pas reouverir, comme tant d'autres, à des tentatives de resistance. Mais jusqu'à ce que j'aie les yeux crevés d'évidence, je ne ferai pas à la Grèce l'outrage de la croire prête à se germaniser.

Et nous, Français de la France envahie, n'avons nous rien à faire pour aider ce protagoniste de la civilisation hellénico-romaine, qui est nôtre aujourd'hui, contre l'assaut renouvelé des antiques sauvageries ? Nous ne nierons pas qu'en l'aidant, nous nous aidons nous-mêmes. Mais c'est ce qui nous met la fiamme au cœur, puisque dans le peuple grec, comme dans le nôtre, c'est la plus belle floraison de l'esprit humain que nous défendons.

peuple gree, comme dans le nôtre, c'est la plus belle floraison de l'esprit humain que nous défendons.

Notre aide ne viendra pas de je ne sais quella reprise de négociations à côté, dont la tentation s'offiriait, dit-on, à M. Briand, par l'entreprise de personnes qui ne peuvent paraître qualifiées qu'à ceux qui ne savent rien des choses de la Grèce. Gardons-nous de reprendre en aucune forme la diplomatie de M. Delcassé, qui crut puérilement amadouer le roi Constantin par des fiagorneries en faisant supprimer, par une plus que stupide censure, toute affirmation de presse qui aurait perquis aux patriotes grecs d'éveiller l'attention publique sur le mécontentement caractérisé des Français. Cette politique de diplomate à la mamelle a échoué dans toutes les capitales des Balkans.

Pour notre malheur, l'activité de notre présent ministre des Affaires Etrangères est principalement de causerie, parce qu'il excelle en ce genra d'inaction. Par quelque canal qu'il reprenne l'entretien avec la cour d'Athènes, il ne sera pas moins dupe que M. Delcassé lui-même, par la raison bien simple que le roi Constantin ne nous refusera rien des satisfactions de paroles, et ne nous accordera rien des satisfactions de fait. Cela est irrévocablement décidé dans cette âme sans ouverture, ou aucun rayon de lumière me peut pénétrer. En le ménageant outre mesure, en lui permettant de riposter à nos avances par des bonnes grâces, qui ne sont qu'amorces de duperie, nous ne faisons que le seconder dans son jeu contre nous, car toute son opération reposs sur la conservation d'une apparence d'amitié envers la France, au moment même où il lui plants son poignard dans le dos. Il ne suffit pas de supprime r les critiques qui dénoncent les erreurs les plus grossières du quai d'Orsay, car on n'en supprime pas les effets, et c'est la France qui en reçoit le contre-coup.

Le roi espérait pouvoir arrêter Venizelos n'a pas eu peur. Il a bravement engagé la bataille et comme ses partisans sont de la plus pure noblesse de l'âme grecque, je ne peux pas dout

La Guerre Sociale. — Avec le peuple con-tre son roi. — De M. G. Hervé :

Il n'y a aucune illusion à se faire, Constanting va de nouveau dissoudre son Parlement. Est-ce que nous allons le laisser continuer longtemps ce petits

Il n'y a aucune illusion à se faire, Constantin va de nouveau dissoudre son Parlement. Est-ce que nous allons le laisser continuer longtemps ce petits jeu?

Le roi de Grèce, parce qu'il est le beau-frère de l'empereur d'Allemagne, a traité comme un chiffon de papier le pacte par lequel il s'était engagé a aider la Serbie en cas d'agression. Le roi de Grèce, parce qu'il est le beau-frère du kalser, est en train de faire un coup d'Etat contre son Parlement, est de violer la Constitution, qu'il a juré de respecter. Lorsque les Allemands auront fait leur jonction avec les Turco-Bulgares, et qu'ils marcheront sur Salonique, qui vous garantit qu'il ne nous poignar dera pas dans le dos ? Qu'il ne se joindra pas nos ennemis, et que ses troupes, conduites par un état-major presque entifèrement germanophile, ne nous couperont pas la retraite vers Salonique, notre seul port de refuge, au cas où nous serions obligés de nous replier en Serbie, devant des forces supérieures en nombre ?

Le gouvernement grec a une attitude aussi louche que l'avait le gouvernement bugare, quelques semaines avant de se déclarer contre nous. Il faux que nous sachions op qu'il a dans le ventre.

Avec nous ou contre nous !

S'il est un prince hellène, s'il est vraiment le roi du peuple grec, le peuple grec s'est prononcé : Qu'il tienne ses engagements envers les Serbes. S'il n'est qu'un agent du gouvernement allemand, que les alliés hu mettent la main au collet, et qu'ils le traitent en ennemi.

Ce serait trop commode vraiment de jouer le double jeu que joue ce personnage depuis plusieurs mois. A tous les coups l'on gagne, jamais l'on ne perd. Si les Allemands sont vainqueurs, il recevra les dépouilles de la Serbie. Si les alliés triomphent, il viendra, à la onzième heure, nous oftrir son concours, et il aura, sa part des dépouilles des Bulgares et des Turcs. Et, dans les deux cas, il conservera sa couronne.

Si les gouvernements alliés sont assez bonasses pour tolérer un jour de plus ce double jeu, il aurait tort de se géner. Dans ce cas-là, je p

L'Humanité. — Les recommandations. — De M. Renaudel : Il faut que le général Galliéni distingue en-tre la recommandation qui sollicite la faveur et la réclamation qui signale l'abus ou le mépris d'un droit, ou même une chose utile pour la dé-fense nationale. Je n'entends point par la qu'ài l'abri de la juste réclamation on pourra laisser passer la recommandation, mais je veux penser, qu'il faut aussi tarir la source des réclamations justifiées, en s'adressant aux institutions qui les font naître.

qu'il fait aussi tarir la source des reclamations qui les font naître.

Un exemple typique : depuis des mois, pour les canons, pour les munitions, le rappel des ouvriers métallurgistes subit, de la part de certaines autorités un peut obtuses, des lenteurs singulières ; de même pour les ouvriers mineurs dont le travail d'un seul correspond à la production d'une tonne de plus en charbon. En signalant ces cas nominativement, risquera-t-on d'attier les risqueurs sur les ouvriers visés ou sur les chefs rebelles aux mesures utiles ? Quand une réclamation de ce genre lui sera adressée, M. le ministre de la Guerre, il n'en faut pas douter, prendra les sanctions que commande un principe d'autorité inflexiblement juste, S'il en est bien ainsi, M. la général Galliéni aboutira aux résultats les plus utiles, que ne sauraient atteindre des apparences d'une rigueur facile et à bon marché. Ce sera assurément un commencement d'exécution des products des la commandation des products de la commandation de la commencement d'exécution des products de la commandation de la commencement d'exécution des products de la commence de la com

Dramatique Arrestation à la Frontière suisse

Belfort, 6 Novembre. Un individu résidant à Boron a été are rêté l'avant-dernière nuit par la douane, au moment où il tentait de franchir la fronreprésentant diplomatique, une émotion pro-fonde qu'il a su faire partager à son audi-tière suisse. Il était porteur d'une somme de 1.200 francs en argent. Il fallut faire feu sur lui à plusieurs reprises pour l'obliger à s'arrêter.

Contre la Vie chère

Le projet du Gouvernement. — Le prix du pain et la question de la viande à Marseille

Paris, 6 Novembre. M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a dé-

le devoir ?

JULES BERNEX.

ART. 2. — La taxation est prononcée par le maire. A défaut par le maire de prononcer la taxation, et si les circonstances l'extgent, le préfet peut prononcer la taxation nans les conditions prévues à l'article 99 de la lot du 5 avril 1884, après avis d'une Commission consultative de six membres, dont deux obligatoirement choisis, l'um parmi les membres des Chambres de Commerce, et l'autre dans les Syndicats agricoles. La Commission est nommée par lu préfet et présidée par lui.

ART. 3. — Les recours contre la taxellois établie par le maire pourront être portés dans le délai de cinq jours devant le préfet. Celuici statuera dans le délai de cinq jours à dater du dépôt du recours, après avis de la Commission visée à l'article précédent. Le

recours n'est pas suspensif.

ART. 4. — Les préfets sont autorisés à procéder, dans les conditions prévues par la loi du 3 juillet 1877, à la réquisition des denrées ou matières visées à l'article premier.

ART. 5. — Toute infraction aux actes des autorités administratives portant taxation des denrées ou matières de consenuation server de consenuation server. autorités administratives portant taxation des denrées ou matières de consommation, sera punie d'une amende de 200 à 10.000 francs, et d'un emprisonnement d'un mois à un an au plus, sous réserve de l'application de l'article 63 du code pénal.

ART. 6. — La présente loi ne déroge en rien aux dispositions de la loi du 16 octobre 1915, portant ouverture, au ministère du Commerce de l'Industrie des Postes et Télé-

Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, sur l'exercice 1915, de crédits additionnels aux crédits provisoires pour procéder à des opérations d'achat et de vente de blé et de farine pour le ravitaillement civil.

Ce que disent les bouchers détaillants

La question de la cherté exagérée de la viande n'est toujours pas résolue à Marseille. Tout au plus a-t-on commencé l'affichage des prix de vente à l'intérieur des boucheries selon l'arrêté provoqué par l'intervention au Conseil municipal de notre ami M. Canavelli. Mais les ménagères s'étonnent de ce qu'une baisse tarde à se produire. Et toutes leurs récriminations s'adressent, le temps de l'achat, aux bouchers détaillants. Sont-ils vraiment les responsables ?

C'est ce que nous avons demandé au secré-taire du Syndicat des Patrons Bouchers-Ma-gasiniers de Marseille, qui nous a fait les

gasiniers de Marseille, qui nous a fait les déclarations suivantes :

« Malgré toute notre volonté, nous ne pouvons vendre moins cher, nous dit-il. D'abord, nos frais ont augmenté depuis la guerre. Le papier de pliage, que nous ne comptons plus au client, est monté de 17 francs à 42 francs les 100 kilos. Les frais généraux ont doublé. Les impositions sont majorées de 10 à 15 %. Notre personnel exige un plus haut salaire.

« Mais, surtout, le manque de marchandises et les hausses continuelles paralysent notre bonne volonté. Les véritables responsables de la situation ne sont autres que les grands fournisseurs et les commissionnaires en gros.

« Dans presque toutes les boucher-es, la « Dans presque toutes les boucher es, la « Dans presque toutes les boucher-es, la femme doit participer au travail. Nos matinées exigent 8 heures d'efforts consécutifs, et, l'après-midi, 6 heures de présence. Par la comparaison de nos prix exposés avec le prix d'achat, tels que les révèlent les cours des marchés, il est facile de constater que nos bénéfices ne comportent que la juste rémunération de notre labeur.

« Ainsi, l'achat d'un bœuf de 400 kilos, à l' fr. 30 le kilo, nous coûte 920 francs; il faut y joindre « la sèche 1/2 » soit 2 kilos à 2.30 = 4.60; le transport, 4 fr. Au total : 528 fr. 60.

« A la vente — le déchet dans la viande étant calculé au 23 % — on obtient : 92 kilos déchets, os et graisse à

Autre tableau : Achat et vente d'un mou-ACHAT

Un mouton de 20 kilos à 2 fr. 25, 45 fr.; déchet de l'abattoir ou magasin, 500 gram-mes, 1 fr. 10 ; transport, 0 fr. 50. Au total :

A LA VENTE

première catégorie .

ACHAT

RECETTES

« En effet, ce boucher doit occuper un local svalué à 2.500 francs de loyer d'où une patente de 500 francs. Il lui faut au moins trois amployés payés en moyenne 50 francs par semaine. Et il est juste de tenir compte aussi de sa journée et de celle de sa femme et de leur reconnaître un salaire égal à celui de leurs employés.

leur reconnaître un salaire égal à celui de leurs employés...

« Maintenant, il est utile d'exposer par quelles phases passe la viande de boucherie tvant de parvenir au magasin de détail :

L'éleveur vend à des marchands qui mènent les bêtes sur les divers marchés, d'où un premier bénéfice .

« Les bœufs sont ensuite remis à des commissionnaires, d'où nouveaux bénéfices.

« Ces commissionnaires les revendent aux chevillards, et les chevillards vendent alors au boucher détaillant : tous deux avec bénéfices...

fices...

« Si le gouvernement avait, dès le début des hostilités, taxé la viande sur pieds comme il l'a fait pour les réquisitions, on n'aurait pas, durant cet été, laissé vendre les moutons 2 fr. 60 le kilo à la boucherie alors qu'ils étaient payés 1 fr. 80 par la réquisition

tion.

« Pour que la viande soit moins chère, il faudrait qu'elle soit taxée sur pieds. Il faudrait, tout au moins, contrôler les habiletés fles éleveurs et surtout les manœuvres, les trusts des commissionnaires et les taux des chevillards : en un mot, l'action de tous « les grands faiseurs ». Nous, nous en sommes aussi les victimes ».

Tel fett l'exposé des secrétaire du Syndicat Tel fut l'exposé du secrétaire du Syndicat

des Bouchers-Magasiniers. Et, il est curieux de constater, à l'appui de ses affirmations, que, sur certaines marchandises, il y a eu, posé sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à la taxation des denrées et matières de consommation, dont voici le texte du dispositif:

Article Premier. — Pendant la durée des hostilités, toutes les denrées et matières nécessaires à la subsistance, au chauffage et à l'éclairage, pourront être soumises à la taxation administrative.

Art. 2. — La taxation est preparage par la semaine dernière, des différences de 30 à 45 francs par cent kilos. A chaque augmentation, les commissionnaires annonçaient avec bonhomie : vente très bonne ». Les mercuriales des prix sur nos marchés, qu'ils fournissent à certains journaux, en font foi.

Vraiment, n'y a t-il rien à faire contre eux, ou les autorités responsables en oublient-elles le devoir ?

de la qualité

M. le maire s'est enfin décidé à diminuer prix du pain. Mais il l'a fait avec une s nauvaise grâce qu'il n'a pas pu s'empêcher l'y apporter une restriction importante et ui ne manquera pas de frapper la popula-

Voici le texte de cet arrêté :

« Vu la loi du 17-22 juillet 1791,

« Vu la loi du 17-22 juillet 1791,
« Vu la loi du 5 avril 1884,
« Vu la loi du 16 octobre 1915,
« Vu l'arrêté préfectoral du 26 octobre 1915 :
Considérant que la plupart des boulangers ont pu écouler leurs approvisionnements et acheter, pour la deuxième semaine de novembre, des farines des type et prix prévus par la loi du 16 octobre et l'arrêté préfectoral du 26 octobre 1915, qu'il y a lieu, dans ces conditions de taxer dès à présent, le pain sur la base du quintal de farine à 42 francs,
« Considérant qu'aux termes de l'article 8 de la loi du 16 octobre 1915 « les meuniers ne pourront plus fabriquer qu'une seule sorte de farine, à savoir la farine entière », qu'il ne peut donc plus y avoir qu'une qualité de pain ; que, toutefois, les boulangers peuvent, avec la même farine, faire des pains dits de ménage d'une forme et d'un poids plus avantageux qui doivent être l'objet d'une taxe spéciale,

spéciale,

« Considérant que l'établissement de la taxe du pain par quinzaine n'avait d'autre raison d'être que la variation possible des cours des farines, que celui-ci étant fixé par l'arrêté préfectoral jusqu'à nouvel ordre, il y a lieu, par voie de conséquence, de taxer le pain pour une durée indéterminée,

ARTICLE PREMIER. — A partir du 8 novembre courant et jusqu'à nouvel ordre, le prix du pain est fixé ainsi qu'il suit :

Pain de 400 grammes à 1 kilo.. Pain dit de ménage de 1 kilo et audessus 0 41

ART. 2. — M. le secrétaire général, M. le chef du service des subsistances et M. le commis-saire central sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Fait à Marseille, en l'Hôtel de Ville, le 6 novembre 1915.

On remarquera que l'arrêté municipal ne mentionne plus la qualité du pain. Tous les arrêtés précédents comportaient

trois prix :

1º Celui de la 1º qualité.

2º Celui du pain de ménage.
3º Celui de la 2º qualité.
Or, d'après l'arrêté actuel, nous n'aurons blus de pain de 1º qualité ni de 2º; les boulangers pourront impunément livrer à la consommation un pain mixte et ils ne manqueront pas de trouver dans cet avantage

queront pas de trouver dans cet avantage une sorte de compensation à la diminution du prix de la taxe.

Nous savons, par l'exemple de la viande, ce que vaut la suppression des marques. Depuis que la boucherie ne mentionne plus les viandes de 1º0 et de 2º0 qualité, on nous vend au prix fort les viandes de qualité inférieure. Ce n'était pas un exemple à suivre.

La Ligne de Miramas à L'Estaque

Paris, 6 Novembre.

L'Officiel publie une décision d'après laquelle le service du contrôle de l'exploitation de la partie comprise entre Port-de-Bouc et l'Estaque de la ligne de chemin de fer de Miramas à l'Estaque (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), a été rattaché, savoir :

1º Pour le contrôle de la voie et des bâtiments au VIIº arrondissement d'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Marseille;

2º Pour le contrôle de l'exploitation technique au VIIº arrondissement d'ingénieur ordinaire des mines à Marseille;

3º Pour le contrôle de l'exploitation commerciale à la 6º circonscription d'inspecteur à Marseille;

4º Pour le commissariat du contrôle au commissariat de Marseille Saint-Charles, G.V.

A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

La séance publique annuelle

Paris, 6 Novembre. Paris, 6 Novembre.

Cet après-midi, à 2 heures, a eu lieu, sous la Coupole de l'Institut de France, la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Léon Bonnat. Au cours de cette séance, il a été procédé à la proclamation des prix suivants, décernés en vertu de diverses fondations.

Prix Trémont, 2.000 farncs: partagé entre MM.E.-B. Berthélemy, peintre et Paul Sylvestre, sculpteur, d'une part, et MM. E. Ganays et Paul Puget, compositeurs de musique d'autre part.

que d'autre part.

Prix Georges Lambert, 1.600 francs : par-tagé entre Mmes Lazerges, Léveillé, Sotlz et Marty. Mme veuve Mongin a reçu exception-nellement une somme de cent francs sur une

autre fondation. Prix Chartier, 500 francs : M. Reuchsel, compositeur de musique.
Fondation Anastasi : M. Metzmacher est,
comme les années précédentes, titulaire de la
pension viagère instituée par M. Anastasi.
Prix du baron Alphonse de Rothschild,
12.000 francs : partagé entre M. Hippolyte Le-

febvre, sculpteur, et M. Wormser, compositeur de musique. Fondation Gouvy, 300 francs : attribué à

M. Perrier.
Fondation veuve Buchere, 300 francs : par-Prix Nicolas-Antoine Bally, 1.500 francs: décerné à M. Roussi Charles-Georges.

Prix Maubert, 4.000 francs: décerné 1º pour la peinture à M. Dupas Jean-Théodore, grand prix de 1910; 2º pour la sculpture à M. Grenier père, en mémoire de son fils, Grenier Camille-Henri, grand prix de 1908, tombé au chemp d'honneur.

nier Camille-Henri, grand prix de 1908, tombe au champ d'honneur.
Fondation Ardoin, 1.600 francs: partagé en quatre parties égales de 400 francs, entre Miles Clémentine Dissard, statuaire; Lagarde-Erechot, peintre: Jeanne Moride, peintre et Raymonde Martin, statuaire.
Prix Marillier de Lapeyrouse, 1.600 francs: partagé entre Mmes Weingartner, 1.000 fr., et Hermann, 600 fr.
Prix de Badiolà, 3.000 francs: décerné à M. Bray Albert-Louis.

Le Lieutenant Escottian mort au Champ d'Honneur

Notre concitoyen, le lieutenant Escoffier, a été tué à l'assaut des positions ennemies au cours de notre offensive. Son colonel en a annoncé la pénible nouvelle par cette belle lettre, adressée au frère du héros :

« J'ai la profonde douleur de vous apprendre que votre frère, le lieutenant Escoffier, est mort en brave, tué le 25 septembre à l'assaut des tranchées allemandes.

« Sa mort est un gros chagrin pour le ré-« Sa mort est un gros chagrin pour le ré-giment et en particulier pour moi, qui avais une profonde estime et beaucoup d'affection



Le lieutenant Escoffier

me de devoir, courageux, résolu, modeste, qu'il était. Il a succombé en vaillant, sur les réseaux de fil de fer de l'ennemi, après avoir superpement enlevé la compagnie qu'il

« Je l'ai proprosé pour une citation à l'or-dre de l'armée « Je désire que l'héroisme de sa mort adoucisse les regreis qu'il vous laisse. Je prends part, de tout mon cœur, à votre peine, et vous adresse l'expression très émue de toute ma sympathie et de mes dévoue-

de toute ma sympathie et de mes dévouements ».

Le lieutenant Escoffier était capitaine au long cours. Il avait commandé longtemps le trois-mâts Jules-Henry. Il faisait partie depuis deux ans du service de pilotage de notre ville. Ses fonctions de pilote de notre port lui permettaient, par mobilisation sur place, de demeurer à son poste. Mais il demanda, et obtint dès le premier mois de la guerre, d'aller se battre. Son brevet de capitaine au long cours lui donna, dans l'armée de terre, le grade de lieutenant.

Nous savons maintenant comment notre concitoyen s'est battu et comment il est mort. Mais ce qu'il faut dire, c'est la belle pensée qu'eût ce brave avant d'aller vers la mort. « Si je tombe, écrivait-il à sa famille, je veux que ma solde du pilotage, depuis le jour de mon départ au front, soit versée aux Œuvres de la guerre ».

Exécutant le vœu du héros, sa famille a fait parvenir, hier, au préfet, la somme de 6.418 fr., pour être attribuée à l'Œuvre des transports rapides des blessés en automobile. Parmi l'intéressante corporation des pilotes de Marseille, où Escoffier s'était fait rapidement aimer dans les milieux maritimes de noire ville, où il était très connu, la mort du lieutenant Escoffier va laisser de profonds regrets. Le Petit Provençal s'y asso-

cie, et présente à la famille du héros, mort pour la France, ses condoléances émues.

Le petit Jeu continue...l

Pourquoi en serait-il autrement ? N'est-ce pas gentil de traduire un désir qui se trouve dans le cœur de chacun et d'une façon si originale que le rapprochement de toutes ces petites lettres venant s'aligner, comme d'elles-mêmes, semble avoir réellement quelque chose de prophétique ?

Voici la dernière trouvaille : Général GAlliéni Denys Coc H in

Albert Méti N C O mbes J U les Méline Gue S de

Ma L vy Clem E ntel

R ibot DO umergue René Be Snard

Amirai Lacaze
De Fr Eycinet
Ari Stide Briand

Bourgeois JO seph Thierry Jules C ambon Albert T H omas R E né Viviani Ju S tin Godart

Ah! nous les aurons, les Boches! Comme cette phrase sonore et toute vibrante d'une vigoureuse assurance fait naître en nous une confiance sereine et forte! Acceptonsen l'augure ! Et que le nouveau ministère inspirateur de ce petit jeu... patriotique, soit vraiment le ministère de la Victoire. — E. V.

La Question des Sous

Les sous étrangers. — Des jetons pour les cafés, des carnets de tickets pour les tramways.—Le public réclame une action énergique

'Avec juste raison cette importante question continue de passionner la population. Nous n'en voulons pour preuve que la quantité de lettres que nous recevons chaque jour.

Les receveurs des transvays que nous avons mis en couse pous familier et le lettres que nous avons mis en couse pous familier et le lettre de la mis en cause, nous écrivent :

Permettez-nous de vous faire observer que ce sont les magasiniers eux-mêmes qui viennnent nous sol·liciter, aux terminus, et ce avec une bonification de 0 fr. 10 par 5 francs, ce qui porte l'intérêt au 1 % et non au 8 %, comme vous le prétendez. D'un autre côté, si nous versions intégralement notre billon à la caisse, Messieurs les caissiers se feralent fort de le placer au 2 %, comme, du reste, ils continuent à le faire; dans ces conditions, nous ne voyons pas pourquoi nous ne profiterions pas de l'état existant, car quand un employé a, dans sa journée, placé 20 francs de sous, cela lui fait 40 centimes, qui le dédommagent un peu.

Le mal ne vient pas de nous, comme vous le donnez à entendre, mais en cherchant plus haut l'on arriverait certainement à trouver le remêde à la situation actuelle.

Ainsi, les conducteurs de tramways ne nient pas le trafic de la monnaie de billon auquel ils se livrent. Nous leur tenons compte

le leur aveu, lequel nous prouve que nous ne nous sommes pas trompés. Les conducteurs de tram ont raison quand ls disent que le mal vient de plus haut. I faut en revenir à ce que nous avons dit il y a quelque temps : tant que le gouverne-ment n'aura pas pris une mesure définitive, une mesure énergique, la crise du billon sub-

Mais si l'on discute beaucoup, l'on agit peu et, comme en toutes choses, ce qu'il faut c'est agir. Un de nos confrères émet l'idée que

voici :

« Il faut aller au plus pressé, trouver un moyen de sortir le commerce de cette impasse périlleuse. Il en est un, bien simple. passe périlleuse. Il en est un, bien simple, trop simple peut-être, et naturellement on n'y a pas pensé plus tôt. Pourquoi n'emprunterait-on pas des sous à nos voisins.?

« Il n'y a qu'à vouloir, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, ont de la monnaie de billon à foison. Ce billon est semblable au nôtre; c'est le même système monétaire. Les centiems espagnols, les lepta hellènes, les centesimi italiens ont la même valeur que nos centiens. pagnols, les lepta hellenes, les centesimi ita-liens ont la même valeur que nos centimes. Si on voulait chercher du billon autre part, on en trouverait en Roumanie, au Guaté-mala, en Argentine, au Venezuela et ailleurs encore. Ces sous étrangers circulaient chez nous autrefois ; on les acceptait sans diffi-culté. Puis, une nouvelle convention est in-

tervenue et le billon étranger a été banni de « Qui empêcherait de donner de nouveau cours légal, pendant une certaine période, à cette monaie dont nous avons besoin ? La chose peut être faite très rapidement, la crise du billon résolue instantanèment ». L'idée nous paraît excellente, facilement

TAISEZ-VOUS!

MEFIEZ-VOUS!

Les oreilles ennemies

vous écoutent

réalisable, ce n'est pas, il est vrai, une raison suffisante pour qu'elle soit adoptée. Il est, au reste, un autre moyen qui pourrait suppléer l'action officielle, ce serait que chaque grand café mit des jetons spéciaux dont chaque client se munirait et qui lui servirait à payer ses consommations. L'idée n'est pas neuve ; elle a été appliquée à Toulouse, à Béziers, et dans quelques autres villes, et les résultats sont satisfaisants.

Rien n'empêcherait aussi la Compagnie des

résultats sont satisfaisants.

Rien n'empêcherait aussi la Compagnie des Tramways de suivre l'exemple en adoptant un mode spécial de paiement, tel que la vente des carnets de tickets avec lesquels le public paierait sa place dans les voitures. Cela éviterait l'usage des sous et aussi de bien des discussions. Le métropolitain de Paris qui emploie le procédé des tickets s'en trouve très bien et le public parisien aussi. Quel que soit le procédé que l'on adopte, il est nécessaire, il est urgent qu'on en adopte un. La crise de la monnaie de billon, de plus en plus, paralyse notre commerce local. Les commercants sont las de subir les exigences des courtiers qui viennent leur offrir avec primes des sous sortis on ne sait d'où. Le public tinat à la lui refuser. - N.

Les Sous-Marins allemands en Méditerranée

OUATRE NAVIRES COULES Après le torpillage et la perte de l'Aude et de la Ville-de-Mosiaganem, de la Compagnie Transatlantique, on avait eu quelques se-maines de tranquillité et on espérait que les

maines de tranquillité et du esperait que les sous-marins ennemis avaient abandonné nos eaux. Il n'en est malheureusement rien. Les sous-marins ont fait de nouvelles victimes. Voici, en effet, la dépêche que nous rece-

Paris, 6 Novembre. Le ministère de la Marine nous commu-

rique la note suivante : Des sous-marins ennemis, venant de l'O-céan, ont pu franchir le détroit de Gibral-tar, vraisemblablement dans la nuit du 2 au 3 courant. Le 4 novembre, ils ont coulé, au large d'Arzeu, le vapeur français Dahra et, près du cap lvi, le vapeur français Cal-vados, et le vapeur italien Ionio. L'équipage du Dahra et celui du Ionio sont saufs ; les détails manquent sur celui du Calvados.

La perte du « Calvados »

Dès que nous avons eu connaissance de

Dès que nous avons eu connaissance de ce fait, nous nous sommes rendu à la Compagnie Transatlantique qui nous l'a pleinement confirmé et nous a donné quelques renseignements complémentaires.

Le Catvados, que commandait le capitaine Cattuichi, avait 34 hommes d'équipage.

Dans l'après-midi de jeudi, un sous-marin allemand le rencontra, le canonna et le coula. Les embarcations furent mises à la mer et une d'entre elles, dans laquelle se trouvaient 13 hommes, arriva à Alger. L'agent de la Compagnie télégraphia à Marseille, le récit, résumé ci-dessus, de la rencontre du Calvados. Calvados. Hier soir, on n'avait pas encore d'autres

renseignements. Le Calvados était un cargo-boat d'une centaine de mètres de long et laugeant 1.796 ton-neaux. Sa machine de 1.500 chevaux de force lui donnaît une vitesse d'environ 12 nœuds. Il était affecté depuis plusieurs années à un

Pagerie.

Quant au vapeur italien Ionio, il était affrété par la Compagnie Transatlantique. Tout l'équipage a été sauvé.

Le Dahra est un vapeur appartenant à la maison Dalmas, d'Oran.

Alger, 6 Novembre.

Le Sidi-Ferruch, de la Compagnie des Transports Maritimes, jaugeant trois mille tonnes, parti de Cette pour Alger, a été coulé hier vendredi à midi, à 40 milles d'Alger, par un sous-marin allemand sans qu'aucun avis eût été donné au bateau. L'équipage aperçut, à deux milles environ, le sous-marin qui tira un premier coup de canon atteignant le pont du Sidi-Ferruch. L'équipage mit aussitôt les embarcations à la mer. Le sous-marin tira alors 18 coups de canon sur le bâtiment qui coula. L'équipage, composé de 28 hommes, arriva à 17 heures à Alger, dans des embarcations remorquées. Il n'y avait aucun passager à bord du Sidi-Ferruch.

M. Pigeon, secrétaire général de la Com-pagnie des Transports Maritimes, que nous avons vu hier soir, nous a donné les rensei-

avons vu hier soir, nous a donné les renseignements complémentaires suivants :

Le Sidi-Ferruch, qui était commandé par le capitaine au long cours Ribbe, avait 35 hommes d'équipage. Vendredi, à 1 heure du soir, le Sidi-Ferruch fut rencontré par un sous-marin qui, sans aucun avis, le coula à coups de canon.

L'équipage ayant eu le temps de mettre deux embarcations à la mer y prit place. L'une des chaloupes atteignit Alger. La seconde se trouva sur la route du torpilleur de haute mer Cyclone qui patrouillait et qui la remorqua à Alger. Tout le monde est sauvé. Le Sidi-Ferruch avait été acheté par la Compagnie à un armateur anglais il y a quelques mois à peine. C'était un bon et solide navire de 100 mètres de long, filant de 12 à 13 nœuds en marche normale.

ARRESTATION D'UN RAT D'HOTEL

Orange, 6 Novembre.

Une importante arrestation vient d'être opérée par la police de notre ville. C'est celle d'un adroit filou qui disait se nommer Perraud Joseph, négociant en vins, à Clermont-Ferrand. Cet individu, qui prenait l'allure d'un respectable commerçant, portait un superbe sac de voyage et descendait généralement dans les meilleurs hôtels.

Pendant la nuit, il avait le soin de laisser la porte de sa chambre entrebâillée, et après s'être assuré que tout le monde dormait, il allait, à pas de loup, passer une main experte dans les poches des vêtements des voyageurs et en retirait l'argent ou les objets de valeur qui s'y trouvaient. Le lendemain, de bonne heure, il s'eclipsait sans éveiller aucun soupçon.

cun soupçon.

C'est ainsi qu'en janvier dernier, dans un grand hôtel d'Orange, il avait dépouillé un militaire d'une somme de 675 francs en or, contenue dans une ceinture spéciale. Plus récemment, à Rouen, il allégeait de ses banknotes et de sa montre un lieutenant-colonel

de l'armée anglaise. Nombreuses ont du être les victimes de cet adroit professionnel, qui avait, jusqu'ici, réussi à dépister toutes les

avait, jusqu'ici, réussi à depister toutes les recherches.

Descendu à Orange, ces jours derniers, dans ce même hôtel, où il avait, avec succès, opéré une première fois, il comptait sans la vigilance de la police. En effet, hier matin, à la première heure, au moment où, en sourdine, il se disposait à déguérpir, le brigadier Sel lui passait la main au collet et le conduisait au poste de police.

Durant la nuit qui venait de s'écouler, notre homme n'était pas resté inactif. Entre minuit et 2 heures, il faisait sa tournée habituelle et réussissait à soulager un officier de la somme de 95 francs. Fouillé en présence du commissaire, il a été trouvé porteur d'une importante somme d'argent et d'un attirail complet du parfait rat d'hôtel. Son identité a pu être établie. C'est un nommé Dulac Auguste, âgé de 49 ans, entrepreneur de travaux, domicilié à Marseille, boulevard Michelet. Il se faisait appeler aussi Dulac de Brugheas, et a subi plusieurs condamnations. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

Nos sincères félicitations à M. Roure notre mes des sous sortis on ne sait d'où. Le public en général réclame une action énergique et rapide ; il ne comprendrait pas qu'on s'obsactif commissaire de police, et au brigadier Sel, à qui revient tout l'honneur de cette pré-

AU CONSEIL DE GUERRE DE LA 15º REGION L'Affaire de l'Intendance et du Campement

DOUZIÈME JOURNÉE

Ces interminables débats touchent à leurs fins. Au début de cette vingt et unième au-dience, M. le président Kervella donne enfin la parole au défenseur de Placidi, Mº Vial, qui, de la défense, est celui qui doit parles en dernier lieu.

PLAIDOIRIE DE Mº VIAL

PLAIDOIRIE DE Mº VIAL

Dans son exorde, Mº Vial déclare que, dans l'affaire du Campement, Placidi a joué le rôle des « inutilités ». Après avoir présenté son client, employé depuis 15 ans au Campement, où ses chefa n'eurent jamais qu'à lui décerner des éloges, Mº Vial entre dans le vif du débat. Que reprocheton à M. Placidi ? Il serait accusé : 1º D'avoir voulu mettre, sur des marchés de culottes passés à 10 fr. 25, le prix de 10 fr. 50, pour partager cette différence avec Raynal; 2º D'avoir aidé et assisté Raynal dans sa tentative d'escroquerie à l'égard de Mme Ferrare. On a démontré, hier, que cette tentative d'escroquerie n'existait pas : il est dong évident que la complicité de cette tentative d'escroquerie inexistante disparaît. d'autant plus que les accords intervenus entre Mme Ferrare et Raynal sont antérieurs à la rencontre de Mme Ferrare avec Placidi.

Placidi.

Après avoir examiné les diverses opérations auxquelles s'est livré Mme l'errare au Campement, opérations au cours desquelles la culpabilité de Placidi ne s'est jamais manifesté, M* Vial indique qu'il n'a jamais été établi que, suivant l'assertion de Mme Ferrare, les contrats signés à 10 fr. 25 par culotte, n'aient été modifiés par Placidi à 10 fr. 50.

M* Vial conclut en demandant l'acquittement de son client, qui a déjà souffert pendant sept mois de prison préventive, et dont la culpabilité ne ressort nullement de l'ensemble des débats.

REPLIQUE DE M. LE COMMISSAIRE

DU GOUVERNEMENT Les arguments décisifs présentés par la défense, au cours des plaidoiries, ont sérieuse-ment ébranlé les bases de l'accusation, aussi bien M. le commandant Goudet, commissaire du Gouvernement, sent-il la nécessité de ré-

Il était affecté depuis plusieurs années à un service de marchandises entre Marseille et l'Agérie.

Quant au vapeur italien Ionio, il était affrété par la Compagnie Transatlantique. Tout l'équipage a été sauvé.

Le Dahra est un vapeur appartenant à la maison Dalmas, d'Oran.

La perte du « Sidi-Ferruch »

D'autre part, nous avons reçu, hier soir également, un télégramme dont voici le texte:

Alger, 6 Novembre.

Bu le commissaire du Gouvernement, abordant d'abord la discussion des faits incriminés à Buscert, combat les arguments développés par M' Nathan, et maintient que ce fournisseur doit être reconnu coupable de faux et d'escroquerie.

En ce qui concerne Parent, M. le commissaire du Gouvernement déclare que la discussion juridique à laquelle s'est livrée M' Monton de Guérin ne peut étre concluante, attendu que Parent est justiciable du Code de justice militaire, et qu'il tombe nettement sous le coup de l'art. 261, 8'il peut échapper avoir rapidement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu que Parent est justiciable du Code de justice militaire, et qu'il tombe netterment sous le coup de l'art. 261, 8'il peut échapper avoir rapidement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu aux arguments des autres défenseurs, M. le commissaire du Gouvernement répondu aux arguments des autres défenseurs du Gouvernement répondu aux arguments des autres de des deux et d'escroquerie.

LES REPLIQUES DE LA DEFENSE

La nouvelle intervention de M. le Commissaire du Gouvernement faisait un devoir à la défense de répliquer à son tour. Commencées dès l'audience de la matinée, ces répliques se sont poursuivies à l'audience de l'après-midi. Successivement ont pris la parole Me Bertranon, au nom de Goupille, Me Mouton de Guérin au nom de Parent. Dans l'après-midi, Me Nathan fait de sa réplique une véritable plaidoirie où, reprenant ses arguments, il combat à nouveau, pied à pied, le système développé par l'accusation. Il conclut en demandant un verdict d'acquittement pour Busseret et l'indulgence pour Michelotti.

Au nom de Gantois, Me Bally présente une

pour Michelotti.

Au nom de Gantois, Me Bally présente une courte réplique et Me J. David, par une argumentation serrée et éloquente, résume avec un rare bonheur les raisons de droit et de fait qui militent en faveur de l'acquittement de Vouland.

Après la réplique de Me Mazuc de Guérin en faveur de Raynal, le Conseil décide de suspendre la céance et de la renvoyer au lendemain matin, 8 heures, pour la dernière réplique, celle de Me Vial, au nom de Placidi.

Sitôt après cette réplique, qui sera de courte durée, le Conseil de guerre rentrera dans la salle de ses délibérations. Vu le nombre des questions — elles dépassent 400 — auxquelles aura à répondre le Conseil de guerre, on prévoit que le jugement ne pourra être rendu que dans l'après-midi.

CHARLES VARIGNY

UN ESCROC DE HAUT VOL

Les Exploits de Padovani

Il y a quelques années le service de la Sûreté de Marseille recevait une demande de renseignements du Parquet de Bastia sur un nommé Edmond-Antoine Padovani, né dans notre ville le 23 juin 1888. Cet individu, d'allures distinguées, instruit, venait d'être arrêté à Bastia sous l'inculpation d'escroqueries et d'exercice illégal de la médecine. Le service de la Sûreté danna les renseignements de

d'exercice illégal de la médecine. Le service de la Sûreté donna les renseignements demandés, non sans avoir établi la fiche de l'escroc et retenu une photographie.

Des années passèrent. En septembre dernier, Padovani fit un court séjour à Marseille pendant lequel on prit garde à ses faits et gestes. Mais on n'eut rien à lui reprocher et il quitta notre ville pour aller so faire pincer à Paris où il fut arrêté sous diverses inculpations et traduit devant le Conseil de guerre qui le condamnait à 4 ans de travaux publics pour port illégal d'uniforme, désertion et port de décorations auxquelles il n'avait aucun droit. Il est, depuis, à la disposition du Parquet civil qui a reçu un certain nombre de plaintes contre lui pour délits variés. La vie d'Edmond-Antoine Padovani fut as-

délits variés.

La vie d'Edmond-Antoine Padovani fut assez agitée en effet. Il y a deux ans environ, il habitait la Prusse d'où on l'expulsa. Les Allemands eux-mêmes le déclaraient indésirable ! Il rentra en France au moment de la mobilisation et il rallia son régiment, le 6' chasseurs à Niort. Peu après, on le trouve à Epernay au dépôt des chevaux malades. Atteint d'eczéma, Padovani est envoyé dans un hôpital de Paris d'où il sort en juillet 1915; on l'envoie en convalescence à Vincennes. Guéri, Padovani disparaît, et on ne le trouve pas à son régiment lorsque l'avis de son départ de l'hôpital de Vincennes y parvient.

Padovani est porté déserteur. Et cependant il était encore soldat puisque, revêtu de l'uniforme de médecin-major de 1º classe avec Croix de guerre, il commençait à faire des dupes. Il se fait appeler le comte de Fontanges au châtean des Noyers, près Les Andelys; le docteur Mathieu; le marquis des Villeneuve; le comte Stuppatti; le prince de Bourbon; Maillard de Champagne, etc, etc. Parfois il abandonnait l'uniforme et la redingote ornée d'une rosette rouge, continuaît la série de ses exploits. En qualité de médecin-major, Padovani se présentait un jour au château de Villégenie à Verrières, transformé en ambulance par sa propriétaire, Mms Corey. Il capta sa confiance et, un beau jour, il disparaissait avec les bijoux de Mme Corey et l'argenterie du château.

Chez un bottier de l'avenue de l'Opéra, Pagentait un boutier de l'avenue de l'Opéra, Pagentait de l'avenue Chez un bottier de l'avenue de l'Opéra, Pas

CONTRAST

Cet avis, que le ministère de la Guerre a eu l'heureuse initiative de faire imprimer, sera affiché dans tous les va-

gons, tramways, bateaux, etc.









dovani qui, ce jour-là, s'appelait le comte de Fontanges rencontra une jeune et charmante danseuse avec qui il lia connaissance. Mlle R. avait de fort beaux bijoux dont Padovani

R. avait de fort beaux bijoux dont Padovani la félicita. Après plusieurs rencontres, Mile R. ne le revit plus. En visitant un jour ses écrins, elle constata qu'une magnifique bague marquise n'était plus à sa place.

Peu après, Padovani — sous le nom d'Edmond Mathieu — entre en relations avec une riche Portugaise, Mme Diaz de Cécilia. Il l'invitait un soir dans un tea room élégant et admira un superbe bracelet que portait la jeune femme. Il lui demanda le bijou pour y faire ajouter un souvenir. Mme Diaz de Cécilia confia le bracelet à l'escroc. Padovani ge rapporta pas le bijou.

Mais l'aventure la plus triste est celle dont sincère et l'escroc fut bientôt comme chez lui dans la maison de Mme M. Il profita d'un moment d'absence de la jeune femme, força un coffre-fort, déroba des bijoux. de l'argent et s'enfuit. Désolée, Mme M. paya des dettes contractées par Padovani et se refusa à porter plainte.

Mais Mile R. avait eu moins de scrupules. Elle avait prévenu la Sûreté générale et les agents, mis en campagne, ne tardèrent pas à mettre fin aux hauts faits de l'escroc Padovani que responde dans la maison de Mme M. Il profita d'un moment d'absence de la jeune femme, força un coffre-fort, déroba des bijoux. de l'argent et s'enfuit. Désolée, Mme M. paya des dettes contractées par Padovani et se refusa à porter pluite. Mais Mile R. avait eu moins de scrupules. Elle avait prévenu la Sûreté générale et les agents, mis en campagne, ne tardèrent pas à mettre fin aux hauts faits de l'escroc Padovani que les escroqueries connues ne sont qu'une infime par tie de celles que Padovani a commises. — M.

scuffrit Mme M. Le médecin-major (?) Padovani la rencontra plusieurs fois et, finalement, lui demanda sa main. Mme M. le crut sincère et l'escroc fut bientôt comme chez lui dans la maison de Mme M. Il profita d'un moment d'absence de la jeune femme, força un coffre-fort, déroba des bijoux, de l'argent et s'enfuit. Désolée, Mme M. paya des dettes contractées par Padovani et se refusa à porter plainte

Souscription publique de la Provence pour le Nord

Van Houkke

Sud-Automobile

M. Casagrande, dentiste

M. Mathieu Henri Mme Achille Martin M. Desfons Marcel

M. Gastin, ancien négociant, rue Car-

M. Jean Clerico, fabricant de chaus-

M. A. Gautier, mercerie, rue Carrete-

MM. Viau frères, industriels, rue Car-

reterie
MM. Moulen et Dame, cartonnages,

1870, à Joncquerettes...... Personnel des Contributions Indirec-

M. Brindel, 53,5d Malesherbes, Paris
M. Agier, pharmacien, rue Thiers...
M. Lule-Dejardin, rue Joseph-Vernet.
Mme Joseph Thomas
Commune de Caumont
M. Palun Auguste, industriel, Avignon

M. Palun Auguste, industrier, Avignon
Mme Godlewska
Commune de Saumanes
Commune de Joncquerettes
M. Bouyac, pharmacien
M. Fortunet, major de 1^{ro} classe...
M. Silvan, architecte, à Cavaillon
M. Goudard, dépositaire du Petit
Marceillais à Cavaillon

M. le capitaine Karcher (2º liste),

Mme Jean
Subv. de la commune de Camaret...
Mme Durif
Subv. de la commune de Saint-Léger.

M. Villeminot, président du tribunal. Subvention des communes de :

Subv. de la commune de Mornas. Habitants de Mornas MM. Emmanuel Valabrègue et Cie...

Subv. de la commune de Travaillan. M. Lucien Arnaud

Ville, avoué

M. Ville, avoue
M. Capty
Mme de la Paillonne
M. Vaton, greffier
M. Reboul, vins
M. Helly, conserv. des Hypothèques.
M. Fernand Michel
M. Brachier, propriétaire
M. Thirée, représentant
M. André, rec. de l'Enregistr. (2° v.).
M. Guilloteau

M. Eysséric, boulanger

Habitants de Châteauneuf

M. Souche, pâtissier

M. Souche, pâtissier

Personnel de la voie P.-L.-M., section d'Orange

M. Lisbonne, ancien avoué

M. Clauzel, ingénieur en Russie

M. Bollver, Pett-Paris
Mme Tocanier, minoterie
Mme Adrienne Bresset
M. Mondon
M. Antoine, camionneur

Hôtel Buou M. Barbier, receveur des Finances...

M. Barbier, receveur des Finances...
M. Fayet, ingénieur
M. Nanciarini, café d'Orange
M. Laval, pharmacien
M. Pascal, bijoutier
Mme Peyrouse, café du Commerce..
Café des Deux-Mondes
Café des Négociants
M. Guibert
Maurice et Yvonne Menu
M. Massonnet
M. Bethauser
M. Lupod horloger

M. Junod, horloger
M. Noguier, coiffeur
Mme Ponchon
Mme Bonvalet

M. Chandron, archiprêtre de N.-D.... Mme Goubert

Mme Gouder
M. Roudier
M. Emm. Mille, chaussures
M. Royère, truffes
M. Coye
M. Leydier, juge de paix
M. Millet
M. Mossé

M. Mosse

MM. Muret et Peyrouse

MILE Jeanne Lombard

M. Etienne, hôtel de la Poste

M. Colin, principal du collège

M. Latour
M. Labraque-Bordenave, procureur
de la République
M. Théophile Morel.
M. Marie Vial, directrice du pensionant Saint-Louis.

E. R. D., un Languedocien......

Habitants de Piolenc.

M. et M. Courru, Banque de France
M. Roque, directrice du collège de

M. Mazellier Alphonse.....

Lyon, notaire...... Mazade, hôtel.....

Subvention des communes de :

La souscription continue.

40 >

M. Lucien Arnaud
Subvention des communes de :
Châteauneuf-du-Pape

retraite Habitants de Sérignan M. le commandant Audebert

Un vieux zouave ...

M. Tardieu, avocat .

2° Liste du Comité d'Orange

Marseillais, à Cavaillon

Habitants de Saint-Léger

55e d'artillerie

Lapalud

Anonyme
M. Arnaud Honoré, rue Joseph-Vernet
M. de Dianous Noël, payeur à Zinder
M. Louis Vidal
M. Bachelard, expéditeur
X X X
M. Gilles Auguste, rue Terre-Noire...
M. Belleudy, ancien préfet
M. Brindel, 53, bd Malesherbes, Paris
M. Ariger, pharmacien rue Thiers

20

3° Liste du Comité d'Avignon

a l'OEuvre de la Provence pour le Nord. 12° Liste du Comité de Marseille François Paoli, de Piedicrocce, M. Desfons Marcel
M. Gassin, rue Sureau
M. Jouveau aîné, tourneur
MM. Laugier frères, industriels, rue

Orezza (Corse)
Un Tertiaire Franciscain
Mlle Yvonne Billaud
L. V. C. et A. D.
M. Noël Ducros Comité de secours des services de l'exploitation et de la voie des gares de Marseille-Joliette-Arenc (3° ver-Syndicat des patrons maréchaux-ferrants de Marseille (4º versement)... Pour que mon cher M... S... re-A... 269 Martin Philippe, ferblantier, à

A. O'Kelly et Cie, 81, avenue 4. Liste du Comité de Carpentras Ame Cavaillon (en souvenir du doc-

teur Cavaillon) M. Gabriel Eyriès, inspecteur sani-M. Chabrol, employé de commerce ...
M. Emile Fenouil
M. Ravaute, minotier M. Ayme Laurent, rentier
M. Boyer, établissement des bains...
Magasins des Nouvelles Galeries ...
Le journal Le Ventoux
M. Moulin, administrateur du journal Le Ventoux
M. Patailler Batailler, imprimeur Demaille, pompes funèbres ... Plantin Alfred, receveur du canal.

des Isnards, capitaine d'état-M. J. Fenouil, père. viticulteur Commune de MONTEUX Produit de la soirée du 29 août, or-ganisée par le Sous-Comité......... Subvention votée par le Conseil mu-

M. Gabriel Eyriès, inspecteur sani-le détachement.... Commune de SAINT-CHRISTOL

Souscription de la 2º liste du Sous-

Commune de SAINT-HIPPOLYTE Souscriptions recueillies par M. le

Produit des quêtes faites les 5, 7 et 8 septembre par Miss Bagnol, Mou-linas, Isnard et Reboul..... Cairanne
Saint-Romain-en-Viennois
M. Escoffier Alphonse, percepteur en Commune de CAROMB Souscriptions recueillies par le

Commune d'AUBIGNAN M. Guichard, député, maire d'Aubi-dans la commune).

2° Liste du Comité de Digne

Anthouard, buraliste, à Digne...

Universelle)
M. Tartanson, avocat, à Digne.....
M. Spaggiari, entrepreneur de travaux publics, à Digne.....
M. Perchot, sénateur des Basses-Alpes
M. Arestenc, minotier, à Digne......
La commune de Saint-Jurs...
M. François Favre, à Digne.....
M. Chabert, rentier, à Digne....
M. Pellegrin, négociant, Epicerie
Marseillaise, à Digne...
M. Henri Michel, sénateur des Bassens Alpes

M. le docteur Liautaud, conseiller général d'Entrevaux...

M. Echternach, chef de bureau à la
Préfecture de Digne......

M. Lavault, proviseur du Lycée de M. Roume, conseiller général de Va-

M. Roume, conseiler general de valensole (mobilisé)...
M. Laurent, conseiller d'arrondissement du Lauzet
M. Milhaud, caissier de la Caisse
d'épargne de Digne
La commune de Moriez
Collecte faite par un groupe de fillettes de l'avenue du Lycée, à Di-M. Conte, pharmacien à Digne M. Malon, conseiller général de Va-

La ville de Digne
M. le docteur Imbert, conseiller gé-néral de Castellane
La commune de Senez La commune de Senez

Pour que Dieu protège mon bienaimé » (anonyme d'Uvernet, M.G.)

M. A. Martin, négociant (épicerie-droguerie), à Digne

M. Pélissier, conseiller général, maire de Peyruis, ancien sénateur

M. de Salve, conseiller général de Reillanne

Saint-André
Le Bureau de bienfaisance de la commune de Meyronnes
La Chambre de Commerce de Digne
Mme Gassend, cours des Arès, à

2° Liste du Comité de Sisteron

M. Henri Michel, sénateur des Bas-M. Hehrt Michel, senateur des Basses-Alpes
M. Raoul Anglès, député de Sisteron
M. Lavaud, sous-préfet de Sisteron.
Ecole primaire de filles
M. Latil, directeur de l'école primaire de garçons
M. Reymond, instituteur, Sisteron.
Mme Massot, directrice de l'école
maternelle maternelle maternelle
Mme Meysonnier, institutrice
M. Sylvestre, anc. adj. au maire
M. Talon Maurice, négociant
M. Emile Gueyrard, rentier M. Emile Gueyrara,
M. Pascal, retraité M. Henri Nicolas, ancien adjoint au M. Maurel, receveur des Postes en M. Martial Reymond, retraité

M. Dol, retraité

Mme veuve Louis Latil

Mlles Raymonde et Betty

M. le docteur Civatte

Total Listes précédentes. Total à ce jour . . .

Latour

9.868 40 295.708 50 305.576 90

Morts an champ d'honneur Au nombre de nos concitoyens glorieuse-ment dombés pour la défense de la patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Maurice Cassely, capitaine au 17e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 27 septembre 1915, à l'âge de 38 ans.

De M. Georges Lardinois, sous-lieutenant au 7e régiment de marche de tirailleurs, tué à l'ennemi, à l'âge de 22 ans.

De M. Dominique Battini, adjudant au 22e colonial, tué à l'ennemi, le 25 septembre 1915.

De M. Albert Ricard, de Mirabeau, caporal au 118e territorial, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 20 octobre 1915.

De M. Hippolyte Bernard, soldat au 52e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre, à l'âge de 27 ans.

De M. Paul Miarre, de Mouriès, de la classe 1915, soldat au 5° colonial, décédé le 3 octo-bre dernier, des suites de blessures. De M. Clément Teysseyre, de La Ciotat, sol-dat au 17° d'infanterie, tué à l'ennemi le 27 septembre 1915.

27 septembre 1915.

W Hier après-midi, ont eu lieu les obsèques du soldat Emile Martin, du 111 d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'Hôtel-Dieu, des suites de ses blessures. Les honneurs funèbres étaient rendus par le groupe des territoriaux de Place et une délégation des armées britanniques, M. le gouverneur de Marseille était représenté par M. le capitaine Gilly.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléan-

La visite des officiers

en convalescence Les officiers en congé de convalescence qui n'ont pas passé la visite du docteur Delorme, inspecteur, le 26 octobre, soit par suite d'ab-sence ou par ce qu'ils auraient pas été tou-chés par une convocation sont priés de se présenter à l'hôpital militaire, rue de Lodi, lundi matin, 8 novembre, à 8 heures.

Des marraines pour les soldats

La Société des Excursionnistes Marseillais qui, depuis quinze mois, est venue en aide à de nombreux soldats originaires de notre ville ou de la Provence, s'est intéressée aussi ville ou de la Provence, s'est interessee aussi aux soldats originaires des régions de la France envahies et occupées par l'ennemi.

Dans le but de venir en aide à ces derniers plus efficacement, et d'ailleurs sur leur demande, la Société fait appel aux dames et demoiselles qui voudraient bien devenir marraines de ces vaillants, privés de famille et de ressources, et leur demande de bien vouloir envoyer leur adhésion au siège social. loir envoyer leur adhésion au siège social,

L'action des Hellènes de Marseille Jeudi dernier, s'est réuni pour la première fois, à la Chambre de Commerce, le Comité d'action constitué par la section hellénique du Comité de relations avec les pays neudu Comité de relations avec les pays neutres. Assistaient à cette réunion, sous la présidence de M. Clerc, assisté de M. le docteur C. Oddo: MM. P. Zafiropoulo, Constantinidès, docteur Rossolimos, G. Zafiropoulo, Str. Scaramanga, G. Caramano, Mitaranga, Th. Zarifi, P. Rodocanachi. Ant. Vlasto, Ach. Tiopoulo, Coliopoulo, C. Chorémi, etc.

Le Comité a mis à l'étude divers projets ayant tous le même but, c'est-à-dire la lutte entre la propagande allemande et le développement de l'influence française en Grèce.

Il se réunira régulièrement chaque semaine. Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à En raison de l'excellent resultat obtenu a la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banques, etc., pour que toutes les vacances qui viendraient à se produire dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à fous les militaires réformés n° 1, soriant des établissements de la 15° région, lui soient signalées.

Galees.

Cet appel s'adresse à nos concitoyens marseillais, ainsi qu'à tous ceux des localités de ladite région. On peut, en outre, dès aujourd'hui, s'adresser à M. le délégué régional de l'A. C. M., à Marseille, 38, rue Nicolas.

Dons et Secours

Le maire de Marseille a reçu les dons sui-Le maire de Marselle à reçu les dons survants:
L'école de filles Arenc-Bachas, pour les mutilés, 30 fr.; les fonctionnaires du Lycée de garçons, pour les familles nécessiteuses, 50 fr.; le personnel de l'Etat de l'Ecole Pratique de commerce et d'industrie de jeunes filles (versement d'octobre), pour les hôpitaux municipaux, 106 fr. 50; versement mensuel (octobre 1915) du personnel de la Bourse du travail, pour les familles nécessiteuses, 35 fr.

M. Gravier, président du Syndicat d'Initiative de Provence, a remis à M. le Maire la somme de 470 fr. 50, montant des recettes faites les 31 octobre, 1er et 2 novembre autour des canons pris à l'ennemi, exposés au pied du monument des Mobiles des Bouches-du-Rhône.

pied du monument des Mobiles des Bouchesdu-Rhône.

Cette somme devant être répartie aux Œuvres de guerre de notre ville, M. le Maire
l'a versée entre les mains de M. Houllevigue,
président du Groupement de ces Œuvres.

Versement pour les mois d'octobre et novembre du personnel de la Société du Gaz et
de l'Electricité de Marseille, boulevard du
Muy, pour l'entretien de lits pour blessés
militaires, à l'hôpital, rue François-Moisson,
3.000 fr.; 15° versement (octobre 1915) du personnel du service sédentaire des Donanes,
pour l'hôpital du Château-des-Fleurs, 175 fr.;
pour les Mutilés, 175 fr.; école de filles de la
rue Falque, pour les blessés d'Orient, 50 fr.;
M. Landréat, inspecteur primaire, pour les
blessés, 5 fr.; M. Félisaz, inspecteur primaire,
pour les blessés, 5 fr.; M. Jacques Schuhl,
26, rue de Rome, pour les Mutilés, 20 fr.

Versement mensuel du groupe marseillais
du service actif des douanes, pour les Œuvres municipales, 50 fr.; Mme J. Wanner, 59,
rue Sainte, pour les blessés, 5 fr.; Mme Dessieux, pour les blessés, 5 fr.; Mme Dessieux, pour les blessés, 5 fr.; La section de Marseille de la Fédération
Nationale des ouvriers et ouvrières des Mapufactures de France, a réariti ainsi qu'il

Nationale des ouvriers et ouvrières des Manufactures de France a réparti ainsi qu'il suit le montant de leur 45° collecte :

Pour les familles nécessiteuses des mobilisés, 23 fr. 60 : pour les blessés militaires (Croix-Rouge), 138 fr. 40. Au total : 162 fr. La 58° souscription des Dames du Marché central s'est élevée à 115 francs. Sur cette somme, 30 francs ont été remis au maire de Marseille et 85 francs ont été réservés à l'achat de fruits distribués aux divers hôpi-taux de notre ville et chez Monnier, plage, aux soldats convalescents de sortie.

Le Midi au feu

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen Louis Bernard a été promu capitaine le 18 octobre dernier, en Champagne, sur le champ de bataille. M. Bernard, particomme sous-lieutenant au début de la guerre, a bravement participé aux combats de Rose-lieure, de Gerbéviller, d'Ypres, où il a été blessé et où sa belle conduite lui a valu une citation à l'ordre du jour de l'armée. Toutes nos vives félicitations au capitaine Bernard.

Bernard.

Nous adressons également nos félicitations au lieutenant Achille Bloch, du corps expéditionnaire des Dardanelles, récemment cité à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la Croix de guerre avec palme pour services rendus à l'état-major, qui vient, par décret ministériel du 28 octobre de recevoir la croix de la Légie d'homeur.

dont un dort pour toujours du sommeil des braves !

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR Parmi les citations à l'ordre du jour nous relevons avec plaisir celle dont vient d'être l'objet le 415° régiment tout entier. Voici le texte de l'ordre général à l'armée :

« Le 415' régiment d'infanterie, le 25 septembre, sous les ordres de son chef, le lieutenant-colonel Strudel, a donné l'assaut drapeau déployé, tambour battant, a gagné d'un seul élan près de 4 kilomètres de terrain, pris des canons, fait des prisonniers, et après un combat de quatre jours et trois nuits a maintenu définitivement les positions conquises, a perdu son chef tombé face à l'ennemi, après être sorti des tranchées à la tête de son régiêtre sorti des tranchées à la tête de son régi

M. Dupuis Marcel, sergent-major au 415° régiment d'infanterie, est cité à l'ordre de la division : « A donné l'exemple du sang-froid en pous sant ses hommes en avant. A été grièvement blessé à quelques mètres de la ligne enne-

W Le général commandant la ... division d'infanterie coloniale, cite à l'ordre de la division : Chauvin Gaston, sergent, numéro matricule 16.531, du 145° régiment territorial. A été blessé grièvement pendant qu'il visitait et encourageait les postes de mitrailleuses, malgré un bombardement intense.

M. Antouard-Honoré Joseph, maîtrede campagne d'Afrique, est cité à l'ordre de la brigade : « Très belle conduite au feu, a été blessé à son poste de pointeur à Ypres, le 20 mai 1915 : a été décoré de la Croix de

M Le trompette Lombard, du 7 cuirassiers, est cité à l'ordre du régiment : « S'est particulièrement distingué par son calme, son courage et par son entrain en travaillant sans relâche sous un bombardement violent à la réfection des tranchées effondrées. »

Les Débits de Boissons et les Militaires

Le général Servière, commandant la 15° région, vient de prendre l'arrêté suivant :

Le Général commandant la 15° région, Vu la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège, Vu la loi du 5 août 1914 proclamant l'état de ège sur toute l'étendue du territoire, Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 Vu la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la Santé publique,
Vu la loi du 17 février 1880, abrogeant le décret du 92 décembre 1851 sur les cafés, cabarets et débits

ARRETE:

ARTICLE PREMIER. — Est interdite sur tout le territoire de la 45° région, dans les cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons, la vente au détait des spiritueux aux militaires de tous grades, ainsi qu'aux hommes appartenant à l'une des classes mobilisées ou mobilisables et affectés, en exécution de l'article 6 de la loi du 17 août 1915, aux établissements, usines et exploitations travaillant pour la Défense Nationale.

Ne sont pas compris dans l'interdiction:
10. — Le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel;
2. — Pourvu qu'ils ne titrent pas plus de 18°, les vins de liqueur et d'imitation ainsi que les vins aromatisés préparés sans addition, macération ni distillation de substances contenant des essences.

30. — Pourvu qu'elles ne titrent pas plus de 25° les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais.

25° les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais.

ART. 2. — Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois en viqueur.

ART. 3. — Les arrêtés antérieurs, relatifs au même objet, émanant des diverses autorités militaires de la 15° région sont abrogés.

ART. 4. — MM. les préfets, sous-préjets, maires, officiers de gendarmerie. commissaires de police, et tous autres officiers de police judiciaire, sont chargés. Chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Au quartier général, à Marseille, le 30 octobre 4945.

COURS PROFESSIONNELS GRATUITS

ECOLE PROFESSIONNELLE DE LA BOURSE DU TRAVAIL L'administration de l'Ecole informe les intéressés, élèves et professeurs, qu'en dehors des cours corporatifs de syndicats, fonction-nent, d'ores et déjà, les cours généraux sui-

vanis :

Menuiserie, lundi, jeudi et samedi, de 8 h.
à 10 h. du soir, salle nº 13. Professeur, M. Monier. Coupe, Tailleurs d'habits, mardi et vendredi de 9 h. à 11 h. du soir, salle n° 7. Professeur,

M. Barlet.

Couve et assemblage (Dames), jeudi, de 8 h. à 10 h. du soir, salle nº 7 et dimanche de 9 h. à 11 h. du matin. Professeur, M. Duc. L'ouverture des divers autres cours généraux, ainsi que les jours et heures de séance de chacun d'eux, seront annoncés par la voie Les inscriptions des élèves de tous les cours

matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir au siège de l'Ecole, rue Montaux, 25, chez le concièrge.

La Commission administrative.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 32 na-vires dont 30 vapeurs et 2 voiliers. Signalons:

Vires dont 30 vapeurs et 2 voiliers. Signalons:

A l'arrivée: l'Eugène-Pereire, Compagnie Transatlantique, venant de Tunis et Bizerte, avec 315 passagers et 110 tonnes vin, blé, divers, 1 cheval; la Flandre, Transports Maritimes, de Bône et Philippeville, avec 6 passagers et 1.012 tonnes vin, céréales, divers, 693 moutons; le voilier italien Salvator, d'Alger, avec 400 tonnes blé; le vapeur danois Simone, de Newcastle, avec 1.700 tonnes charbon; le Manouba, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 340 passagers et 1.528 tonnes vin, blé, fruits secs, 18 bœuts, 655 chèvres; la Marsa, Compagnie Mixte, de Cette, avec 38 tonnes divers; le Pélion, Compagnie Fraissinet, de Bastia, avec 561 passagers et 262 tonnes bois, fruits, mercure, divers, 1 mulet; le vapeur anglais Maloja, de Londres, avec 2 passagers et 3.850 tonnes divers en transit; l'Amiral-Latouche-Tréville, Chargeurs Réunis, d'Haiphong, avec 1.102 passagers et 4.631 tonnes, dont 2.594 tonnes riz mais, coprah pour Marseille; le vapeur italien Mongibello, de Tunis, avec 1.190 tonnes céréales, divers; le vapeur espagnol Manuel-Espatiu, de Sainte-Croix-de-Ténérifie, avec 206 tonnes fruits, tabac, cochenille; le vapeur espagnol Barcelo, de Cette, avec 7 passagers et 151 tonnes vin, arachides, figues, divers; le vapeur français Jarlot, de Swanséa, avec 1.109 tonnes divers.

Au départ : le voilier italien Vera, parti pour Livourne; le voilier italien Industria, pour Asinara; le vapeur anglais Benarty, pour Alger; la Ville-de-Tunis, Compagnie Transatlantique, pour Bône; le vapeur espagnol Barcelo, pour Séville.

Transport rapide des Blessés par Auto-Ambulances

2º LISTE DE SOUSCRIPTIONS Les Comités de Paris et de Marseille remercient chaleureusement les nombreux do-nateurs qui ont si génreusement répondu à l'appel qui leur a été fait.

ditionnaire des Dardanelles, recemment cite à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la la l'ordre du jour de l'armée et décoré de la la l'ordre du jour de l'armée et décoré de la la l'ordre du jour de l'armée et décoré de la la l'ordre du jour pistériel du 28 octobre de recevoir la croix de la Région d'honneur.

**Cité plusieurs fois à l'ordre du jour, pour sa bravoure, Arnaud Michel, né à Mourise, Bouches-du-Rhône), soldat au 4º colonial, atteint recemment de blessures multiples, a été amputé d'une jambe à l'hôpital chanzy, à ... où le genéral X... est venu épingler la Médailfe militaire eur la poir tribe de notre vaillant et courageux méridional. Accourus au chevet de leur enfant, le père et la mère d'Arnaud Michel, assister en très émus, à la remise de cette distinction. Nous adressons nos félicitations les plus cordiales au glorieux blessé, ainsi qu'a sa digne famille, très fière d'avoir fourni à la Patrie, pour sa défense, trois fils courageux, au mêmbres, sou fir.; Rizerles de la Méditeranée, 5,000 fr.; Mine Argine de l'Arique Octomate de Légion d'honneur.

Souliers noirs à laccts.

1 appel qui leur a été fait.

A grinneres de la Méditeranée, 5,000 fr.; M. et dine de Légion fr. Nous adressons de repéchage sera réservé aux perdans de la promise partie.

L'aux artieux de la méditeranée, 5,000 fr.; Mine de l'avait, 1,200 fr.; L'aux artieux d'honneur d'honne

Carvin frères, 20 fr.; Mme J. Roux, 50 fr.; Ely Hava, 20 fr.; Ch. de Queylar et fils, 600 fr.; Zschokke et Cle, 50 fr.; Mme Slcard, 200 fr.; Rizeries Méridionales, 200 fr.; Mme Francou, 50 fr.; Mme L. Massot, 200 fr.; Louis Brunet, 200 fr.; Brunet et Cauvet, 100 fr.; G. Flandin, 20 fr.; Chabrières-Morel, 1.200 fr.; L. Rossolin, 50 fr.; anonyme, 300 fr.; H. Pélissier, 100 fr.; Mme H. Grange, 100 fr.; Maurel et Prom, 100 fr.; E. Rambaud, 50 fr.; Michel Brun, 5 fr.; Descours et Cabaud, 100 fr.; Michel Vlasto, 200 fr.; A. Carrier, 40 fr.; Ch. Delanglade, 200 fr.; Mme Warrain, 200 fr.; G. Zafiropulo, 500 fr.; Ralli frères, 200 fr.; famille Zafiropulo, 1.200 fr.; Gaymard, 100 fr.; Hopital auxillaire 219, 100 fr.; docteur Roux de Brignoles, 100 fr.; Mile et M. Naegely, 1.200 fr.; comtesse de Chtening, 10 fr.; Fernand Fabre, 100 fr.; Benditt Lemburger, 200 fr.; Magnan-Gavoty-Chabert, 100 fr.; Mile Durbec, 15 fr.; John Fachieri, 50 fr.; M. Massias, 300 fr.; P. de Sablé, 20 fr.; N. Hava, 25 fr. Total de la deuxième liste, 39,900 francs. Montant de la première liste, 44,300 francs. — A cette somme, il y a lieu d'ajouter 6.418 fr. 40 remis par M. le préfet, en mémoire du lieutenant Escoffier, pilotelamaneur, Nous avons signalé ce geste généreux dans notre numéro du 6 courant. — Total: 100.053 fr. 40.

Arrestation d'un Prisonnier allemand évadé

Clermont-Ferrand, 6 Novembre. La gendarmerie d'Ambert a arrêté, à Saint-Martin-des-Olmes, Gregor Bach, 39 ans, sol-dat au 5º régiment d'infanterie allemande, prisonnier de guerre, qui s'était évadé, le 25 octobre, du camp de Servières (Corrèze). Gregor Bach a déclaré qu'il voulait se ren-dre en Suisse, mais qu'il avait perdu la carte où il avait marqué le chemin qu'il devait suivre. Il s'était nourri de fruits et de pom-mes de terre crues

Chronique Locale

La directrice de l'école de filles de la Major a l'honneur d'informer le public qu'elle recevra à l'école des Accoules (petite porte) les élèves des 4°, 5°, 6°, 7° et 10° classes lundi matin, 8 du courant, et le lendemain, mardi, les élèves des 11°, 12° et 13° classes.

Pour les blessés du corps expéditionnaire d'Orient. — Nous avons recu les souscriptions suivantes : Fédération Socialiste (S. F. I. O.) des Bouches-du-Rhône, 25 fr. ; Damiani (Eu-

Foire du 1" décembre. — Le maire de Mar-seille donne avis au public que les demandes d'emplacement pour la Foire des Plantes et Arbustes, qui doit avoir lieu le 1" décembre prochain, sur les Allées de Meilhan, seront reçues jusqu'au 25 novembre courant.

Vaccination gratuite. - Des séances de vac-Vaccination gratuite. — Des seances de vac-cination gratuite auront lieu tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et, en plus, le jeudi, de 2 à 4 heures du soir, à l'Insti-tut d'Hygiène, rue Briffaut, 6 (à l'extrémité de la rue de l'Olivier). Mercerdi, de 10 à 11 heures du matin, une séance de vaccination gratuite aura lieu à l'école de garçons de Sainte-Marthe gratuite aura Sainte-Marthe.

Le Maire de Marseille a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés l'avis sui-vant, que lui adresse M. le Sous-Intendant militaire, chargé du 2º service, rue Sainte-Victoire. 9:

Un concours restreint pour la fourniture de 50.000 trousses garnies, 3.000 courroies de manteaux, 300 bélières de cavalerie, 700 ceintures de sangle pour cavaliers, modèles réglementaires. (Le cuir tanné minéralement et le cuir tanné aux végétaux sont admis dans s meemes conditions), sera ouvert à la Sous-Intendance de Marseille le mercredi

2° Sous-intendance de Marseille le mercreui 10 novembre, à 15 heures.

Les concurrents devront justifier par patente, certificat municipal ou autre pièce qu'ils sont susceptibles de remplir*par eux-mêmes les obligations du marché qu'ils veulent contracter sans sous traiter ni rétrocéder.

Le dernier délai de remise des soumissions et le 10 novembre à 12 hourses est le 10 novembre à 12 heures.

Au feu !... — Hier, vers 3 heures et demie de l'après-midi, le feu se déclarait tout à coup dans l'arrière-magasin de la teinturerie A. Véma, boulevard Rondel, 6. Ce sinistre fut rapidement éteint par les pomipers, sous les ordres du capitaine Dufieux. Les dégâts, peu importants, sont couverts par une assurance.

MM. Watson et Parker, agents de bateaux à vapeur, ont versé à la Caisse de retraites des sapeurs-pompiers, la somme de deux cents francs à la suite de l'incendie qui s'est déclaré à bord du vapeur anglais « Rydal-Hall » le 16 septembre dernier.

Chute mortelle. — Hier matin, vers 5 heures, le journalier arabe Areski ben Bachi, 22 ans, qui avait travaillé pendant toute la nuit au hangar numéro 9, se rendit à bord du vapeur El-Kantara, où il avait un camarade. En traversant l'entrepont dans l'obscurité, il arriva devant un panneau ouvert et tomba dans la cale d'une hauteur de plusieurs mèdicale de la cale d'une hauteur de plusieurs mèdicale de la cale d'une hauteur de plusieurs mèdicale de la cale d'une hauteur de plusieurs mèdicale d'une hauteur de plusieurs de la cale d'une hauteur de la tres. On le retrouva peu après, le crâne frac-turé. La mort avait été immédiate. Après les constatations du docteur de Mablanc et de M. Delmas, commissaire de police, du Xº ar-rondissement, le corps a été envoyé à la Mor-

Par décision nouvelle, le ministre des Postes et Télégraphes a décidé que l'âge requis pour prendre part au concours des P. T. T. est reculé jusqu'à 35 ans.

Les épreuves pour ces catégories auront lieu trimestriellement et le programme exigé est à la disposition des intéressés à l'Ecole Modèle de Télégraphie, 13, allées des Capucines, à Marseille. Cet établissement, dont la réputation est notoire, a disposé des cours spéciaux pour les dames qui voudraient y prendre part. Se faire inscrire rapidement en vue du prochain concours. du prochain concours.

Chute mortelle dans l'oscalier. — Le 4 novembre, vers 6 heures et demie du soir, M™ Joséphine Jourdan, âgée de 82 ans, demeurant rue d'Endoume, 129, allant chez sa voisine de palier, M™ Courbis, fit un faux pas et tomba dans la cage de l'escalier. Dans sa chute, la pauvre femme se fractura le crâne, La mort fut instantanée. Après les constatations médico-légales, le corps fut laissé au domicile de la famille.

Le Syndicat des Débitants de Boissons nous communique l'avis suivant : Le nouveau tarif des consommations établi à la suite du renchérissement causé par la réquisition des alcols et spiritueux doit être appliqué par tous les débitants soucieux de leurs intérêts et de

tous les débitants soucieux de leurs intérêts et de leur sécurité.

Les réquisitions récentes provoquant une hausse nouvelle et persistante sur les spiritueux et liqueurs de toute nature, les anciens prix ne pourraient évidemment être maintenus par quelques réfractaires qu'au détriment de la qualité ou grâce à des artifices tombant sous le coup des lois fiscales ou pénales et plus particulièrement de la loi des fraudes.

La Chambre Syndicale des Débitants de Boissons rappelle à ses adhérents que les infractions à la loi du 1º août 1905 et aux lois fiscales sont activement recherchées et réprimées avec la plus grande sévérité; tous les débitants ont donc intérêt à se conformer au tarif et à respecter scrupuleusement toutes les lois et règlements.

Un enfant égaré. — Avanthier matin, vers 10 heures, carrefour des Réformés, Mme Joséphine Raynaud, demeurant villa Jacynthe, chemin de Saint-Barnabé, 2, trouvait égaré, un petit garçon d'environ 4 ans qui se lamentait, mais qui ne put donner la moindre indication au sujet de son nom et de ses parents. Après en avoir avisé la police, Mme Raynaud recueillit généreusement le pauvre enfant dont voici le signalement : Blond, frisé, vêtu d'un tablier bleu clair et d'un pantalon marron foncé, coiffé d'un bonnet de police noir et chaussé de souliers noirs à lacets.

M. Jean Peruzzo, rue Sainte-Julie. 1. Ils v ont fracturé une malle et ont pu s'emparer d'une somme de 300 francs, d'une montre et de la feuille d'étranger de M. Peruzzo. Une enquête est ouverte.

m A l'aide de fausses clefs, l'autre nuit, des malfaiteurs ont pénétré dans le maga-sin de M. Blanc Nicolas, commerçant en sacs, rue de Crimée, 134. Ils s'y sont empa-rés de quinze cents sacs d'une valeur de 1,300 francs, et ont pu se retirer sans éveiller.

Autour de Marseille

AUBAGNE. - Versements d'or pour la Dé-ACBAGNE. — Versements d'or pour la Défense Nationale. — Les versements d'or pour la Défense Nationale, effectués par le personnel et les élèves de l'école publique de garçons, attelgnent, à l'heure actuelle, le chiffre total de 3.530 fr. Piusieurs Bons de la Défense Nationale ont également été souscrits par les élèves. Nous sommes heureux de féliciter les nombreuses familles qui ont bien voulu associer leurs enfants à l'Œuvre patriotique à laquelle les avait conviés le personenel enseignant. nel enseignant.

Le résultat déjà obtenu nous permet d'espérent que d'autres souscriptions et de nouveaux versements seront recueillis à l'école. Pour les enfants, comme d'ailleurs pour tous les non combattants, c'est le moyen le plus efficace de contribur à la défense de la Patrie et de hâter la victoire finale.

AIX. - Provence pour le Nord. - Comité d'Aix (4° liste):

Instituteurs, institutrices et élèves des écoles chrétiennes du diocèse d'Aix, 100 fr.; E. L., 2 fr.; M. et Mme Jullien, 2, boulevard du Roi-René, 5 fr.; M. M., 5 fr.; M. Fouquet, retraité militaire, 10 fr.; Mme Teyssier de Savy, 10 fr.; C. B., au Viell Aixois, 25 fr.; J. F., 10 fr. Total 167 fr.; listes précédentes: 2.921 fr.25.Total à ce jour : 3.088 fr.25. M. Siguid, cours Mirabeau.

Tribunal Correctionnel. — Dans sa dernière audience, le Tribunal a prononcé les condamnations suivantes: Tudella Pedro et Perez Joseph, infractions à expulsion, 8 jours de prison chacun; Deshat Julien, vol, 3 mois; Bersano Bartholomeo, vol et chasse, 14 mois de prison et 200 francs d'amende; Dupont Joseph, vol, 8 mois; Cestel Marie, excitation de mineurs à la débauche, 8 jours avec suivsis.

Caisse d'Eaprgne, — Administrateurs de service a mardi, 9 novembre, M. Jauffret ; mercredi, 10, M. Léon ; jeudi, 11, M. Pinet ; vendredi, 12, M. de Chénerilles ; samedi, 13, M. Martin ; dimanche, 14, M. Rey.

Union des Femmes de France. — Hôpital auxi-liaire n° 106. — Dons en faveur des malades et des blessés :

Diessés;

Commune de Fuveau, 100 fr.; Mme Compasieu, 25 fr.; Mme Rickets de Jackson, 20 fr. 50; Versement des habitants de Peyrolles, 120 fr.; Versement des allumettiers, 20 fr.; Mlle Marie Capdeville, 5 fr.; Souscription du personnel de la traction du P.-L.-M. 90 fr.; Souscription du personnel des mines de Trets, 100 fr.; le directeur et la personnel de l'Ecole primaire supérieure de garcons d'Aix, 26 fr. 90; le personnel des ateliera Coq. 50 fr. 95; Mme Lacoste, pantoulles et blagues; Lycée de jeunes filles d'Aix, chemises et caleçons; Mme Amezieu, poires; Mme Bourguet, confiture de pommes; Mme Nicolas, matelas et couverture; Mme Borrelly, gâteaux; Mma Cangina, gâteaux.

La présidente et le Conseil d'administration prient ces généreux donateurs et donatrices d'agréer leurs meilleurs remerciements.

Eclaireurs de France. — S. A. G., section d'Aix, Eclaireurs de France. — S. A. G., section d'Aix, — Aujourd'hui dimanche, installation de la section à son nouveau siège, rue de la Barricade, Réunion à 9 heures 30 du matin. Tir à l'arc et exercices de lancement de bombes et grenades.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION LE DIMANCHE OFFICIEL Le Tournoi Marseillais

Première série Olympique de Marseille (1) contre Sportin Victor-Hugo (1) Cet après-midi, à 2 heures 30, sur le terrain de l'O. M., avenue du Parc-Boréiy, les équipes pre-mières du S. V. H. et de l'O. M. se rencontre-ront en un match officiel de championnat. Les équipes auront la composition suivante : S. V. H. — Henric, Lagast, Sabathier, Jambon, Cocoz, Audric, Dou, Lescure, Hourtz, Bron, Stagnard

gnard.

O. M. — Boyer, Pitot, Robyns, Aurran, Platon, Cohen, Cotil, Mertens, Jacquier, Nahn, Mourard, Chaque ligne semble donner une legère supériorité à l'O. M. Mais l'équipe des Poètes est plus homogène que celle de son adversaire. Néanmoins, nous croyons à une victoire assez nette de l'O. M.

Arbitre: M. Sentenac, du S. P.

Sports Athlétiques Provençaux (1) contre Racing-Club de Marseille (1) Cet après-midi, à 2 heures 30, sur le terrain du c. C. M., 309, avenue du Prado, deux de nos clubs enjamins livreront leur première rencontres of-cielle.

henjalinis invertoit leur première rencontres de ficielle.

Les équipes auront la composition suivante :

S. A. P. — Labbé, Blanc, Susini, Camoin, Savona
L., Savona J.-B., Haddad, Chapuis, Bellaygue,
Roul, Valérian.

R. C. M. — Richaud, Bononcini, Passalacqua,
Pellegrin, Jammot, Campana, Garcia, Coti, Verlet,
Pecoud, Blanco.

L'équipe des Patronages est très homogène et quoique composée de très jeunes joueurs possède une grande science du jeu. De la ligne d'avants, il faut signaler Belaygue et Haddad.

Quant au R. C. M., la ligne d'avants paraît redoutable et aux demis Campana et Jammot ont déjà fait leurs préuves.

Quel sera le résultat?

Arbitre : M. Bernard, de l'O. M.

Deuxième Série

Deuxième Série Stade Provençal (1) contre Racing-Club de Mar-seille (2). — Ce matin, à 10 heures, au terrain du R. C. M., 309, avenue du Prado. Arbitre: M. Del-bec, de l'O. M. Sporting Victor-Hugo (2) contre Olympique (2).— Ce matin, à 10 heures, au terrain de l'O. M. Ar-bitre: M. Lacroix, du S. C. M.

Troisième Série R. C. M. (3) contre Equipe des Indépendants. — A 8 heures, au terrain du R. C. M. Arbitre : M. Savy.
S. C. M. (B) contre P. C. (3). — A 9 heures 30, au terrain du P. C. Arbitre: M. Cayol.
S. C. M. (A) contre Lycée. — A 9 heures, au terrain du S. C. M. Arbitre: M. Florens.

Dans une de ses dernières réunions, le Comité du Littoral a examiné la délicate question de la reprise du rugby.

Un sérieux effort doit être tenté pour faire renaître ce sport si captivant et qui ne mérite pas que, seul, il soit laissé à l'écart.

Mais de nombreuses difficultés doivent être surmontées pour arriver à un résultat. Le rugby, plus que l'Association nécessite que soient mises en présence deux équipes de poids à peu près identiques. Cette mesure a été étudiée et une limitation d'age pour les joueurs doit obvier è l'inconvénient précité.

D'autre part, la pénurie de terrains semble être la difficulté principale. Les jours de matches officiels d'association on n'arrive que très difficilement à les faire tous disputer.

Toutes ces questions sont en ce moment à l'étude. Nous espérons dans l'intérêt du sport qu'und solution favorable au rugby en découlera.

Les louables efforts du Littoral ont porté déjà leurs fruits. Avignon, Cavaillon, Châteaurenard sont disposés à jouer le ballon ovale. On escompte l'adhésion de Toulon. Ce seraient ainsi des bases solides sur lesquelles on établirait la future salson.

On envisage, dès à présent la division du sec-POUR LE RUGBY

on envisage, dès à présent la division du secteur dépendant du Littoral en deux régions : Vaucluse, d'une part, les Bouches-du-Rhône et le Var d'autre part. Cette heureuse division simplifierait grandement la question des déplacements.

Tous les efforts doivent tendre vers ce but : la reprise du rugby. LES BOULES LES REUNIONS D'AUJOURD'HUI

Aux Joyeux Boulomanes la Forêt Par suite du mauvais temps de dimanche der nier, les finales du grand concours si brillam ment commencé le dimanche 24 octobre dernier, se termineront aujourd'hui dimanche 7 courant. Rappelons que les demi-finales se joueront le matin de 9 heures 30 à midi, et la finale, le soir de 2 heures à 4 heures 30. Au Groupe des Boulomanes « Bleue »

Aujourd'hui, à l'établissement Ranque, 2, rue Bleue, grand concours de boules par équipes de trois joueurs ; 50 francs de prix. Les mises sont de 3 fr. 50 par équipe. Premier prix : 30 francs, plus 1 fr. 50 des mises. Deuxième prix : 10 francs, plus 1 fr. 50 des mises alses. Un concours de repêchage sera réservé aux per-ants de la première partie. Prix : 10 francs, plus 50 cent. des mises.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

leure preuve du besoin toujours croissant de bluff, vis-à-vis des populations des deux

Quant aux prisonniers faits en Serbie, la

Lord Kitchener en Orient

nour un haut commandement oriental?

Le War Office, à Londres, publie la note

A la demande de ses collègues du Cabinet britannique, lord Kitchener a quitté l'Angle-terre pour faire une courte visite au théâtre de la guerre en Orient.

Le Bureau de la presse est chargé d'annon-cer que, pendant l'absence temporaire de lord Kitchener, le premier ministre assu-mera la charge du ministère de la Guerre. La nouvelle de la démission de lord Kitche-

ner ne repose sur aucun fondement.

paix au pays.

Londres, 6 Novembre.

Londres, 5 Novembre.

Londres, 6 Novembre.

Londres, 6 Novembre.

Londres, 6 Novembre.

grande importance.

Londres, 6 Novembre.

veloppement sera de séparer plus nettement les responsabilités du ministre de la Guerre des responsabilités stratégiques du chef d'é-tet maior

tion des plus importantes.

« En outre, en raison du nombre et de l'importance des armées anglaises en Orient, un haut commandement oriental pourrait être créé, affin de coordonner les actions à Gallipoli, en Macédoine, en Mésopotamie et en Egypte. Pour un tel poste, la connaissance unique de l'Orient, que possède lord Kitchener, le désignerait.

« Enfin il y a de nombreux problèmes

(retardée dans la transmission).

Quitterait-il le ministère de la Guerre

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

La canonnade a encore été vive de part et d'autre en Artois, dans la région du Bois-en-Hache et du bois de Givenchy.

Au nord de l'Aisne, nos batteries ont effectué des concentrations de feu particulièrement efficaces sur les organisations and de la région de Vingre et sur les cantonnements ennemis des bois de la région de Vingre et sur les cantonnements ennemis des bois de la commelancourt.

En Champagne, bombardement réciproque, par obus de gros calibres, dans toute la région entre Tahure et la cote 199, sans action

Dans le bois Le Prêtre, se sont produits, à plusieurs reprises, de violents combats de tranchée à tranchée, à coups de grenades et de

Dans les Vosqes, la lutte d'engins de tranchées a également été très active à La Chapelotte et au Violu, au nord du col du Bonhomme.

Paris, 6 Novembre. Paris, 6 Novembre.

Par arrêté du président du Conseil ministre des Affaires Etrangères en date du 30 octobre 1915, M. Gilbert Peycelon est délégué dans les fonctions de chef de cabinet du président du Conseil; M. Emile Bure est délégué dans les fonctions de chef-adjoint du cabinet.

* Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 6 Novembre.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant : L'artillerie ennemie s'est montrée quasi Inactive aujourd'hui. Nos batteries ont dispersé des travailleurs au nord de Dixmude et vers Drie-Grachten.

Un Combat aérien

Amsterdam, 6 Novembre. Le Telegraaf apprend de la frontière que, dans l'après-midi de vendredi, un combat aérien se déroula sur la mer du Nord, près de Knocke et d'Hyest, entre un avion allemand et un avion allié. Un vent violent se-

couait les deux engins.

Le combat dura peu ; l'Allemand prit la fuite, poursuivi jusqu'à proximité de la côte. Les Allemands canonnèrent l'avion côte. Les Allemands canoninerent allié, qui rebroussa chemin sans accident.

Le Kronprinz relevé

Le Daily Mail, tout en regrettant l'absence temporaire de lord Kitchener du ministère de la Guerre, dit que le public se rappellera les grandes difficultés vaincues par lui depuis le commencement des hostilités. Lord Kitchener al Vatican et rapportée par la Tribuna, que le kronprinz allemand est mort, est inexacte. Suivant une nouvelle information puisée à une source non ecclésiastique, à Rôme, le kronprinz aurait été relevé du commandement de son armée. Il se trouverait actuellement enfermé et gardé à vue dans un des soixante châteaux de la famille impériale, et soigné pour un ébranlement nerveux général.

Londres, 6 Novembre.

Le Daily Mail, tout en regrettant l'absence temporaire de lord Kitchener du ministère de la Guerre, dit que le public se rappellera les grandes difficultés vaincues par lui depuis le commencement des hostilités. Lord Kitchener a levé plus de deux millions d'hommes par le système volontaire, outre ceux qui se sont engagés dans l'armée auxiliaire. Le résultat est plus beau que les partisans les plus grands éloges. Quelle que soit la nouvelle fonction qu'il remplira, le public suivra avec le plus grand intérêt l'avenir du soldat que Gordon admirait, qui reprit Khartoum par une campagne aussi brillamment projetée qu'adroitement exécutée, et qui dans le sud de l'Afrique, en gagnant la confiance de lord Kitchener du ministère de la Guerre, dit que le public se rappellera les grandes difficultés vaincues par lui depuis le commencement des hostilités. Lord Kitchener mérite les private de lord Kitchener du ministère de loud commencement des hostilités. Lord Kitchener au levé plus de deux millions d'hommes par lu exprise value provide de deux millions d'hommes par lu exprise value provide de deux millions d'hommes par lu exprise value provide public suite commencement de lord Kitchener de la Guerre, dit que le public suite commencement de lord Kitchener de la Guerre, de lord Kitchener de la Guerre, de lor Suivant une nouvelle information puisée à une source non ecclésiastique, à Rome, le kronprinz aurait été relevé du comman-

La Campagne allemande pour la Paix

Une interview de von Bülow

New-York, 6 Novembre. Le représentant de l'Associated Press a interviewé le prince de Bülow qui lui a dit qu'il n'irait ni à Washington voir M. Wilson, ni à Madrid voir le roi Alphonse XIII, qu'il ni a Madrid voir le roi Alphonse XIII, qu'il n'a pas discuté d'ouvertures de paix avec un délégué du pape ou tout autre personne.

Il a ajouté qu'il fallait que l'on se batte jusqu'au bout ; que l'Allemagne était unie, qu'elle possédait toutes les ressources matérielles ; qu'on y était d'accord sur la détermination de continuer la guerre jusqu'à sa solution par les armes

Leur désir de la paix

Genève, 6 Novembre. Genève, 6 Novembre.

L'assemblée générale du Centre allemand, réuni à Francfort, s'est terminée par l'expression du désir d'une paix qui assurerait la liberté de l'expansion allemande à l'intérieur et à l'extérieur par le libre commerce des mers et par la suppression du militarisme des ennemis de l'Allemagne.

L'assemblée demande également qu'en raison des terribles sacrifices de la guerre, la protection de l'Allemagne soit renforcée à l'Ouest et à l'Est. Elle demande encore, pour le bonneur du peuple allemand, qu'on cultive fortement les forces religieuses et morales du pays parce que c'est là la condition

rales du pays parce que c'est là la condition d'une vraiment grande Allemagne et parce que c'est seulement pour cela que Dieu a aidé l'Allemagne dans toutes ses actions ma-

gnifiques.

L'Association allemande pour le droit de vote des femmes a adressé au Reichstag la demande instante qu'après la guerre, le droit de vote direct et indirect pour le Reichstag, soit accordé aux femmes qui sont les mères temporelles et spirituelles du peuple et qui, durant tous ces derniers temps, ont doublé leurs preuves d'attachement à l'Etat.

Les Mensonges allemands

Comment ils comptent

ner, le désignerait.

« Enfin, il y a de nombreux problèmes qui se posent en ce qui concerne l'Inde.

Nous ne faisons que constater ces possibilités, pour montrer que si lord Kitchener décidait de quitter le ministère de la Guerre, cela ne signifierait rien de plus que ceci lord Kitchener croirait avoir rempli la partie la plus dure de l'œuvre qui était assiguée à ce poste, et il verrait des choses plus difficiles à faire d'autre part ». Les états-majors allemand et austro-hongrois publient régulièrement à la find ec chagrois publient regulièrement à la find ec chamoncent que lord Kitchener rentrerait au
ministère de la Guerre la semaine prochaine
militaire du Corrière della Sera en compala find el a vaisseaux russes

dans les poris roumains du Banube

Genève, 6 Novembre.

L'entreit es ciones pubdiffélies à faire d'autre part s.

Aux dernières nouvelles, les journaux an
ministère de la Guerre della Sera en compala find el a vaisseaux fusses

dans les poris roumains du Banube

Genève, 6 Novembre.

L'entreit es contre les souffranterie.

L'entreit es de munitions destinées à la Turquie,
sont parsonners latte put de l'adurier et l'interité.

Es médailles d'infanterie.

L'en d'infanterie.

L'en ride de la querre d'une d'infanterie.

L'en d'infanterie.

L'en ride de la querre d'une d'infanterie.

L'en ride de la querre d'une d'infanterie.

L'en ride de la querre d'incour
sous la regulier entre della Sera en compute le cape de trionanterie.

L'en ride d'autre part l'encouleure d'infanterie.

être sûr que la nouvelle mission de lord Kit-chener est d'un caractère tout à fait différent de celui des visites en Angleterre et en Fran-

de celui des visites en Angleterre et en France, qui ont déjà rendu nécessaire son absence du ministère de la Guerre, autrement il n'y aurait nullement besoin de le remplacer au ministère. Il faut aussi se rappeler que des circonstances récentes ont ôté à lord Kitchener le contrôle du recrutement qui était sa préoccupation principale pendant la première année de la guerre.

Le projet de lord Derby est en pleine voie de réalisation. La présence de lord Kitchener au ministère de la Guerre ne lui serait plus d'aucun secours. Lord Kitchener est donc libre de diriger son attention sur d'autres affaires, dont la plus urgente, de beaucoup, est de nouveau développement des hostilités en Orient, théâtre dont lord Kitchener possède une longue connaissance de tout premier ordre. Par conséquent, il serait tout naturel que, pour le moment, il se consacrât entièrement à des consultations avec les alliés pour arriver au règlement de ce problème complexe.

M. René Besnard à Chartres

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation, est arrivé dans la matinée à Char-tres. Il s'est rendu au centre militaire d'aviation qu'il à visité sous la conduite des capi-taines Fassin, directeur, et Varsin, chef pi-lote. Il a été salué par les officiers et sous-officiers aviateurs serbes et italiens qui font leur instruction à l'Ecole.

DANS LES BALKANS

L'Attaque contre la Serbie

Une division buigare serait entrée à Nich

Amsterdam, 6 Novembre. Une dépêche d'origine bulgare annon-ce qu'une division bulgare serait entrée

tes du prince de Bavière et du général de Linsingen sont comptés deux fois. Comparant de même les bulletins quoti-diens et les bulletiens mensuels austro-hon-grois, le critique trouve une différence de 8,000 prisonniers. De telles falsifications, di-il, sont la meil-leure preuve du besoin toujours croissant Nous n'avons pas confirmation offi-cielle de cette dépêche.

Genève, 6 Novembre. Les journaux allemands annoncent la prise de Kraiovo et la jonction des généraux Gallwitz et Boyadjiew sur la Quant aux prisonniers faits en Serbie, la méthode est tout aussi simple. On sait que deux armées allemandes opèrent dans les Balkans sous les ordres de von Mackensen et sont commandées respectivement par les généraux von Gallwitz et von Kœvess. Or, dans la liste des prisonniers serbes on mentionne d'abord ceux qui ont été faits par l'armée Mackensen, puis ceux de l'armée Kœvess, qui fait partie elle-même du groupe placé sous les ordres de Mackensen.

On arrive ainsi sans peine à des chiffres respectables et l'armée serbe apparaîtra bientôt comme complètement battue ou anéantie. route de Zajecar à Paracin. Nous n'avens pas confirmation offi-

Comment les Serbes ont arrêté l'avance austro-allemande

cielle de cette nouvelle.

Salonique, 6 Novembre. Voici, d'après une haute autorité militaire, comment les Serbes ont pu arrêter pendant si longtemps l'avance austro-allemande, malgré son impétuosité :

Après le passage de la Save et du Danube par l'armée d'expédition austro-allemande, les Serbes n'ont eu qu'un seul but : se retrancher sur de fortes positions. Les tra-vaux ont été dirigés par des officiers fran-cais, qui ont mis à profit tous les accidents du sol, et qui ont, en outre, élevé, comme sur le front français, une série de fortins de blockhaus fortifiés avec des canons de plus hospitalière.

de blockhaus fortifiés avec des canons de gros calibre. Ce travail n'a pas été difficile.

Les Serbes disposant de beaucoup de munitions, c'est grâce à ces travaux que les Austro-Allemands ont été si longtemps tenus en échec, malgré leurs efforts désespérés et leur supériorité numérique écra-

N'était la menace d'encerclement à cause de l'avance bulgare, les Serbes auraient surement résisté victorieusement sur le front austro-allemand.

Les Serbes ont fait 500 prisonniers à Babouna

Salonique, 6 Novembre. Dans leur défaite aux gorges de Babouns es Bulgares ont laissé entre les mains des Serbes 500 prisonniers qui sont arrivés à

Les Serbes sauront maintenir le front actuel

Genève, 6 Novembre. Le correspondant de la Gazette de Francjor

sur le front serbe écrit qu'on ne peut encor parler d'encerclement de l'armée serbe, bie qu'elle ne puisse plus aller où elle veut, mais soit au contraire obligée de se diriger où elle peut. Cependant, si les Serbes sont mai-tres dans l'art de la retraite, à l'égal des Russes, il est probable qu'ils sauront main-tenir le front actuel pendant encore un cer-

tain temps.

Le front austro-allemand, d'une longueur de cent kilomètres, se trouve en face de trois groupements serbes qui sont sous le commandement des généraux Misitch, Boyovitch et

Londres, 6 Novembre. Le Daily Telegraph dément avec indignation le bruit mensonger, répandu hier, de la démission de lord Kitchener, et en publie un démenti catégorique officiel. Pouvons-nous, dit ce journal, imaginer la possibilité d'un remaniement de la haute direction de la guerre qui amènerait un changement de ministre de la Guerre ? Mais dans ce cas nous nous attendrions à ce que lord Kitchener prit un nouveau poste d'une dignité et d'une importance égales à celles des fonctions qu'il occupe actuellement. Les Bulgares auraient déjà perdu Les journaux indiquent que, quoique lord Kitchener n'ait pas démissionne, il se peut qu'il soit chargé d'un poste militaire de plus

Athènes, 6 Novembre. D'après un communiqué de la légation de Serbie, les pertes bulgares à ce jour seraient évaluées à 100.000 hommes tués et blessés.

Des Zeppelins à Sofia

Londres, 6 Novembre.

Le Daily Chronicle dit: « Lord Kitchener est absent de Whitchall, en raison d'affaires qui le retiennent autre part. Le Premier Ministre assume la direction du ministère de la Guerre pendant ce temps, voilà tout. Mais personne ne devrait être surpris si des changements importants avaient lieu dans notre administration avant peu, ou même, si lord Kitchener décidait qu'îl est une meilleure façon d'utiliser son talent qu'à Whitchall.

« Voici quelques-unes des éventualités que l'on envisage. Il est probable d'abord que l'on augmentera de façon marquée l'importance de l'état-major de Londres, et qu'on en renforcera les membres. Le but de ce développement sera de séparer plus nettement Salonique, 6 Novembre. On mande de Sofia à la presse grecqu que les Allemands construisent à Sofia immense hangar pouvant contenir plu-sieurs zeppelins. Jusqu'à présent, aucun di-rigeable ne se trouve en Bulgarie.

Les renforts turcs en Thrace bulgare

Athènes, 6 Novembre. On apprend de source diplomatique que la Turquie aurait envoyé à Roustchouk plusieurs régiments de cavalerie pour défendre les rives du Danube. La Porte aurait rappelé des forces importantes d'Asie Mineure, qu'elle aurait dirigées sur la Thrace bulgare. tat-major.

« Il se peut, d'autre part, que les Alliés créent une sorte d'état-major où collabore-raient les Alliés, et dont le siège serait à Paris. Dans ce cas, le chef de la section anglaise occuperait naturellement une situation des plus importantes.

Les exportations bulgares Genève, 6 Novembre.

Le gouvernement bulgare a consenti, en dehors de la vente de céréales et de farines à la Grèce, à lui exporter un certain nombre de matières premières et d'autres denrées.

Amsterdam, 6 Novembre. Dans son interview avec un rédacteur du Berliner Tageblatt, M. Tontcheff, ministre des Finances de Bulgarie, a déclaré que la Bul-garie avait livré mille vagons de grains à la

Les Munitions pour la Turquie

Athènes, 6 novembre. Trois monitors, escortant onze chalands chargés de munitions destinées à la Turquie, sont passés à Vidin.

Severin ont été saisis et le pavillon russe a été enlevé pour être remplacé par le pavillon roumain.

roumain.

Les équipages russes ont été débarqués et éloignés de Turnu-Severin à Grouja.

Les vapeurs russes Terespot, Turghenjew et Patriot, avec cinq remorqueurs, ont été saisis par les autorités du port. Les équipages russes ont été débarqués.

Ces navires, sur lesquels flottait le villon roumain, sont placés sous la garde d'un bateau éclaireur de la marine roumaine,

La Crise grecque continue

Athènes, 6 Novembre.

La crise continue. M. Zaïmis ayant refusé de reconstituer le Cabinet, le roi a accepté définitivement la démission du Seion toute probabilité, la crise conti-

nuera jusqu'à après demain. M. Venizelos sera-t-il chargé

de former le Ministère ? Amsterdam, 6 Novembre.

Commentant la crise grecque, le Lokal Anzeiger dit qu'il ne faut pas oublier, qu'après tout, le nombre des partisans de M. Venizelos n'a pas diminué, et que ce fait avec lequel le roi devra compter domine toujours Le même journal croit cependant que si M. Venizelos reprend le pouvoir, il ne pourra pas poursuivre son ancienne politique aux

côtés des puissances de l'Entente et que, par suite, il n'est pas impossible que le roi se décide à le charger de la responsabilité de trouver un remède aux difficultés actuelles. Amsterdam, 6 Novembre. En réponse à une question que lui posait un rédacteur du Berliner Tagelatt, M. Tont-

cheff, ministre des Finances de Bulgarie. actuellement à Berlin, aurait répondu qu'il n'est pas impossible que M. Venizelos re-vienne au pouvoir.

Les Cypriotes veulent s'enrôler dans l'armée grecque

Salonique, 6 Novembre. On mande de Chypre que la majorité de la population mâle grecque de cette ville demande à s'enrôler dans les rangs de l'armée grecque. Des milliers de citoyens se sont présentés au consulat grec, et ont prié le consul d'intervenir auprès du gou-vernement d'Athènes, afin qu'ils soient enrôlés au plus tôt.

Les Sous-Marios ennemis

Londres, 6 Novembre. Le 19 septembre, à 6 heures du matin, dans la mer Egée, au large de l'île d'Antecythera, un sous-marin allemand a canonné et coulé le transport britannique « Ramaza », portant environ 380 soldats indiens ; 75 de ces soldats et 28 marins ont été sauves.

Les survivants, dans leurs propres chaloupes, ont abordé dans la soirée de ce même jour à Antecythera, dont les habitants les ont traités de la façon la

Communiqué official

Paris, 6 Novembre. Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué suivant reçu le 6 novembre (soir):

Depuis le 1^{or} novembre, l'activité de l'ennemi a été extrêmement énergique sur tout le front de l'Herzégovine. Les attaques furieuses de l'infanterie contre nos positions ont été soutenues par un feu intense de l'artillerie lourde. Toute la semaine, les combats ont duré jour et nuit et nos troupes ont repoussé avec

vigueur tous les assauts.

Les Autrichiens n'ont réussi qu'à occuper un point sans importance sur la frontière.

Leurs pertes furent énormes et les nôtres légères. Sur toute la ligne, la lutte s'est poursuivie sans succès pour l'ennemi.

La main d'œuvre agricole militaire

La question de la main-d'œuvre agricole militaire, qui a donné lieu depuis l'origine à tant de difficultés, et qui a provoqué tant de plaintes trop souvent justifiées, vient d'être en grande partie résolue par un accord entre le général Galliéni, ministre de la Guerre, et M. Méline, ministre de l'Agriculture.

Au système des permission individuelles facultatives, la décision du ministre de la Guerre substitue, en principe, le droit pour tous les agriculteurs disponibles d'obtenir des permission de 15 jours en deux séries.

Quant aux équipes elles seront désormais organisées et réparties, non plus seulement par les commandants de dépôt, mais par les commandants de subdivision, qui, après avoir recu les demandes des préfets, visiteront personnellement toutes les formations stationnées sur leur territoire et fixeront, avec plein pouvoir les contingents à fournir. militaire, qui a donné lieu depuis l'origine à tant de difficultés, et qui a provoqué tant pouvoir les contingents à fournir.

De plus, les commandants de dépôt et de subdivision sont invités à envoyer toutes les fois que ce sera possible les permissionnaires sur leur terre.

UN JOURNAL SAISI EN ANGLETERRE

Londres, 6 Novembre (Officiel). Cet après-midi, la police, agissant sur l'or-dre du commandant militaire du district de Londres, a opéré une descente dans les bu-reaux de la rédaction du Globe, où elle a saisi tous les exemplaires d'hier et d'aujour-d'hui, ainsi que tout le matériel d'imprimerie.

La Récompense des braves LEGION D'HONNEUR

Paris, 6 Novembre.

Sont inscrits au tableau spécial de la Lé-gion d'honneur :

gion d'honneur :

Pour officier : Poirier, chef de bataillon, au 247 d'infanterie ; Veillien-Veiller, lieutenant-colonel, commandant le 247 d'infanterie ; Juster, chef de bataillon du 21 d'dafanterie ; Bourgau, chef de bataillon, au 97 d'infanterie ; Bourgau, chef de bataillon, au 97 d'infanterie ; Boreau de Roince, lieutenant-colonel temporaire, brèveté, d'état-major, commandant au 109 d'infanterie ; Roussel, lieutenant-colonel, commandant le 159 d'infanterie; Laignelot, colonel commandant le groupe de bataillon de chasseurs.

Pour chévalier : Vidal, aumonier militaire d'un groupe de brancardiers divisionnaires; Sourgne, lieutenant de réserve au 143 d'infanterie. MEDAILLE MILITAIRE

Berthe, infirmière à l'hôpital d'évacuation n° 39 de la 5° armée.

Médaille de bronze : Soldat Lambert, infirmier, mission française en Serble; Mile Barbier Andrée, infirmière à l'hôpital Maisonnave, à Marrakech; Mile Sangnier Marie, infirmière à l'hôpital Maisonnave, à Marrakech; Mile Hardouin, en religion sœur du Saint-Rédempteur, infirmière à l'hôpital du Patronage de Pierrefonds.

Le général Couraud sur le Front italien

La mission militaire française, qui est arrivée hier matin auprès du commandement suprême, pour remettre au général Cadorna et au général Porro les hautes déco-rations de la Légion d'honneur que leur a conférées le gouvernement de la Républi-que, a quitté hier soir la zone de guerre. Le roi qui, dans ces deux jours, a eu plusieurs fois l'occasion de s'entretenir avec le général Gouraud, lui a conféré le grand cordon de l'Ordre des Saint-Maurice et Lazare, lui en remettant lui-même les insi-

Malgré le mauvais temps, sévissant dans la zone de guerre, la mission militaire française a pu visiter une partie du front

Rome, 6 Novembre. La mission militaire française, composée

du général Gouraud, du colonel Billot et du lieutenant Chefnel, de retour du front itaien, est arrivée ce matin à Rome. Elle a été reçue à la gare par M. Barrère, ambas-sadeur de France en Italie, et par les nota-bilités de la colonie française. M. Barrère a accompagné la mission à l'hôtel dans son automobile.

Un entretien avec le Ministre de la Guerre

Rome, 6 Novembre. Le général Gouraud a eu, cet après-midi, un entretien avec le ministre de la Guerre d'Italie, le général Zuppelli.

La Réunion de la Chambre

Rome, 6 Novembre.

Une note officielle, publiée par le Giornale d'Italia, annonce que le gouvernement permettra à la Chambra italienne la plus large discussion sur la politique étrangère et intérieure.

La Chambre se réunira dans les premiers jours de décembre. A cette occasion, M. Sonnino fera un exposé général de la situation. Le ministère demandera un vote de confiance et, sans aucun doute, la Chambre

Dans le monde parlementaire italien, la concorde est parfaite. Ni une crise, ni un remaniement de ministère ne sont possibles. Au fond, le pays approuve sans réserve la politique suivie par le Cabinet.

Les mensonges des communiqués

Une note communiquée à la presse indique que les communiqués autrichiens continuent à publier les nouvelles les plus mensongères. L'une de ces dernières concernait un dirigeable italien qui, disait-on, avait lancé de nombreuses bombes sur la ville de Goritza. Cette allégation est entièrement inexacte.

Le dirigeable en question s'est borné à bombarder les campements ennemis dans la plaine de Goritza, exactement à Savogna, au sud de Goritza. Il n'est pas dans les méthodes de guerre de l'armée italienne de couvrir d'obus des villes ou des centres habités. Les Italiens laissent ces actes de barbarie à l'armée austro-hongroise, et se bornent à attaquer, conformément aux usages de la gi rre, ce qui fait partie intégrante de l'organisition militaire de l'ennemi. Une note communiquée à la presse indique

L'Ecole française d'Athènes

UNE PLACE EST VACANTE POUR 1915-1916

Paris, 6 Novembre. Paris, 6 Novembre.

Par arrêté du ministre de l'Instruction
Publique et des Beaux-Arís, en date du 6 novembre 1915, une place de membre de l'Ecole
française d'Athènes est déclarée vacante pour
l'année scolaire 1915-1916. Les candidats devront, en exécution du décret du 18 juillet
1899, faire parvenir leurs titres au ministère
de l'Instruction Publique avant le jeudi 11
novembre 1915.

LA RENTRÉE DE SARAH BERNHARDT La Création des « Cathédrales »

L'événement théâtral d'aujourd'hui ne peut être passé sous silence. Mine Sarah Bernardt a fait sa rentrée. Son théâtre a donné, cet après-midi, au bénéfice des hôpitaux du pro-

après-midi, au bénéfice des hôpitaux du pro-fesseur Denuce, de Bordeaux, la répétition générale des Cathédrales, dont il faut tout de suite constater le succès prodigieux.

On assista d'abord avec sympathie à la représentation de l'Enfant Vainqueur, un acte en vers, qui prépare modestement le terrain aux deux pièces qui vont suivre. Vint ensuite l'Impromptu du Paquetage, l'acte dé-licieux de M. Maurice Donnay, débordant d'esprit et de fantaisie, et aussi de patriotisme et d'humanité. Il traduit tout ce qu'il y a de meilleur et de plus noble dans l'âme civile de la France.

meilleur et de plus noble dans l'âme civile de la France.

Mme Jeanne Granier y est apparue dans ce naturel si complet qui fait la joie des yeux, la joie des oreilles.

Mais, à l'audition des Cathédrales, le public a frémi vraiment dans toutes ses fibres nationales. Il a atteint le sommet de la poésie, le fond de l'émotion, senti la patrie ellemème debout, son flanc béant, mais soulevé de la certitude des glorieux demains.

Le poème de M. Eugène Morand, évoque les Cathédrales de France, Notre-Dame de Paris, Bourges, Saint-Pol-de-Léon, Arles, Amiens, priant dans la solitude et la nuit pour leurs enfants qui se battent sur le front. Elles disent les heures tragiques où la Patrie pour leurs enfants qui se battent sur le front. Elles disent les heures tragiques où la Patrie se débat et Strasbourg reconnue à travers l'espace vient se joindre à elles pour dire le martyre de leur sœur la cathédrale de Reims, et prophétiser la victoire et le châtiment.

La partition, de M. Gabriel Pierné tantôt nous berce de carillons chantants, tantôt nous jette en pleine fournaise de guerre et de destruction. C'est une œuvre magnifique, qui soutient et commente avec éloquence des vers admirables qui portent tous.

qui soutient et commente avec éloquence des vers admirables qui portent tous.

Le décor, d'abord nuageux et nocturne, se précise peu à peu, l'horizon s'élargissant de plus en plus, pour nous montrer la cathédrale de Strashourg et le martyre de Reims et toutes les cathédrales des Flandres et toutes les humbles églises du front que les autres ont tuées et qui se détachent sur un ciel de feu

gle, l'aigle allemand, est tombé dans le Rhia C'est un succès considérable.

La Pénurie de Billon

Au Conseil des ministres

Paris, 6 Novembre. Les ministres se sont réunis ce matin, l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. M. Eriand, président du Conseil, a entretenu ses collègues de la situation diplomati-

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont rendu compte des opérations militaires et navales.

Ribot, ministre des Finances et M. M. Ribot, ministre des Finances et M. Malvy, ministre de l'Intérieur, ont entretenu le Conseil de la pénurie de la monnaie de billon. Des mesures ont été prises pour accroître dans une large mesure la frappe de cette monnaie. De plus, le ministre des Finances s'occupe des moyens de reprendre à bref délai la fabrication de la monnaie de nickel.

Une sage mesure sur le Métropolitain et le Nord-Sud

Paris, 6 Novembre. Les représentants des Compagnies du Mê-tropolitain et de la Nord-Sud ont informé les membres de la Commission du Métro qui se sont réunis cet après-midi à l'hôtel de ville, que des ordres avaient été donnés aux receque des ordres avaient ete donnes aux rece-veuses pour que celles-ci ne se refusent plus à rendre la monnaie aux voyageurs. En outre, le préfet de police a été invité à sévir contre les agents de ces Compagnies qui mettraient une entrave à la libre circula-tion de la monnaie de billion.

Crise Ministérielle dans le Grand-Duché de Luxembourg

La grande-duchesse de Luxembourg a accepté la démission des membres du gouvernement et elle a confié la mission de former un nouveau Cabinet au docteur Loutsch, avocat. M. Sax, administrateur des Impôts; le professeur Soisson et le sénateur Reiffers, feront partie du nouveau Cabinet.

LE FEU A BORD

Halifax (Nouvelle-Ecosse), 6 Novembre. Le vapeur Rio-Lages est arrivé à Halifa3 ayant dans sa cale un violent incendie.

Une Goélette perdue corps et biens

La Rochelle, 6 Novembre. Un canot, portant le nom de l'Alfred Jeanne, de Nantes, et de nombreuses épaves jetées à la côte à Chatelaillon et à Fouras, laissent à penser que la goélette l'Alfred-Jeanne, de Nantes, partie le 15 octobre de Lisbonne avec un chargement de sel pour Rochefort, aurait sombré corps et biens lors de la dernière tempâte

GUERRE ET MARINE

Toulon, 6 Novembre L'officier des Equipages de la Flotte (fusilier), Emile Devisse, est promu à la 3° classe de son grade.

Emile Devisse, est promu à la 3° classe de son grade.

W Une dépêche du ministre de la Marine informe les ports qu'aux termes de l'article 5 de l'instruction du 19 décembre 1914, pour l'application du décret du 15 décembre 1914 portant création d'une indemnité pour charges de famille, l'indemnité n'est payée que sur déclaration, signée par l'ayant droit et visée par le commandant du bâtiment, le chef de service ou du détachement sous les ordres duquel il se trouve.

W Le ministre a adressé aux autorités maritimes une circulaire relative au débarquement du matériel appartenant aux navires réquisitionnés, mais en tenant compte, dit le ministre, que le matériel d'un navire réquisitionné, de même que la navire lui-même, ne devient la propriété de la Marine, que s'il est conservé définitivement par elle et payé par elle. C'est le cas pour les matières consommables remboursées au début de la réquisition.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

GYMNASE. - Aujourd'hui dimanche, en matinés A 2 heures 30, et en soirée à 8 heures 15, représentations de Berthe Bady dans La Vierge Folle. L'admirable comédienne, dont le succès est partout triomphal, est accompagnée d'une troupe d'élite qui triompha, avec elle, avant-hier et hier, au Gymnase, Location, de 10 heures à 6 heures. Téléphone 27-70

phone 27-79.

CHATELET-THEATRE. — Aujourd'hul, en matinée à 2 heures 30, et en soirée à 8 heures 15, ainsi que demain en matinée, trois dernières représentations du Juij-Errant, qu'une salie des mieux garnies applaudit hier soir encore très chaleureusement. Orchestre sous la direction de M. Guigou, Prix populaires à toutes les places. La location est ouverte.

ALCAZAR LEON DOUX. - Aujourd'hui, à 2 h. 30 ALCAZAR LEON DOUX. — Aujourd'hui, a 2 n. 30 et à 8 n. 30, deux grandes représentations avec un beau programme : Mile Suzanne Chevalier, la divette aimée du public marseillais; le chimpanzé Prince-Joseph, numéro unique; le Jongleur comique Franck, de l'Empire de Londres; le trio Belair, acrobates miniatures; Les Régents, duettistes; Maurice Fleury, chanteur à voix ; Les Jacklys, danseurs russes, et dix autres numéros de premier ordre, forment un spectacle hors de pair.

ordre, forment un spectacle hors de pair.

PALAIS-DE-CRISTAL. — La troisième série du Trois de Cœur fera salle archi-comble, aujourd'hul, en matinée et en soirée. On n'a jamais rien vu de si palpitant, c'est la plus grande merveille du cinéma. Au programme : Suzanne Grandais, dans La Petite Bagatelle; le comique Billy; les Actualités de la guerre, etc., c'est-à-dire programme magnifique. Grand orchestre Antréas. gninque, Grand orchestre Antreas.

VARIETES-CASINO-CINEMA. — Aujourd'hui dimanche, en matinée et en soirée, magnifique programme, La Fille du Boche, le plus beau spectacle cinématographique de notre époque, accompagné par le Journal des Actualités de la Guerre, etc., Orchestre de 25 musiciens. Une seule séance, en matinée et en soirée. En soirée, La Fille du Boche, étant donnée son importance, passe exactement à 9 heures 15.

9 heures 15.

ELDORADO-CINEMA. — Aujourd'hul, le film sensationnel Diane la Fascinatrice, grand drame, avec Francesca Bertini, l'inoubilable créatrice de Nelly la Gigolette; Pour Grand'Père; Rigadin et la lettre compromettante, avec Prince; Exercices périlleux; les Actualités de la Guerre, etc. Orchestre.

SALLE MICHEL (27, rue Peirier). Dimanche,'az 3 heures, matinée de famile avec une troupe de premier ordre. 50 premières gracieusement réservées aux blessés militaires. Cartes à l'entrée; 1 fr. et 0 fr. 75.

Bulletin Financier

Paris, 6 novembre. — L'allure du marché s'est maintenue aujourd'hui dans la piupart des compartiments de la cote. La Rente Extérieure Espagnole et les Chemins Espagnols sont toujours demandés et le Rio-Tinto a pris une nouvelle petute avance. D'après les bruits en circulation, un petit syndicat était acheteur de 2,000 actions ordinaires, ce que voyant, certains venndeurs, dans la crainte d'une avance sensible sur ces valeurs, se sont immédiatement rachetés.

Notre 3 % perpétuel reste mou de nouveau, mais notre 3 1/2 % demeure bien tenu. Dans le groupe des sociétés de crédit, la Banque de France se distingue un peu plus animée. La Central Mining demandée sur les bonnes dispositions des mines d'or sud-africaines. En banque, les valeurs industrielles russes se maintiennent bien et la Debeers ordinaire reste demandée valeurs cuprifères mieux, sur la bonne allure du Rio-Tinto, Bakou conservant son avance précédente.

AVIS DE DECES

dues du soldat BHANCHE Simon, mort pour la Patrie, soldat au 5° bataillon de chasseurs à pied, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 h. 30, à l'hôpital du Grand-Lycée. Le piquet sera fourni par le 22° colonial. Le capitaine de Foresta représentera M, le gouver-



Aviez-vous mal à la tête ce matin en vous levant?

Nous arrivons alors à point pour vous éviter le retour de semblables douleurs. Ecoutez-nous.

Les hommes souffrent rarement de migraines, et par contre les femmes en souffrent fréquemment.

Pourquoi?

La fréquence des migraines chez les femmes tient à la délicatesse de leur tempérament et surtout aux fonctions toutes particulières au sexe féminin. Si la régularité de ces fonctions éprouve le moindre trouble, aussitôt les femmes ressentent: migraines, douleurs dans le dos, elles ont une nervosité excessive et se plaignent d'insomnies.

Les Pilules Pink vous débarrasseront de vos migraines parce qu'elles enrichissent le sang, fortifient tous les organes et régularisent les fonctions. Les Pilules Pink sont le bon tonique pour les femmes.

Vous serez débarrassées de vos maux de tête si vous prenez

Trois PILULES PINK par jour

Go QUINZAINE RECLAME De tout ce qui concerne les VATEMENTS tout PAITS of FILLETTES Continuation de la VENTE avec OCCASIONS nombreuses de

TOUS LES TISSUS P. ROBES, PEIGNOIRS, des CHAPEAUX, de TOUT ce qui concerne L'AMEUBLEMENT les TAPIS, la LITERIE, les COUVERTURES, EDREDONS Les articles de BONNETERIE, FOURRURES, GANTERIE, etc. Se hâter, afin de profiter des nombreuses occasions

DÉSINFECTION DES APPARTEMENTS

Entreprise de Nettoyage

LA PHOCEENNE

CARTES POST. actualit. to genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95.

60 Ans de Succès. Le meilleur, le plus agreable purgatif

Dépuratif, laxatif per excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estornae et de la vessis. The phistographies

2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier. 47. r. Lancry. Paris.

AVIS

Un concours restreint aura-lieu le 20 novembre courant, à 10 heures, à la 1ºº Sous-In-tendance, pour la fourniture de pâtes alimentaires (maca-ronis, nouilles et lazagnes), les vermicelles seront aussi Pour tous renseignements s'adresser 9, rue Sainte-Vic

OU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc.

place Préfecture, 1 Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia, 46

Comprenant des assortiments dans ces rayons aussi remarquables qu'intéressants

GEZGETUL VERT

NAISSANCES du 6 Novembre. — Pignatel Marie, rue Albrand, 60. — Carvenier Yvonne, rue Chevalier-Paul, 30. — Angioni Thérèse, rue de la Villette, 32. — Coluccini Antonin, rue des Economies, 12. — Gardini Marie, Estaque-Plage. — Eydoux Odette, rue de Lodi, 76. — Baret Mireille, boulevard Rougler, 37 B. — Poulain Louis, rue d'Endoume, 57. — Duvernat, Jean, boulevard de Strasbourg, 38. — Stemma Ernest, rue Gourjon, 3. — Ramole Etienne, Mazargues. — Chaine Gabriel, Vallon des Ausses. — Custode Michel, rue Torte, 22. Total: 15 nalssances, dont 2 illégitimes.

DECES du 6 Novembre. — Jourdan Joséphine, 82 ans, rue d'Endoume, 199. — Tempier Marius, 34 ans, rue Marignan, 13. — Bourrely Marie, 85 ans, chemin de Saint-Pierre, 17. — Riondel Sophie, 76 ans, rue Bel-Air, 22. — Amadei Marie, 61 ans, rue d'Anvers, 29. — Xiffre Benjamin, 36 ans, rue des Phocéens, 45. — Veillat Marie, 82 ans, rue de la République, 45. — Clergue Marie, 38 ans, rue d'Italie, 25. — Jouve Anne, 80 ans, rue Sanac, 71. — Gattiglia Albert, 14 mois, Le Canet. — Gabrié Alcindor, 76 ans, Sainte-Anne. — Camoin François, 57 ans, boulevard Marius-Thomas, 28. — Mathy Louis, 58 ans, rue Saint-Ferréol, 37. — Pioliet François, 37 ans, rue de Rome, 154. — Pujol Louis, 78 ans, Saint-Henri. — Jullien Adolphe, 23 ans, rue Sainte-Sophie, 5. — Mouton Joseph, 53 ans, rue Fontaine-Rouvière, 5. — Sanchez Francisco, 6 mois, Estaque-Plage. — Bottero Richard, 8 jours, rue Danton, 1, — Amitrano Louis, 67 ans, boulevard du Pharo, 6. — Augler Napoléon, 62 ans, rue

Falque, 26. — Nêmes Antoine, 50 ans, boulevard Gilly, 32.— Jaubert Henri, 50 ans, rue Nationale, 27 — Manonni Catherine, 47 ans, rue de la Républi, que, 95. — Blanc Marie, 43 ans, Saint-Louis. — Dente Jacques, 72 ans, rue des Petites-Maries, 19 Total: 35 dècès, dont 3 enfants, plus 1 mort-né

Bourse de Marseille du 6 Novembre

3 % au Porteur, petites coupures (3-5-10-20-30-50), 65-25; c. 100, 65; c. 200, 65; c. 200, 65; c. 200, 65. — Egypte Dette unlifée 7 %, 450. — Espagne 4 % Extérieure, c. 420, 87-95. —Gouvernement Heilénique 5. % 1914, 82. — Japon 4 % 1905, c. 20, 81-80; Bons du Trésor 5 % 1914, 500. — Russie 4 % or 1889, 62-50; Consolidés 4 % (1re et 22 séries), c. 20, 73-50; 4-1/2 % 1909, 75-50. — Turquie (Dette convertie) 4 %, 57-50. — Banque de l'Algèrie, 2.46. — Panama, obligations et bons à lots, 99-75. — Ville de Marseille 1834-31/4 %, 80. — Société Marseillaise, act. lib., 470. — Compagnie de Navigation Mixte, 200. — Compagnie Francaise de l'Afrique Occidentale, 1.118. — Société des Chaux et Climents Romain Boyer, 80. — Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient, 275. — Fournier L.-Félix et Cle, 140. — Rafineries de Soufre réunies, 155. — Ville de Paris 1875 4 %, 485; 1894-1896 2 1/2 %, quants, 67-50; 1898-2 %, 383; 1899-2 %, 295; 1910-3 %, 294; 1912-3 %, 11b. prov., 216. — Communales 1879-2.60 %, 430; cliquièmes, 95; 1891-3 %, 301; 1899-2.60 %, 339; 1906-3 %, 389; 1912-3 %, 11b., 200. — Foncières 1879-3 %, 468; 1885-2.60 %, 331; 1909-3 %, 205; — Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, 1us. nouv., 339. — Immobilière Marseillaise 3 %, 31s.

Bourse de Paris du 6 Novembre

3 % Français, 65. — 3 % Amortissable, 75 25. — 3 1/2 % Amortissable, libéré, 90 85. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 412. — Argentin 4 1/2 % 1911, 86 25. — Extérieure Espagnole 4 %, 87 95. — Japonais 4 % 1905, 82. — Russe 4 % Consolidés (fre et 2 escries), 73 25; 4 1/2 % 1914, libéré, 82 70. — Banque de France, 4.660. — Banque de l'Algérie, 2.460. — Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 455. — Banque de l'Union Parisienne, 561. — Paris-Lyon-Méditerranée, 990. — Nord, 1.200. — Action Anda-

lous, 316. — Action Nord d'Espagne, 410. — Action Saragosse, 410. — Docks et Entrepôts de Marsellie, 400. — Messageries Maritimes, 65. — Métropolitain de Paris, 405. — Nord-Sud, 102. — Compagnie Générale Française de Tramways, 368. — Briansk, 276. — Rio-Tínto, 1.515. — Ville de Paris 1865, 516; 1871, 362; 1875, 489; 1876, 489; 1892, 257; 1898, 317; 1899, 296; 1904, 310; 1912, 215. — Méditerrance 3 %, fus. anc., 340; fus. nouv., 338. — Midi, 358. — Nord d'Espagne, 1re série, 341 50. — Saragosse, 1re série, 348. — Communales 1879, 434; 1890, 457; 1891, 334; 1892, 336; 1899, 344; 1906, 379; 1912, 291. — Foncières 1879, 467; 1883, 327; 1885, 330; 1895, 362; 1903, 385; 1909, 204; 3 1/2 % 1913, lib., 412; 4 % 1913, 398. — Messageries 5 %, 370. — Compagnie Transatlantique 3 %, 297. — Panama à lots, 100. Marché en Banque. — Argentin 6 %, 98 25. — Mexicain 5 %, 26 65.— Caoutchouc, 65.— Cape, 66.— Chartered, 14 25.— Chino, 324.— Debeers ord., 319 50. — East Rand, 34 75. — Fereira, 54 75. — Goldfields, 37 50.— Malacca, 105 50.— Modderfontein, 164.

Bulletin Commercial du 6 Novembre

BLES DURS. — Marché ferme. On côte: Durs Tunisie, Algérie, disp. et octobre, k. 80, 35 fr. 25; dito k. 78, marchand, 33 fr. 50. Blés tendres manquent. GRAINS GROSSIERS. - Marché ferme. On GRAINS GROSSIERS. — Marché ferme. On cote: Avoine Tunisie, Algérie, 47, disp., 27 fr. 50; maïs Plata jaune, logé pal. 24 fr. 50 et nov. 25 fr.; maïs Indo-Chine, petites graines nov., 23 fr. 50; ordinaire, 22 fr. 50; caroubes Afrique, 17 fr.50; Grèce, entr. 19 fr.50; Candie, 16 fr.; orge, Tunis, disp. 25 fr. 25; fèverolles Egypte, 26 fr. 50; fèves et fèverolles Afrique, 29 fr.; Marcc, 25 fr.; pois chiches Indes, décembre-janvier, 31 fr.

GRAINES et LEGUMES SECS. — Marché très ferme. On cote, les cent kilos, en sacs, à la consommation : Lentilles des Indes, premier choix, 55 à 60 fr.; d'Egypte, 42 fr. 50; alpiste Maroc, 47 fr. 50; haricots cagneux, 98 à 102 fr.; petits, 90 à 95 fr.; du Japon Dalfukus, 78 à 100 fr.

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et de-yants incassables. PRIX UNIQUE

A l'Inoul Tailleur (Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréci, 60. Bd de la Madeleine, 37 AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE G' HOTEL DU GLOBE (en face les Postes).

Tribune du Travail

M On demande un jeune employé de 15 à 16 ans, présenté par ses parents ; des ouvrières spécialistes pour le costume tailleur pour dames, J. Gajllard, 68, rue Saint-Ferréol.

dames, J. Gaillard, 68, rue Saint-Ferréol.

M On demande un jeune homme pour marchand de vins, de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, rue Moustier, 18.

M On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pour faire les courses, boulevard Dugommier, 27.

M On demande des ouvriers cordonniers pour l'article barraquette, cousu mixte et cloué, et un coupeur chaussure pour la série, Maurin, 30, quai du Canal.

M On demande des ouvrières couturières 79, rue Saint-Ferréol, au 3e.

M On demande des ouvriers pour homme au cousu main, deux paires à la fois, façon 6 francs, Modern' Chausseur, A. Bocci, rue Paradis, 20.

M On demande une apprentie couturière

ours Lieutaud, 165, au 1". Très pressé.

LE FIBROME

Sur 100 Femmes, fl y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements, qui genent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le FIBROME se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire ; Faites

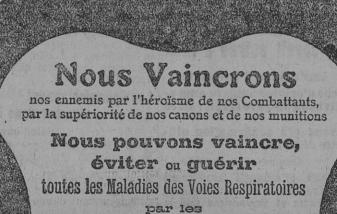
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est

composée de plantes spéciales, sans aucun poison elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies Intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du sang, Accidents du RETOUR D'AGE, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE des DAMES /1 fr. 25 la boîte).

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 4 fr. 10 franco gare. Les 3 flacons franco contre mandat-poste, 10 fr. 50. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis).



ANTISEPTIQUES

qui soutiennent victorieusement le bon combat

contre les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.

LE SUCCÈS EST CERTAIN

VENDUES SEULEMENT

Maison BAZE

(PARIS-MODES)

Cours Saint-Louis

Demain LUNDI et toute la Semaine

si on a bien soin de n'employer que les on BOITES do 1.25 portant le nom TAILIDA



d'entretien Les fournitures et les travaux d'entretien à exécuter dans les Hospices pendant l'année 1916, seront mis en ad-judication publique le lundi, 29 novembre 1915, à l'Hôtel-Dieu, dans les formes ordi-

Dieu, dans les formes ordinaires et aux conditions de
l'affiche apposée sur les murs
de la Ville et d'un cahier des
charges spécial que les soumissionnaires pourront consulter au Secrétariat général,
à l'Hôtel-Dieu, tous les jours,
de 10 heures à midi et de
3 heures à 6 heures,
Dépôt des soumissions cinq
jours au moins avant la date
de l'adjudication.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insé-rés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son taril

aux conditions de son taril local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte, Cette publication devra être renouvetée du 8° au 15° jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra:

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délat fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous gen-res. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

MOTOS-POMPES et MOTEURS Cuivrerie, Matériel d'Incendie et Extincteurs Tuyaux cuir, toile et caoutchouc PAUL DEVEZE, 8-16, rue Beisunce, MARSEILLE

POMPES



DEPURATIF BLEU GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau Combat les accident de l'âge critique. ÉPUISES, surmenés, convalescents

EPUISES, surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le DEPURATIF BLEU, qui vous donnera appetit, force, santé, 2 fr. toutes pharm. La cure est de 4 flacons.

MARSEILLE: Phie Principale; TOULON: Phie Chabre; ARLES: Phie Maurel.

MONSIEUR ayant références serieuses de pianos sans avoir vu ceux de la Maison E. NAU.

ZIERES, place de la Bourse, li, à l'entresol (nouvelle adresse). — Prix très réduits.

EPUISES, surmenés, convalescents, rhumatificants force, santé, 2 fr. toutes pharm. La cure est de 4 flacons.

MARSEILLE: Phie Principale; TOULON: Phie Chabre; ARLES: Phie Maurel.

MONSIEUR ayant références préférences sérieuses de la République, Marseille. On convoquera.

MONSIEUR ayant références place de la Bourse, l'interesol (nouvelle adresse, 2, place de la Corsissements. Ecrire ou prenderie, bar.

DEMPLOYE de magasin, contracted functions de maissant branche fournitus res industrielles, est demandé avec sérieuses références. Ecr. offre Maison Rouzaud, 52, rue de la République, Marseille. On convoquera.

Na REPLILE: Phie Principale; TOULON: Phie Chabre; Avendre ad maissant branche fournitus de maissant branche f

L'ADJUDICATION des fournitures nécessaires à l'Asile de Montdevergues, pour le 1" semestre 1916, aura lieu à la Préfecture de Vaucluse, le Samedi,
4 décembre 1915, à 2 heures de
l'après-midi. On peut prendre
connaissance du cahier des
charges à la Préfecture (2º division) et au bureau de l'Economat où les échantillons sont
déposés. Les soumissionnaires
pour le vin rouge et l'huile
devront déposer leur soumission au bureau de l'Economat
de l'Asile, le 27 novembre, dernier délai.

CARTES POSTALES françaises, vues B. F., papeterie en
gros, A. Frimat, 151, boulevard
de la Croix-Rousse, Lyon.

SUISSE FRANÇAIS, 33 ans,
che poste dans hôtel ou mai,
son commerce. Bonnes références. F. T., hôtel du Simplon, 7, r. du Musée, Marseille

P.-L.-M. ou autres, demandé pour Compagnie secondaire
dans la Drôme. S'adr. avec réf.
à M. Suvéran, 28, rue du Coq.
Marseille.

Feuilleton du Petit Provençal du 7 novembre

Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE

- Bien, Jean. Maintenant, je n'ai pas besoin de vous demander de la discrétion ; ie vous connais. Ecoutez-moi, voici une missive ; il faut que ce parchemin soit remis cette nuit même, au comte de Montignac. qui est à Auch... Ne me regardez pas ainsi, Jean. Me soupçonnez-vous de trahison, par hasard ? Croyez-vous que je sois dans l'intention de livrer le château de Brienne à nos ennemis?

— Je ne puis croire que la fille du vicomte de Villefranche oublie jamais ce qu'elle doit à son nom. Et vous avez raison, cher cousin.

'Aussi, fiez-vous à ma parolé, ce que je fais là ne peut en rien compromettre la cause que nous servons. Voulez-vous me rendre ce service ?

- Vous serez obéie, Marguerite, quel que soit le résultat de cette action, et, sans en connaître le motif, j'en prends d'avance la responsabilité.Dans trois heures votre message sera entre les mains du comte de Mon-

course d'un cheval arriva jusqu'à elle, et elle comprit que son cousin venait de remplir sa promesse.

route qui conduit à Montignac. Le seigneur de ce lieu, prévenu cette nuit, a dû quitter du conduit à a muplir sa promesse.

Auch et vous attendra avec une escorte raille. A sa ceinture, vous verrez une

L'aurore surprit Solange dans les mêmes combats, dans la même agitation qui tre plus grand, votre unique danger est soin. Maintenant embrassez-moi, Solange, avaient occupé sa nuit, et Marguerite, qui d'être aperçu des soldats qui passent à et ayez assez de courage pour ne pas faire prévoyait, sans doute, à quelles dangereuses luttes l'esprit et le cœur de Solange C'est à vous de bien prendre votre temps — J'en aurai! fit Solange. étaient en proie, ne tarda pas à venir la et de ne rejoindre. Pour la première fois, peut-être, la fille d'Hombert vit arriver sa compagne avec plaisir. Sa présence était du moins l'ignole. une distraction aux réflexions pénibles que, seule, elle ne pouvait vaincre.

Une partie de la journée s'écoula ainsi. Enfin l'heure de la visite journalière que les deux jeunes filles faisaient à Hombert arriva, et toutes deux prirent le chemin de la

Comme à l'ordinaire, le geolier les ac-compagna jusqu'à la porte du prisonnier et se tint dans le corridor, attendant leur sortie pour refermer le cachot. Dès quelles furent arrivées, Marguerite

dit au gentilhomme - Comte de Roublac, le moment est venu. Tout ne dépend plus que de votre adresse et du courage de Solange. — Expliquez-vous, dit Hombert, dont la voix tremblait d'impatience.

— Vous voyez, continua la fille d'Henri,

le corridor souterrain sur lequel s'ouvre votre cachot ? - Oui. Après ? - Vous le continuerez vers la droite ; vous rencontrerez un escalier au haut du-

quel est une porte que vous ouvrirez. tignac.

— Avec quoi?

— Merci, cousin; vous n'aurez pas obligé
une ingrate.

Un quart d'heure après, Marguerite entendit baisser le pont-levis; le bruit de la lignole, un petit bois derrière lequel est la legione.

— Avec quoi?

— Avec quoi?

— Avec quoi?

— Avec quoi?

— Attendez donc... Cette porte ouverte, vous avez devant vous la Tignole, qui n'a pas un pied d'eau, et, de l'autre côté de la Tignole, un petit bois derrière lequel est la vous. Le geôlier est sans défiance; il vous l'attirèrent violemment dans le cachot. La lelle présenta sa propre ceinture au comte de Roublac et lui tendit les deux mains. Les mains furent également attachées.

— Qu'est cela? fit le geôlier en ouvrant la lampe du prisonnier est ét...

— Celle-ci s mains vigoureuses le saisirent à la gorge et l'attirèrent violemment dans le cachot. La ténèbres.

et de ne pas vous exposer aux regards des

- Je m'en charge. Mais... — Mais la porte, n'est-ce pas ? C'est la moindre de foutes les difficultés.

moindre de toutes les difficultes.

— Peur celui qui est dehors!

— Même pour vous. Ecoutez-moi. Il n'est pas juste que je m'attire la colère et la haine du comte Robert et de son fils pour avoir voulu vous servir et pour plaire à Solange. Il faut me mettre à l'abri de tout service. soupçon. On me demandera pourquoi je ne suis pas accourue prévenir les gardes dès que je vous aurai vu enfuir ? Il faut que je éponde qu'il m'était impossible de mar-

En disant cela, Marguerite montra le cordon de soie qui servait de ceinture à Solange, et elle s'assit sur la paille du cachot. - Je comprends! fit Hombert avec admiration. Oh ! si ma fille ressemblait à cette noble demoiselle, pensa-t-il tout bas, à quoi n'arriverions-nous pas ?... Et il se mit à affacher les deux pieds de

la fille d'Henri.

— Plus fort! disait Marguerite, plus fort!

Quand ses deux pieds furent ainsi liés, elle présenta sa propre ceinture au comte de Roublac et lui tendit les deux mains. Les

pour vous protéger en cas de poursuite. Vo- énorme clef ; c'est celle dont vous avez be-

— J'en aurai ! fit Solange. Et elle pencha son front vers la belle sentinelles, depuis la sortie du souterrain Margot.

jusqu'au bois qui est de l'autre côté de la — Vous tremblez ? dit celle-ci. Oh ! pas de faiblesse surtout !...

Son regard lança en même temps un éclair de haine et de menace. - Je serai forte ! dit Solange, en frissonnant sous ce regard. Et elle se dirigea vers la porte, suivie de

- Un moment ! dit Marguerite. Il faut aussi que je ne puisse pas crier... Que dirait le vieux Pierre, s'il me voyait la bouche libre, lui qui n'a rien entendu ?

Hombert revint et attacha le mouchoir de Solange sur la bouche de sa libératrice. — Adieu ! lui dit-il avec plus d'effusion qu'on eût dû s'attendre à en trouver en lui, adieu et merci! Vous vous êtes acquis pour toujours, ma noble demoiselle, ma reconnaissance et mon dévouement. Puissé-je un

jour vous en donner des preuves!

Hombert se leva sans faire attention à l'expression ironique qu'avajent pris les traits de la vicomtesse Marguerite. Il descendit la lampe suspendue à la voûte et l'éteignit. Puis, prenant Solange par la main, il alla à la porte de son cachot et

frappa.

— Qu'est cela ? fit le geólier en ouvrant

secousse fit tomber des mains du gardien l'autre lampe, qui, fort heureusement, ne s'éteignit point. Hombert était d'une vigueur peu com-

mune ; il eut promptement terrasé le géo-

— Solange, de la paille, ma fille, donne de la paille! Bien! Approche la lampe de ce vieux loup! C'est cela! Mets-lui un bouchon e paille entre les dents, pour que je lu de paille entre les dents, pour que je iul lâche le cou; tu vois bien qu'il va étouffer! Pus fort donc!... As-tu peur de lui casser les dents? Bien!... Maintenant tu dois avoir quelque joli ruban pour jarretière? Donne-le-moi. L'heureux coquin aura là un lien qui ferait envie à un noble gentilhomme. Bien!... Tu trembles, je crois?... Allons! fillette, du courage!... Tu trembleras tout à ton aise guand nous serons à Bou-

tout à ton aise quand nous serons à Rou-blac!... En attendant, de la force et du cœur!... Tiens, le plus difficile est fait. Hombert se releva. Il alla détacher de la r!.. Tiens, fombert se releva.

Iraille une grosse corde, quality feel lui coller les bras sur le corps. Le pauvre geolier, dont la bouche était remplie de paille, avait les yeux qui lui sortaient de la tête. La grosse clef, qui faisait depuis si longtemps l'ornement de sa ceinture, était entre les mains du prisonnier. Celui-ci, suivi de Solange, qui' portait la lanterne, sortit du cachot, qu'il referma soigneusement et se dirigea rapidement vers l'escalier du souterrain. Sa fille avait peine à le suivre. Ils arrivèrent hientôt à la porte de fer. Le comte fut obligé d'user de toutes ses forces pour la clef de l'énorme serrure.

L'arrivèrent bientôt à la porte de fer. Le comte fut obligé d'user de toutes ses forces pour la clef de l'énorme serrure.

L'arrivèrent bientôt à la porte de fer. Le comte fut obligé d'user de toutes ses forces pour la clef de l'énorme serrure.

L'arrivère de la Mais il pouvait être découvert des sentinelles qui se trouvaient au haut de la tour. Contre ce danger, il n'y avait rien à faire : il fallait tout risquer.

Guy Vanderquand.

L'arrivère clef, pa.

Carte clef, pa.

Carte clef, pa.

Carte clef, pa.

Carme au besoin : et mo.

Carte clef, pa.

Carme au besoin : et mo.

Carte clef, pa.

Carte clef, pa

Hombert venait d'entendre parler au-dessus de la porte qu'il allait faire rouler sur ses gonds rouillés. Il s'arrêta et prêta l'o-

Vous croyez, Joseph, disait une voix

que le comte de Roublac reconnut pour être celle de Rodolphe, vous croyez que l'état de Raoul est désespéré ? Je crois Raoul perdu, répondit le moine.
 Hier soir, cependant, vous le trouviez

très bien ! - C'est vrai, mais un changement subit, incompréhensible... Hombert n'entendit pas le reste; Rodolphe

et Joseph s'éloignaient ; leurs voix n'arri-vaient plus jusqu'à lui. Il attendit encore un instant ; puis, réu-nissant toutes ses forces, il tira vers lui la

lourde porte qui cria en tournant.

Ce que Marguerite avait dit était vrai : la rivière était presque à sec ; un maigre filet d'eau couvrait à peine les cailloux qui tapis-

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'hulle de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le Virogonol est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le réminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes

saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue. PRIX du flacon de 500 gr. 2.25, p. postal ajouter 0.60. Par 6 flacons franco de port Dépôt général : PHARMACIE DIANOUK, 30, Gd Chemin d'Aix, EMSEILLE et Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les Pharmacles.